

REVUE DU NOUVEL ONTARIO



Numéro 29

2004

REVUE DU NOUVEL-ONTARIO

Numéro 29

2004

Table des matières

- Étienne Brûlé : la création d'un personnage..... 5
Stéphanie St-Pierre
- Hommage à Jeanne Monbrial Bryan (1933-1991).....45
Clermont Trudelle et Pierre Fortier
- « Aller vers l'autre voyager vers soi ». Aspects de la
quête identitaire dans la poésie de Robert Dickson.....67
Carolyn Sinclair
- Le portfolio comme outil d'évaluation des acquis langa-
giers en milieu francophone minoritaire : une étude ex-
ploratoire en garderie-laboratoire..... 101
Marie Josée Berger
- Comptes rendus..... 129
Stéphane Lang, *Des gens de résolution. Le passage du
« Canada français » à l'« Ontario français »* (Gaétan
Gervais), (p. 127) ; Alain Létourneau, *Daniel Machil-
don* (Jean-Denis Côté et Dominic Garneau), (p. 133) ;
Benoît Cazabon, *Recherche en éducation francophone
en milieu minoritaire : regards croisés sur une ré-
alité mouvante* (Hermann Duchesne), (p. 137) ; Diane
Lataille-Démoré, *Parcours identitaires de jeunes franco-
phones en milieu minoritaire* (Diane Gérin-Lajoie),
(p. 141).

REVUE DU NOUVEL-ONTARIO

Comité de rédaction

Yvon Gauthier, *rédacteur en chef*
Gaétan Gervais, Luc Rousseau
et Micheline Tremblay

Revue publiée
par l'Institut franco-ontarien
Université Laurentienne

Pour nous rejoindre

Revue du Nouvel-Ontario
École des Sciences de l'éducation
Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) P3E 2C6
1-705-675-1151 poste 5013
ygauthier@laurentienne.ca

Tous droits réservés
© Institut franco-ontarien
ISSN 0708-1715

ÉTIENNE BRÛLÉ : LA CRÉATION D'UN PERSONNAGE

Stéphanie St-Pierre

*Département d'histoire
Université Laurentienne*

Il y a des hommes et des femmes qui marquent l'histoire et qui y contribuent d'une façon telle que l'étendue de leur influence n'est connue que quelques siècles après leur mort. Certains meurent dans la certitude de n'avoir rien su léguer. Leurs contemporains les méprisent, leurs successeurs les oublient ou les ignorent, mais les historiens réussissent parfois à les ressusciter. Tel est le cas d'un certain truchement de l'époque de Champlain : Étienne Brûlé.

Cette étude examinera la vie de cet homme en proposant une analyse historiographique du personnage. Selon les époques, Brûlé est apparu tantôt comme un traître, un coureur des bois ou un Franco-Ontarien. Champlain laissera de lui l'image d'un traître qui restera longtemps présente et ce n'est qu'à partir de la fin du XIX^e siècle que Brûlé sera progressivement réhabilité. Nous examinerons ces différentes étapes et, par la même occasion, présenterons les principaux passages des textes des contemporains de Brûlé sur lesquels les historiens s'appuient pour réécrire, à quelques reprises, l'histoire de Brûlé. Comme on pourra le constater, la base documentaire servant d'appui à son existence est assez mince.

Quelques ouvrages récents ont grandement contribué à définir notre approche. Au premier chef, il faut mentionner les travaux de Patrice Groulx sur la commémoration¹ et plus particulièrement son article qui aborde les rapports entre la commémoration et l'historiographie². S'il faut retenir sa définition de la commémoration comme étant « la narration du passé vouée au prestige de son objet (personnages, institutions, groupes) et dont la fonction est de permettre au lecteur de se “souvenir ensemble” »³, les réinterprétations de la vie de Brûlé par certains historiens, plus particulièrement ceux de l'Ontario français, ont permis l'élaboration d'une commémoration par l'attribution de son nom à des lieux publics.

Les travaux qui juxtaposent historiographie et commémoration offrent un autre exemple intéressant avec l'ouvrage de Colin M. Coates et Cecilia Morgan⁴. Certes, ces derniers présentent en détail l'évolution historiographique de deux personnages et, en ce sens,

¹ Patrice Groulx, « La commémoration de la bataille de Sainte-Foy. Du discours de la loyauté à la “fusion des races” », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 55, n° 1, été 2001, p. 45-83. Voir aussi son ouvrage, *Pièges de la mémoire Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et nous*, Hull, Vent d'Ouest, 1998, 454 p. Un autre ouvrage a bien marqué ce nouveau mouvement commémoratif, soit celui de H.V. Nelles, *L'histoire spectacle : le cas du tricentenaire de Québec*, traduit de l'anglais par Hélène Paré (1999), Montréal, Boréal, 2003, 428 p.

² Patrice Groulx, « Benjamin Sulte, père de la commémoration », *Revue de la Société historique du Canada*, nouvelle série, vol. 12, 2001, p. 49-72.

³ *Ibid.*, p. 49.

⁴ Colin M. Coates et Cecilia Morgan, *Heroines and History: Representations of Madeleine de Verchères and Laura Secord*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, 400 p.

se rapprochent de notre étude, mais nous nous en démarquons d'abord en raison des sources disponibles. En effet, Madeleine de Verchères et Laura Secord avaient laissé des documents écrits que les historiens ont pu consulter. Dans le cas de Brûlé, tout nous vient de ses contemporains, puisque lui-même n'a rien écrit qui nous soit parvenu. Nous nous en distinguons aussi sur un autre aspect : l'étude de Coates et Morgan s'inscrit dans une perspective féministe, alors que celle d'Étienne Brûlé s'inscrit plutôt dans le contexte de l'identité culturelle. Brûlé, qui est passé sous silence pendant près de deux siècles, est réhabilité en raison de ses racines françaises ou européennes pour valider, en quelque sorte, la présence de ses successeurs dans certains coins de l'Amérique. Réhabilité, il pouvait devenir le premier Franco-Ontarien.

Cela dit, notre objectif s'inscrit davantage dans une perspective historiographique. C'est pourquoi nous nous sommes intéressée à l'approche de Jean-François Mouhot et à son examen historiographique de l'influence amérindienne⁵. Sa méthode de sélection des ouvrages consultés nous est apparue comme étant la mieux adaptée à notre recherche. Puisque l'historiographie canadienne-française est très vaste, sans compter l'historiographie française, canadienne-anglaise et anglaise que nous

⁵ Jean-François Mouhot, *Français, Canadiens ou «Sauvages»...? Une lecture historiographique de l'influence amérindienne sur la société canadienne en Nouvelle-France (1534-1760)*, Université Franche-Comté/Université du Québec à Montréal, septembre 1999. Voir aussi son article, « L'influence amérindienne sur la société en Nouvelle-France. Une exploration de l'historiographie de François-Xavier Garneau à Allan Greer (1845-1997) », *Globe*, vol. 5, n° 1, 2002, p. 123-157.

avons écartées de notre examen, nous devons trouver le moyen de limiter le nombre des auteurs consultés, sans pour autant négliger les possibles interprétations divergentes. Mouhot, en étudiant l'influence amérindienne sur la société canadienne en Nouvelle-France, s'appuie sur un éventail limité d'historiens à la fois reconnus et influents. Son approche, comme la nôtre, ne prétend pas produire une historiographie exhaustive, mais bien une historiographie sélective qui permet néanmoins de fournir de précieuses pistes de réflexion.

Qui est Étienne Brûlé?

Selon le *Dictionnaire biographique du Canada*, Étienne Brûlé est né vers 1592, en France, vraisemblablement à Champigny-sur-Marne. Il arrive en Nouvelle-France en 1608 avec Samuel de Champlain et compte parmi les survivants de la première hibernation à Québec. En 1610, il aurait été envoyé par Champlain pour hiverner chez les Hurons avec le chef Iroquet. C'est à la suite de ce séjour que Brûlé devient truchement, ou interprète, au service de Champlain et de ses hommes. En 1615, Brûlé entreprend une expédition en compagnie de Champlain, au cours de laquelle il se sépare du groupe, avec l'approbation de Champlain, pour suivre certains Hurons chez les Andastes. Il revient de ce voyage en 1618 et raconte longuement ses aventures à Champlain. Brûlé poursuit ensuite sa vie de truchement, avec les mauvaises mœurs qu'on lui connaît grâce aux récits de Gabriel Sagard et de Champlain.

En 1629, Brûlé change de clan. Lors de la prise de Québec, lui et trois de ses compagnons choisissent d'abandonner Champlain pour servir les frères Kirke.

Champlain l'accuse de trahison et Brûlé se réfugie en Huronie. Il meurt en 1633, avant le retour de Champlain en Nouvelle-France.

La mort d'Étienne Brûlé est mystérieuse. Les Hurons, chez qui il avait habité pendant plus de 20 ans, l'assassinent. Sagard affirme que ces derniers le mangent après l'assassinat, mais certaines recherches, dont celle de Bruce G. Trigger, soulèvent d'autres hypothèses. Selon Trigger, le meurtrier de Brûlé aurait eu des motifs politiques. Le truchement serait entré en contact avec la tribu iroquoise des Tsonnontouans et leurs pourparlers auraient menacé la relation économique et politique des Hurons avec les Français⁶. Depuis, les historiens tendent à adopter cette explication du meurtre de Brûlé⁷.

Une chose reste certaine, la mort de Brûlé tourmente les Hurons. Ces derniers racontent au père Jean de

⁶ « The reason for Brûlé's murder was not made clear until 1641. [...]The Jesuits report that "some [Huron] warned us privately to beware of this undertaking as there had been no other cause for the murder of one of our Frenchmen that occurred here some years ago, than just such journeys which made the country uneasy and fearful of a transference of trade". Since Brûlé was the only Frenchmen whom the Huron had killed, it seems certain that this account refers to him, and this, in turn, makes it clear that his murder was not a crime of passion or a senseless butchery, but a political assassination.» Bruce G. Trigger, *The Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660*, Kingston and Montreal, McGill-Queen's University Press, 1987 (1976), p. 473-474.

⁷ Selon Olive Patricia Dickason, spécialiste de l'histoire amérindienne: «This was not the first time the Huron had demonstrated their priorities when it came to trading: in 1633 they had executed coureur-de-bois Étienne Brûlé (c. 1592-1633) in the charge of dealing with their enemies, specifically the Seneca.» Olive Patricia Dickason, *Canada's First Nations*, Oklahoma, University of Oklahoma Press, 1992, p. 124.

Brébeuf qu'ils sont hantés par l'esprit de certains membres de la famille de Brûlé qui se vengeaient de sa mort en jetant des mauvais sorts parmi les Amérindiens⁸.

Les témoignages des contemporains

Notre biographie a été grandement inspirée de la notice biographique rédigée par Olga Jurgens⁹. L'auteure y présente les faits saillants de la vie de Brûlé avec beaucoup de prudence, puisque ce dernier n'a jamais produit de récits écrits de ses aventures. L'ensemble des textes rédigés à son sujet s'appuie, en fait, sur trois sources: les récits de voyages de Champlain, le *Grand voyage du pays des Hurons* de Sagard et les *Relations des jésuites*, plus précisément les écrits du père Brébeuf et du père Le Jeune¹⁰. Ces ouvrages sont essentiels à l'analyse

⁸ Olga Jurgens, «Étienne Brûlé», *Dictionnaire biographique du Canada. Volume 1, 1000-1700*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1966. p. 135. Jurgens est dans l'erreur lorsqu'elle mentionne que la sœur et le frère de Brûlé hantent les Hurons. Dans les *Relations des Jésuites*, le père Le Jeune écrit que les Hurons sont hantés par l'oncle et non le frère de Brûlé (voir *Les Relations des Jésuites*, Édition par Reuben Gold Thwaites, *The Jesuit relations and allied documents: Travels and explorations of the Jesuit missionaries in New France, 1610-1791: The original French, Latin, and Italian texts, with English translations and notes*. Cleveland, Burrows, 1897, 36 tomes, ill. cartographié. vol. 14, p. 17 et 53).

⁹ *Ibid.*, p. 134-135.

¹⁰ Pour la reproduction des textes anciens, nous nous sommes inspirée d'un ouvrage de Pierre Berthiaume qui comprend notamment comme mesure la transformation du « s » long en « s » moderne. Voir Pierre Berthiaume, *François-Xavier de Charlevoix : Journal historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale, tomes I et II, édition critique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Les Bibliothèques du Nouveau-Monde », 1994, 1 112 p.

historiographique du personnage, puisqu'ils constituent la base de tous les écrits qui suivront.

Les textes de Champlain restent la référence de base pour les historiens qui s'intéressent à Brûlé, puisqu'ils permettent de donner un aperçu du personnage, depuis son arrivée en Nouvelle-France jusqu'à sa mort en Huronie. Champlain mentionne Brûlé une première fois en 1618. Au cours des années antérieures, il se réfère vaguement à un jeune homme qu'il nomme « mon garçon » et qu'il envoie chez les Hurons en 1610. La façon dont Champlain traite Brûlé, dans ses récits, est complexe et s'étend dans le temps. C'est pourquoi nous allons y revenir après la présentation des deux autres sources primaires.

Le récollet Sagard voyage avec Brûlé en Huronie. Pourtant, toutes ses références à Brûlé sont vagues et faites en passant. Le traitement que Sagard fait de Brûlé ressemble grandement à celui des autochtones avec lesquels il voyage. Omniprésents, ces derniers ne nécessitent aucune présentation formelle ni mise en contexte spécifique ou références constantes. Sagard fait, au total, sept références à Brûlé dans son œuvre¹¹.

¹¹ Gabriel Sagard, *Le Grand Voyage du pays des Hurons*, 1632, p. 243, 251, 319, 333, 334-335, 336; édition critique de Jacques Warwick, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1998, 528 p. Jack Warwick a réédité l'œuvre de Sagard en 1998. Cette édition est précédée d'une introduction de 71 pages et d'une section intitulée « Note sur l'établissement du texte », qui compte près de sept pages dans lesquelles il note tous les changements apportés au texte original. Warwick nomme Étienne Brûlé dans sa chronologie pour les années 1608-1609 : « Brûlé et Marsolet au Canada » et pour l'an 1634 : « Pour intimider les jésuites en route vers les Hurons, Tessouat accuse ceux-ci d'avoir tué Viel et Brûlé. » Le nom de Brûlé figure aussi parmi les notices biographiques à la fin du texte où l'auteur indique les endroits dans le texte de Sagard qui font référence à Brûlé.

La première référence relate l'histoire des pouvoirs de l'*Agnus Dei* que Brûlé porte au cou lors de sa capture en 1618¹². Brûlé, qui aurait été fait prisonnier par les Iroquois, aurait dit à ses geôliers que le médaillon qu'il portait au cou avait certains pouvoirs qui le protégeraient. Lorsque l'Iroquois qui le torture s'apprête à le lui arracher du cou, le ciel s'assombrit et un orage éclate. L'Iroquois promet de soigner Brûlé pour apaiser les dieux et le laisse partir dès qu'il est rétabli.

Plus loin, Sagard décrit un rite autochtone auquel participe Brûlé et désigne ce dernier comme « le Truchement, duquel nous avons parlé au chapitre précédent »¹³. Brûlé affirme avoir participé à ce rituel « dequoy nous le trançasmes fort »¹⁴. Pour Sagard, Brûlé est davantage un guide qu'un collègue ou un ami. Il va et vient dans l'œuvre de Sagard, sans continuité ou explications. Dans un passage, Brûlé voyage avec Sagard et, quelques pages plus loin, on le retrouve qui arrive

¹² «[...] que s'ils nous eussent pris nous autres Religieux, les mesmes tourments nous eussent esté appliquez, sinon que de plus ils nous eussent arraché la barbe la première, comme ils firent à Bruslé, le Truchement qu'ils pensoient faire mourir, & lequel fut miraculeusement délivré par la vertu de l'*Agnus Dei*, qu'il portoit pendu à son col : car comme ils le luy pensoient arracher, le tonnerre commença à donner avec tant de furies, d'esclairs & de bruits, qu'ils en creurent estre à leur dernière journée, & tous espouventez le laisserent aller, craignans eux-mesmes de périr, pour avoir voulu faire mourir ce Christien, & luy oster son Reliquaire.» Sagard, p.243.

¹³ Sagard, *Le Grand Voyage*, p. 251. Warwick note que cette affirmation de Sagard est un «mélange de témoignages directs et empruntés», puisque Champlain y fait aussi référence en des termes très semblables dans son récit de voyage.

¹⁴ Sagard, *Le Grand Voyage*, p. 251.

avec quelques Hurons. Pourtant, le récollet ne note pas son départ, nous donnant l'impression que les habitudes de Brûlé sont insignifiantes pour l'auteur.

Du côté des jésuites, l'intérêt pour Brûlé est si mince que toutes les références suivent la mort du personnage. Cela s'explique, en partie, par le fait qu'ils arrivent en Nouvelle-France en 1625 et repartent pour la France lors de l'occupation des frères Kirke. Leur retour, en 1633, suit la mort du truchement Brûlé. La première référence à Brûlé, rédigée par le père Le Jeune en 1633, explique que les Algonquins et les Sauvages de l'Île, deux tribus qui occupent le territoire qui sépare les Hurons de Québec, «auroient voulu dissuader de venir iusques aux François, disans qu'on leur iouërit vn mauuais party à cause de la mort d'un nommé Bruslé qu'ils auoient tué [...]»¹⁵. Le Jeune poursuit en disant qu'un certain Louys Amantacha rencontra les Hurons et les rassura des sentiments des Français envers eux. Il ajoute «[q]ue pour Bruslé qui auoit esté massacré, on ne le tenoit point pour François, puis qu'il auoit quitté sa nation pour se mettre au seruice de l'Anglois¹⁶.»

Les Relations des Jésuites nous permettent d'apprendre davantage sur les réactions des autochtones après la mort de Brûlé, sans pour autant nous donner d'information à son sujet. Les jésuites écrivent, qu'après la mort de Brûlé, le village où il a été assassiné s'est divisé¹⁷. Ils utilisent aussi le décès de Brûlé pour faire valoir les

¹⁵ Thwaites, vol. 5, p. 240.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ « [...] nous nous sommes séparés, & auons rompu nostre village à la mort du François qui a esté tué en nostre païs : chacun s'en est allé qui decà qui delà. » *Ibid.*, p. 254.

difficultés et les risques de la mission. La mort violente du « pauvre miserable François massacré aux Hurons » rend plausible une telle mort pour les missionnaires; ces derniers se servent des dangers évoqués par cette mort pour insister afin qu'un plus grand nombre de Pères soient envoyés en Nouvelle-France¹⁸. Les Amérindiens, superstitieux, croient que l'assassinat de Brûlé leur apporte des mauvais sorts et que l'oncle de Brûlé cherche à venger la mort de son neveu en provoquant une épidémie¹⁹. Un Algonquin prétend même avoir vu une Française, la sœur de Brûlé, empoisonner tout le pays avec son haleine²⁰. La mort de Brûlé serait la cause de plusieurs difficultés rencontrées par les Hurons, des

¹⁸ « Depuis la mort d'un pauvre miserable François massacré aux Hurons, on a découuert que ces Barbares auoient fait noyer le R.P. Nicola Recolect, tenu pour un grand homme de bien; tout cecy nous fait voir qu'il est besoing de tenir icy le plus de Peres qu'on pourra; car si par exemple le Pere Breboeuf & moy venions à mourir, tout le peu que nous sçauons de la langue Huronne & Montagnaise se perdroit, & ainsi ce seroit toufiours à recommencer & à retarder le fruit que l'on désire recueillir de cette Mission [...] », Thwaites, vol. 7, p. 232.

¹⁹ « A cette occasion ils nous aduouèrent les mauuais desseins qu'ils auoient eu cet hyuer sur nos vies, aians appris à ce qu'ils pensoient de bonne part, que l'oncle de feu Estienne Bruslé, en vengeance de la mort de son neupueu, dont on n'auoit tiré aucune satisfaction, auoit entrepris la ruine de tout le pays, & auoit causé cete maladie contagieuse. » Thwaites, vol 14, p. 17.

²⁰ « [...] un certain capitaine Algonquin a fait entendre à nos Hurons, qu'ils se trompoient de penser que les diables les fissent mourir, qu'ils ne deuoient s'en prendre qu'aux François, & qu'il auoit veu comme vne femme Française qui empestoit de son sonffle & de son haleine tout le pays; nos Sauuages s'imaginent que c'est la sœur de feu Estienne Bruslé qui se venge de la mort de son frère. », Thwaites, vol. 14, p. 52.

maladies jusqu'à la sécheresse. Son meurtre est aussi source de grande détresse pour les Hurons qui craignent à tout moment la vengeance des Français.

Les mauvaises mœurs de Brûlé ne sont mentionnées qu'une fois dans les écrits des jésuites. Le père Le Jeune le décrit comme un infâme qui ne mérite pas l'honneur d'un enterrement chrétien et que les jésuites auraient eu de la «peine à nous resoudre de faire à son occasion vn Cimetiere particulier, & de transporter en Terre sainte vn corps qui a mené vne vie si scandaleuse dans le Païs, & donné aux Sauuages vne si mauuaise impression des moeurs des François²¹. »

En somme, le récollet Sagard ainsi que les jésuites offrent très peu de détails au sujet de Brûlé. Qui plus est, ces détails n'offrent qu'un portrait plutôt sombre et négatif de Brûlé. L'essentiel des faits établis par les historiens est donc tiré des écrits de Champlain. Pour les fins de notre recherche, nous avons consulté deux œuvres de Champlain : *Les Voyages*, édités en 1619, font le bilan des voyages de 1603 à 1619, et *Les Voyages*, publiés en 1632, reprennent l'ensemble de tous ses écrits de voyage en Nouvelle-France. La version de 1619 nous est essentielle, puisque c'est dans cette version que Brûlé y est nommé pour la première fois dans les ouvrages de Champlain. Aucun autre ouvrage de Champlain n'est publié entre 1619 et 1632, alors que ces récits, un bilan des voyages de 1603 jusqu'à 1632, sont publiés en France. Lors de cette réédition, quelques passages ont été éliminés dont un, fort important, traitant d'Étienne Brûlé.

²¹ *Ibid.*, vol. 10, p. 306.

Dans *Les Voyages du sieur de Champlain*, publiés en 1619, Brûlé est explicitement nommé pour la première fois en 1618 lorsqu'il revient d'un séjour chez les Amérindiens. Champlain relate cette histoire. Brûlé s'est égaré du groupe de Hurons avec qui il voyageait et, étant convaincu qu'il allait mourir de faim, il s'est livré à une tribu iroquoise qui l'emprisonna et le brutalisa, lui arrachant la barbe et les ongles pour ensuite brûler les extrémités de ses doigts. Le truchement aurait été sauvé par l'*Agnus Dei* qu'il portait au cou. Ce long récit est d'ailleurs le seul endroit où Champlain nomme le jeune aventurier.

On retrouve cependant, avant 1618, un certain « mon garçon », que bon nombre d'historiens croient être Brûlé. Champlain parle de ce jeune homme à quelques reprises entre 1610 et 1618, toujours sur un ton assez neutre²². Si le personnage était important, Champlain l'aurait sûrement nommé, comme il le fait avec bien des gens qu'il rencontre, peu importe leur rang social. Lorsqu'il s'agit de domestiques, il mentionne souvent uniquement le prénom, comme c'est le cas avec Thomas Godefroy, qu'il nomme uniquement Thomas.

C'est Charles-Honoré Laverdière qui est le premier à affirmer, en 1870, que ce jeune « garçon » est Étienne Brûlé. Laverdière l'indique dans sa réédition des récits de voyages de 1632. En note, il écrit: « Ce jeune garçon était, ce semble, Étienne Brûlé car on lit, dans l'édition de 1632: "Or y auoit-il avec eux vn appelé Estienne

²² Samuel de Champlain, *Les Œuvres de Champlain*, par l'Abbé Charles-Honoré Laverdière, 1870. Réédition présentée par Georges-Émile Giguère, Montréal, Éditions du jour, 1973. Les passages mentionnant « mon garçon » ou « garçon » sont aux pages 220-222, 240, 249-260.

Brûlé, l'un de nos truchements, qui s'estoit adonné avec eux depuis 8 ans [...]»²³. Laverdière, qui publie ses rééditions de tous les récits de voyages, celle de 1619 incluse, ne fait pourtant pas ce lien dans la version de 1619. Puisque les six tomes réédités par Laverdière sont publiés la même année, on s'explique mal pourquoi l'auteur n'a pas pris la peine de se corriger dans sa réédition de la version de 1619, alors que les mêmes preuves à l'appui sont présentes. Il ne fait plus de doute qu'il y a des similitudes entre Brûlé et ce jeune «mon garçon». Lorsque Brûlé revient, en 1618, Champlain écrit qu'il est avec les Hurons depuis huit ans. Or, le jeune Français, «mon garçon», est le seul Blanc à avoir hiverné avec les Hurons en 1610. En outre, il est le premier Français à le faire. Un deuxième Français, Nicolas Vignau, hiverne chez les Amérindiens en 1611.

Le jeune «garçon» de Champlain a longtemps été sujet à interprétation. Certains y ont vu un nom affectif²⁴; pour d'autres, un synonyme de serviteur²⁵. Dans la langue française de l'époque, le terme «garçon» était synonyme de domestique²⁶. Le caractère affectif

²³ Laverdière, *Les Œuvres de Champlain*, tome V, Québec, 1870, p. 178.

²⁴ Dans *Le Canada : une histoire populaire*, le terme «mon garçon» n'apparaît qu'après la trahison de Brûlé. «Champlain perd tout. Il rentre en France. Loin, au cœur de la Huronie, un autre drame se déroule. Étienne Brûlé, celui que Champlain appelait "mon garçon" l'a trahi.» Mark Starowicz, *Le Canada : une histoire populaire. Épisode II, Les aventuriers et les mystiques : 1534 à 1670*, enregistrement vidéo, Société Radio-Canada, 2000. 1 cassette : 120 min., son, coul., VHS.

²⁵ Trudel, présenté plus loin, utilise avec raison le terme «mon serviteur». Voir *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. II, p. 171.

²⁶ *Dictionnaire du français classique, XVII^e siècle*, Paris, Larousse, 1989, p. 284.

de l'expression accentue la trahison de Brûlé. Il est d'autant plus traître que Champlain l'appelait «mon garçon». Certains historiens ont implicitement accordé une connotation affective au terme, afin de marquer un contraste²⁷. L'ambiguïté de l'expression devient encore plus évidente lorsqu'on se réfère aux traductions des œuvres de Champlain. Certains traduisent par «my boy»²⁸ et d'autres par «my servant»²⁹. Assurément, leur perception des faits et gestes de Brûlé n'a pu qu'être influencée par la signification personnelle qu'ils donnaient à l'expression.

Lorsque le jeune garçon quitte Champlain pour hiverner chez les Hurons, ce sont davantage les réticences des Hurons qui préoccupent Champlain. Il décrit ainsi le garçon.

I'avois vn ieune garçon, qui auoit desia yuerné deux ans à Quebecq, lequel auoit desir d'aller avec les Algommequins, pour apprendre la langue. Pontgraué & moy aduisasmes que s'il en auoit enuie que ce seroit mieux fait de l'enuoyer là qu'ailleurs, pour sçauoir quel estoit leur pays, voir le grand lac, remarquer les riuieres, quels peuples y habitent; ensemble descourir les mines & choses les plus rares de ces lieux & peuples,

²⁷ *Le Canada : une histoire populaire...*

²⁸ Edward Gaylord Bourne, *The Voyages and Explorations of Samuel de Champlain : 1604-1616*, Toronto, Courrier Press, 1911, 229 p.

²⁹ C.W. Butterfield, *History of Brûlé's discoveries and explorations, 1610-1626*, Grand Rapids Michigan, Black Letter Press, Cleveland, Helman-Taylor, 1974 (1898), 184 p.

afin qu'à son retour nous peussions estre informez de la verité. Nous lui demandasmes s'il l'auoit aggreable: car de l'y forcer ce n'estoit ma volonté: mais aussi tost la demande faite, il accepta le voyage tres-volontier³⁰.

Champlain reçoit en échange Sauvignon, un Amérindien qui hiverne avec lui en France. Le printemps suivant, les deux jeunes gens sont échangés à nouveau. Lorsque le jeune garçon arrive, Champlain note qu'il est vêtu à l'amérindienne. Même si certains historiens y ont vu un sentiment paternel envers le jeune homme, Champlain n'a rien dit qui le justifie. Champlain est très satisfait des résultats de cette expérience et des apprentissages de son «garçon», qu'il met immédiatement à son service à titre d'interprète. Cette pratique n'est pas unique; elle existe déjà au Brésil³¹ et est courante entre nations amérindiennes. En Nouvelle-France, Brûlé est certes le premier interprète au service des Français, mais bon nombre de jeunes garçons suivront ses pas et serviront au nom de la France et au profit de la traite des fourrures.

Le traître Brûlé

Les multiples versions des œuvres de Champlain offrent un autre aspect intéressant. Dans celle de 1619, Champlain raconte, de façon détaillée et sur plusieurs pages, l'anecdote de l'*Agnus Dei*. Dans la dernière version, celle qui paraît en 1632, après la trahison de

³⁰ Laverdière, *op.cit.*, tome V, p. 220.

³¹ Benjamin Sulte, *Pages d'histoire du Canada français*, Montréal, Granger, 1891, p.182.

Brûlé, cette section entière est omise. Certain historiens, dont Laverdière, croient à tort que la dernière version des voyages de Champlain a été éditée par quelqu'un d'autre que le grand explorateur. Laverdière prétend que l'œuvre paraît alors que Champlain est en Nouvelle-France³²; mais Champlain est en France jusqu'en 1633.

Champlain nomme Brûlé explicitement une fois dans la version de 1619 et ce, lors de l'épisode de *l'Agnus Dei*³³. Dans la version de 1632, cette histoire étant complètement omise, la première mention de Brûlé est faite en 1623, quand il annonce à Champlain l'arrivée de Guillaume de Caën. La version de 1632 nomme Brûlé explicitement à cinq reprises. Les quelques premières mentions sont banales; il n'est nommé qu'au passage. En 1624, Champlain relate les impressions du frère Gabriel Sagard par rapport aux jeunes Français qui

³² «Le recueil des *Voyages de Champlain*, publié en 1619, est la continuation des volumes imprimés en 1603 et 1613. Ce qui le recommande surtout, c'est qu'il est beaucoup plus complet que la reproduction qui en a été faite en 1632. On y retrouve, en effet, sur l'arrivée des récollets et sur leurs travaux, des détails ou des faits intéressants, dont la suppression en 1632 ne peut guère s'expliquer sans l'intervention d'une main étrangère[...].» Charles Honoré Laverdière, *Œuvres de Champlain, tome II*, Montréal, Éditions du jour, 1973, p. 479.

³³ «Or il auoit-il avec eux un appelé Estienne Brûlé, l'un de nos truchemens, qui s'estoit addonné avec eux depuis 8. ans, tant pour passer son temps, que pour voir le payx, & apprendre leur langue & façon de vivre, & est celuy que i'auois envoyé, & donné charge d'aller vers les Eutouhoronons à Carantaoüan, affin d'amener avec luy 500. hommes de guerre [...]» Par la suite, Champlain poursuit avec les aventures d'Étienne Brûlé depuis leur dernière rencontre et le passage occupe 8 pages (vol. 2, p. 133-141).

hivernent chez les Hurons³⁴. C'est ici que nous apprenons que Brûlé reçoit une solde de cent pistoles par année.

La mention suivante se retrouve beaucoup plus loin dans le texte, quand Champlain le nomme parmi les traîtres³⁵. Plus tard, la trahison de Brûlé est reprise par Champlain qui condamne longuement l'infidélité de Brûlé et de Marsolet³⁶, un autre

³⁴ « Le 16. le frère Gabriel arriva avec 7. canaux [...] nous comptant tout ce qui s'estoit passé en son hyvernement, & la mauuaise vie que la pluspart des François auoit mené en ce païs de Hurons, & entr'autres: Le truchement Bruslé à qui l'on donnoit cent pistolles par an, pour inciter les sauuages à venir à la traite, ce qui estoit de tres-mauuais exemple, d'enuoyer ainsi les personnes si maluiuants que l'on eust deub chastier seuerement, car l'on recognoissoit cet homme pour estre fort vicieux, & adonné aux femmes; mais que ne fait faire l'esperance du gain, qui passe par dessus toutes considérations. » Samuel de Champlain, *Les Voyages de Champlain, tome VI*, œuvres éditées par Charles-Honoré Laverdière, 1870, p. 80-81.

³⁵ *Ibid.*, p. 244.

³⁶ « [...] je vy Estienne Bruslé truchement des Hurons, qui s'estoient mis au Seruice de l'Anglois, & Marsolet, ausquels ie fis vne remonstrance touchant leur infidelité, tant enuers le Roy qu'à leur patrie[...] » Il ajoute, à l'égard de Brûlé et de Marsolet : « pensez vous estre prisez de ceste nation? Non, asseurez vous, car ils ne s'en seruent que pour la necessité, en veillant toufiours sur vos actions, sçachant que quand vn autre vous offrira plus d'argent qu'ils ne font, vous les vendriez encore plustost que vostre nation, & ayant cognoissance du païs ils vous chasseront, car on se sert des perfides pour vn temps, vous perdez vostre honneur, on vous monstrera au doigt de touets parts, en quelques lieu que vous soyez: disant, Voilà ceux qui ont trahy leur Roy & vendu leur patrie, & vaudroit mieux pour vous mourir que viure de la façon au monde, car quelque chose qui arrive vous aurez toufiours vn ver qui vous rongera la conscience[...] Ils me disoient, Nous sçauons tres bien que si l'on nous tenoit en France qu'on nous pendroit, nous sommes bien faschez de cela, mais la chose est faite, il faut boire le calice puisque nous y sommes, & nous resoudre de iamais ne retourner en France: l'on ne laissera pas de viure, ô pauures excusez, qui si on vous attrape vous qui estes suiets

interprète qui se range du côté des frères Kirke. C'est la dernière fois que le nom de Brûlé apparaît dans les œuvres de Champlain.

Compte tenu des variantes entre les versions des *Récits de Voyages de Champlain*, les réviseurs de cette édition seraient les premiers auteurs à reconstruire l'histoire de Brûlé. Cette interprétation de Brûlé comme traître marque l'historiographie pendant de nombreuses années. Une recherche approfondie des écrits du XVII^e siècle le démontre bien : le nom d'Étienne Brûlé est absent³⁷. Le premier historien à le faire renaître de ses cendres, plus d'un siècle après sa mort, c'est François-Xavier de Charlevoix. L'interprétation de Charlevoix reprend les propos de Champlain et considère Brûlé comme l'un des traîtres qui se rallie, après la prise de Québec, aux frères Kirke³⁸. Seule la référence de l'auteur dans la table des matières nous laisse perplexe. Selon Charlevoix, Brûlé aurait été calviniste et aurait

à voyager, vous courez fortune d'être pris & chastiez. Je vis Louis le Sauvage [...] Bruslé truchement fut avec luy aux Hurons.» *Ibid.*, p. 265-267.

³⁷ Les auteurs suivants n'en font nullement mention : Pierre Boucher, sieur de Boucherville, *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France, vulgairement dite le Canada*, Chez Florentin Lambert, Paris, 1664; Louis Hennepin, *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique entre le Nouveau Mexique et la mer glaciale [...]*, Chez Guillaume Broedelet, Utrecht, 1697; Louis Hennepin, *Nouveau voyage d'un pais plus grand que l'Europe avec les réflexions des entreprises du Sieur de LaSalle sur les mines de St-Barbe[...]*, Chez Antoine Schouten, Utrecht, 1698; Louis Armand de Lom d'Arce Lahontan, *Mémoires de l'Amérique septentrionale, ou, La suite des voyages de Mr. le baron de Lahontan*, Chez les frères L'honoré, Lattaye, 1704.

³⁸ F.-X. Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France* Tome I, Paris, Chez Nyon Fils, 15 octobre 1734, réimpr., éditions Élysée, Montréal, 1976. p.169.

servi dans la flotte anglaise³⁹. Aucun autre historien subséquent ne soulève cet aspect religieux de Brûlé. Ni Champlain ni les religieux de l'époque, comme Sagard et les jésuites, ne le mentionnent. De plus, le port de l'*Agnus Dei*, médaillon porté par les catholiques, semble aller à l'encontre de cette interprétation. Comme s'il avait voulu rajouter à la trahison pour mieux le diaboliser.

En 1845, François-Xavier Garneau publie le premier tome de son *Histoire du Canada*. Dans cet ouvrage de grande envergure, Brûlé n'est jamais mentionné. Garneau écrit que Champlain est le premier Européen à voir la Mer Douce, le lac Huron, en 1615⁴⁰, alors que cet honneur revient de droit à Brûlé. Chose encore plus surprenante, le nom de Brûlé n'est pas présenté lorsque Garneau aborde la prise de Québec par les frères Kirke⁴¹. Dans l'œuvre de Garneau, tout se déroule comme si Brûlé n'avait jamais existé. Cette omission est trop flagrante pour ne pas nous amener à penser qu'elle est volontaire. Garneau, grand nationaliste, évitait peut-être la mention de Brûlé pour ne pas entacher sa vision du Canada français. Brûlé avait, après tout, nié sa patrie en faveur des Anglais.

La réhabilitation de Brûlé : Laverdière et Sulte

L'abbé Laverdière, spécialiste de Champlain, est en fait le premier à amorcer la réhabilitation de Brûlé en

³⁹ « Brûlé, (Etienne) Calviniste François, sert dans la Flotte Anglaise, qui prit Quebec, 169. » *Ibid.*, p. 610.

⁴⁰ François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada*, 4^e éd., Montréal, C.O.

⁴¹ *Ibid.*, chapitre III. Il est important de noter que Garneau a, par ailleurs, consulté l'ouvrage de Charlevoix dans lequel Brûlé est nommé parmi les traîtres.

ajoutant à sa vie connue tous les épisodes reliés aux faits et gestes du « mon garçon ». Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, Laverdière est le premier à faire le rapprochement entre les deux personnages des récits de Champlain.

Quelques années plus tard, J.-B.-A. Ferland, qui écrit à son tour une histoire du Canada, mentionne aussi Brûlé comme un traître. Racontant en entier l'échange d'un jeune Français et d'un jeune Huron, il ne fait pourtant pas de lien entre ce jeune et Brûlé, ignorant ainsi le travail de Laverdière publié quelques années plus tôt⁴². Dans un autre passage, il décrit la profession de truchement en ces termes:

À cette époque, l'on rencontre pour la première fois dans notre histoire, une classe d'hommes qui par la suite a joué un grand rôle dans la colonie. Les français [*sic*] qui avaient devancé Champlain chez les Hurons étaient de jeunes gens actifs, intelligents et entreprenants. Après avoir vécu au milieu des sauvages, ils parlaient facilement les langues du pays, et rendirent de grands services à leurs

⁴² J.-B.-A. Ferland, *Cours d'histoire du Canada par J.B.A Ferland, Prêtre : Première partie : 1534-1663*, deuxième édition, N.S. Hardy, Québec, Libraire-Éditeur, 1882; p. 159. «[...] ils ramenaient avec eux le français qui leur avait été confié l'année précédente. Ce jeune homme était vêtu à la manière des sauvages; il avait bien appris leur langue pour servir d'interprète à Champlain dans les conseils qui suivirent leur arrivée. Comme il avait été fort bien traité, deux autres français demandèrent à aller passer l'hiver dans les pays de l'ouest, l'un chez les Hurons, l'autre chez les Algonquins.»

compatriotes, en qualité d'interprètes. C'est ainsi que Nicolle, Godefroy, Hertel, Cousture, Marguerie se préparèrent à être utiles dans les négociations avec les sauvages⁴³.

Il ignore donc complètement l'existence de Brûlé avant la prise de Québec; après la défaite, il ne se gêne pas pour le qualifier de traître⁴⁴. Ferland, toutefois, fait dire à Champlain qu'il n'était pas disposé à venger la mort de Brûlé. Pour Champlain, Étienne Brûlé était un « trans-fuge qui, ayant embrassé le parti des Anglais, n'était plus même considéré comme français⁴⁵.»

À l'inverse de Ferland, Benjamin Sulte s'intéresse à la vie de Brûlé au cours de ses premières années au Canada. Sulte est si certain que Brûlé est ce jeune homme envoyé chez les Amérindiens en 1610 qu'il le nomme parmi les survivants du premier hiver à Québec⁴⁶. Racontant l'échange entre le jeune Français et Sauvignon, il écrit: «On croit que ce jeune Français en question se nommait Etienne Brûlé. Celui-ci était natif de Champigny. Il fut, pendant plusieurs années, interprète des Hurons⁴⁷». Dans un ouvrage ultérieur, un passage de Sulte laisse croire qu'il ignorait le lien

⁴³ *Ibid.*, p. 178.

⁴⁴ Dans une note de bas de page, l'auteur parle de Marsolet qui fonda par la suite une famille canadienne. Il conclut en disant : «Marsolet et Brûlé déclarèrent qu'ils avaient été forcés par les Anglais de rester avec eux.» *Ibid.*, p. 234.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 234.

⁴⁶ Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, tome I, Montréal, Wilson & Cie, 1882, p. 93. Cette observation est reprise dans *Pages d'histoire du Canada*, Montréal, Granger, 1891, p. 175.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 99-100.

qu'avait établi Laverdière et qu'il pensait être le premier historien à raconter la vie de Brûlé avant l'époque de la prise de Québec⁴⁸.

Le processus de réhabilitation du personnage est donc bien entamé⁴⁹. Pour Sulte, Brûlé est plus qu'un traître. C'est avant tout un aventurier, un explorateur et même un interprète marquant⁵⁰. Tout au cours de ses écrits, Sulte parle des va-et-vient de Brûlé avec grande minutie. Grâce aux écrits de Champlain et des autres contemporains de Brûlé, il déduit ce qu'auraient pu être ses déplacements. Il est en effet le premier à s'efforcer de comprendre Brûlé et à publier ses mérites dans les explorations et les aventures de la Nouvelle-France. Le passage suivant illustre assez bien l'attention qu'il lui porte.

Le 9 juillet 1615, Champlain s'embarqua
au saut Saint-Louis, avec deux interprètes,
Etienne Brulé et le nommé Thomas, pour

⁴⁸ «Je crois que c'était Étienne Brulé, d'après les relations de Champlain qui signalent plus tard les services rendus dans cette direction par ce même interprète, à une date correspondant à celle de 1610.» Benjamin Sulte, *Pages d'histoire du Canada*, Montréal, Granger, 1891, p. 176.

⁴⁹ Le processus de réhabilitation de Brûlé n'est pas seulement entamé pour l'histoire du Canada. Certains ouvrages américains écrits à la fin du XIX^e siècle, plus particulièrement celui de Consul Wilshire Butterfield, s'inspirent des propos de Sulte. Pour Butterfield, Brûlé n'est pas un Canadien-Français qu'il faut valoriser, mais bien un Blanc qui découvre la Pennsylvannie. Il permet d'affirmer la présence blanche sur ces territoires dès le début du XVII^e siècle. C.W. Butterfield, *History of Brûlé's discoveries and explorations, 1610-1626*, Grand Rapids Michigan, Black Letter Press, Cleveland, Helman-Taylor, 1974 (1898), 184 p.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 175.

visiter le pays des Hurons. Thomas fut de retour à Québec, ainsi que Champlain, l'année suivante, mais Brûlé demeura parmi les Sauvages, parcourut les abords des lacs Hurons, Ontario, Erié; pénétra dans la Pennsylvanie, descendit la Susquehanna jusqu'à la mer, revint par le pays des Iroquois, à l'est du lac Ontario, tomba aux mains de ces Sauvages qui lui arrachèrent les ongles et lui promènèrent des tisons enflammés sur le corps, puis le libérèrent dans l'espoir de s'en faire un allié. Enfin, il repassa par le Haut-Canada, s'embarqua à la baie Georgienne et revit Québec en 1618. Le pauvre Brûlé devait être rebrûlé pour la dernière fois, vers 1634, chez les Hurons⁵¹.

Son interprétation des «voyageurs-interprètes» reste, en général, très positive⁵². Cela dit, il ne faut toutefois

⁵¹ *Ibid.*, p. 179. Voir Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, p.17, 37,136, 147, 176.

⁵² «De 1608 à 1633, la physionomie distinctive des gens amenés plus directement par Champlain fut celle de l'interprète et « voyageur » ou du voyageur-interprète, pour être mieux compris. Ces hommes possédaient une instruction plus qu'ordinaire; la plupart parlaient le latin, l'anglais et le hollandais. Venant tous de la Normandie (excepté Brûlé et J.-P. Godefroy), ils arrivèrent ici vers l'âge de vingt ans, quelques-uns à quinze ans. Ce n'était point de vulgaires aventuriers: Champlain les avait choisis; ils restèrent sous sa main et, plus tard, fondèrent des familles canadiennes. Ce n'est point là le caractère de simples coureurs de bois. On les voit conduire au loin les missionnaires dont ils avaient préparé la visite en instruisant les capitaines sauvages et baptisant les enfants.» Sulte, *Pages d'histoire du Canada*, p.182.

pas prétendre que Sulte ignore les penchants négatifs des interprètes. Leurs mauvaises mœurs, décrites par le frère Sagard, sont présentes dans le texte de Sulte⁵³. Cependant, rien ne dénonce le comportement de Brûlé comme individu exclu du groupe des interprètes. En outre, sa trahison de 1629 n'est pas mentionnée dans certaines œuvres de Sulte⁵⁴. La réhabilitation d'Étienne Brûlé est complète. Sulte se montre le précurseur de cette nouvelle image de Brûlé : il n'était pas un traître, mais un aventurier et un explorateur.

Mais pourquoi Sulte s'intéresse-t-il au personnage de Brûlé? Pourquoi vouloir à tout prix lui donner une place de choix dans l'histoire canadienne? À première vue, nous pourrions supposer que Sulte, en tant que Canadien-Français vivant en Ontario depuis plusieurs années, avait intérêt à rendre hommage à ce personnage. Brûlé est, après tout, le premier Français à visiter le territoire actuel de l'Ontario. Comme nous allons le voir plus loin, la présence de Brûlé en Ontario est d'une importance primordiale dans l'histoire des Franco-Ontariens.

Nous pourrions aussi suggérer que Sulte porte un intérêt particulier aux voyageurs et interprètes, ces hommes symbolisant, par leur sens de l'aventure et leur liberté totale, un mode de vie à jamais aboli par l'industrialisation et l'urbanisation croissante de son époque.

⁵³ Sulte, *Histoire des Canadiens-Français, tome II*, p. 13.

⁵⁴ Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, tomes I et II, Montréal, Wilson & Cie, 1882; Benjamin Sulte, *Pages d'histoire du Canada*, Québec, Granger, 1891; Benjamin Sulte, *Mélanges Historiques: Études éparses et inédites de Benjamin Sulte*, compilées, annotées et publiées par Gérard Malchelosse, vol. 1 et 5, Montréal, G. Ducharme Libraire-éditeur, 1918-1919.

Ces suppositions sont vite démenties lorsqu'on tente de comprendre Sulte, l'homme, et Sulte, l'historien. Premièrement, Sulte n'aurait eu aucun intérêt à faire de Brûlé un personnage important de l'Ontario français. Quelques décennies après la publication des ouvrages consultés, cet Ontarien de résidence et fonctionnaire fédéral affirme que les Canadiens-Français de l'Ontario n'ont pas de raison constitutionnelle de s'opposer au Règlement XVII⁵⁵. De toute évidence, Sulte ne cherche pas à présenter Brûlé comme symbole de la présence et, par conséquent, des droits des Canadiens-Français de la province de l'Ontario.

Deuxièmement, pour ce qui est de son intérêt pour Brûlé, il ne faudrait surtout pas oublier que Sulte est un érudit qui s'intéresse à divers sujets. Grand amateur de l'histoire commémorative⁵⁶, il aurait été grandement influencé, comme Garneau, par ce mouvement de valorisation des Canadiens-Français à l'aube du tricentenaire de Québec et aurait, tout comme Garneau, omis certains détails de la vie de Brûlé afin de ne pas ternir son interprétation du Canadien-Français typique. Selon Patrice Groulx, il cherche à «se distinguer de ses prédécesseurs et concurrents en écrivant l'histoire du développement organique du Canada français plutôt que de [ses] institutions et de

⁵⁵ «Il n'existe aucun droit écrit au sujet de la langue française en Ontario. [...] Le gouvernement ne peut sans se dégrader, céder devant des menaces et des insolences - lui qui a créé les classes françaises et qui a plein droit de les supprimer.» AUL, 121/10/1.2, Sulte à Malchelosse, 12 et 13 juin 1916. Cité dans Patrice Groulx, «Benjamin Sulte, Père de la commémoration», p. 52.

⁵⁶ Voir *Ibid.*

[son] destin politique⁵⁷. » Étienne Brûlé aurait donc été un candidat idéal, non pas parce qu'il était venu en Ontario en 1610, mais plutôt parce qu'il était Canadien-Français et qu'il aurait participé au « développement organique » du Canada français.

Quoique Sulte dépeigne une image plus positive de Brûlé, on continue de publier des interprétations négatives. Narcisse-Eutrope Dionne, contemporain de Sulte et autre spécialiste biographique de Champlain, n'a pas encore mis de côté l'image du traître qu'a lancée Champlain dans son édition de 1632. Dans un ouvrage publié en 1891, Dionne mentionne Brûlé parmi les hommes qui fondent Québec⁵⁸. Il le place aussi en présence de Champlain en juillet 1610 avant l'échange entre le jeune Français et Sauvignon⁵⁹ et, évidemment, il reprend l'explication de Sulte qui veut que le jeune garçon de 1610 soit Étienne Brûlé sans, par contre, mentionner l'échange dans le texte. Cette partie de l'histoire de Brûlé n'apparaît que dans la note explicative qu'il réserve à Brûlé, dans une version, revue et augmentée, publié en 1906⁶⁰, à la veille du tricentenaire de la fondation de Québec. Dionne s'intéresse néanmoins à Brûlé comme individu ainsi qu'à ses déplacements⁶¹ en utilisant, tout comme Sulte, les références ambiguës et parsemées de Champlain pour construire une histoire cohérente du personnage.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 53.

⁵⁸ N.-E. Dionne, *Samuel de Champlain : fondateur de Québec et père de la Nouvelle France. Histoire de sa vie et de ses voyages*, Québec, A. Côté, 1891, p. 216.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 6.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 413.

⁶¹ *Ibid.*, p. 24-25, 29 et 93.

Dionne s'intéresse aux événements qui entourent la prise de Québec; il n'hésite pas à qualifier Brûlé et ses partenaires de traîtres qui, «se souciant fort peu de leurs compatriotes, avaient pris parti contre eux ». Il explique cependant le geste de Brûlé, justifiant ainsi sa trahison.

De tout temps il y eut des traîtres, mais dans la circonstance présente, la conduite des deux interprètes (Brûlé et Marsolet) ne saurait être trop sévèrement jugée, à raison des motifs sordides qui les induisirent à renier leur patrie et leur plus grand bienfaiteur. [...] Le sort de la colonie était donc scellé. Tous ceux qui étaient revêtus de quelque autorité [...] devaient forcément quitter le pays. Les autres restaient libres, et surtout les interprètes, dont les Kirke avaient un besoin impérieux pour leur négoce avec les sauvages. Car, en se rendant maître du Canada, ils avaient pour principal objectif de se familiariser avec les indigènes afin de se substituer aux Français dans le commerce des fourrures. Voilà pourquoi ils insistèrent auprès de Marsolet et de Brûlé pour les enrôler sous leur bannière. Sans eux, en effet, il n'aurait pu trafiquer avec les sauvages, qui regardaient les autres peuples comme étrangers⁶².

Brûlé aurait même reçu 100 pistoles de l'amiral Kirke « pour son allégeance »⁶³. Pour Dionne, ce

⁶² *Ibid.*, p. 214-218.

⁶³ *Ibid.*, p. 237.

comportement reste inacceptable, tant chez les Français que chez les Hurons. Néanmoins, contrairement à Ferland, Dionne ne cherche pas à dénoncer les faits et gestes de Brûlé, préférant offrir une vision plus nuancée⁶⁴. Cette tentative de réconciliation entre Français et Anglais reflète, en quelque sorte, cette même tentative à l'aube du tricentenaire⁶⁵. Dionne exprime ainsi avec beaucoup de justesse les sentiments de son époque.

En 1944, l'ouvrage de François-Xavier Garneau, présenté ci-dessus, est revu, révisé et augmenté par Hector Garneau, le petit-fils de l'historien. Dans cette version, quelques références à Brûlé sont ajoutées, mais ces dernières sont maigres et n'ajoutent rien à la création de ce personnage quasi mythique d'Étienne Brûlé. Les interprétations de H. Garneau ne viennent que confirmer ce qui est véhiculé par les historiens de l'époque.

Lorsque F.-X. Garneau mentionne Sauvignon, Hector Garneau ne modifie rien pour y ajouter la présence de Brûlé. Toutefois, lorsque l'auteur mentionne la découverte du lac Huron par Champlain, la référence se transforme de « C'était le premier Européen à reconnaître ce lac » à « C'était le premier Européen après Étienne Brûlé à reconnaître ce lac⁶⁶ ». Brûlé n'est toutefois plus associé aux frères Kirke, résultat, peut-être, de l'influence de Sulte.

⁶⁴ Voir les excellents passages aux p. 155 à 156, 237 et 348 pour avoir une bonne idée du ton général adopté par l'auteur.

⁶⁵ Dans son œuvre publiée en 1891, Dionne ne fait que deux mentions de Brûlé. Nous croyons que cette reprise et mise en lumière du personnage dans la réédition sont influencées à la fois par les écrits de Sulte et par le tricentenaire de Québec, qui évoquent un désir d'oublier les antécédents troubles entre Canadiens-Français et Canadiens-Anglais du pays.

⁶⁶ Garneau, *Op.cit.*, p. 173.

Il faut donc reconnaître que l'intérêt qu'avait porté Dionne à Brûlé ne s'est pas maintenu au cours du XX^e siècle. Ce fait renforce l'hypothèse présentée ci-dessus : la réhabilitation de Brûlé se fait dans le contexte du tricentenaire. Lorsque l'événement et les sentiments qui en découlent sont passés et que les difficultés entre Canadiens-Français et Canadiens-Anglais, telles que le Règlement XVII et la conscription, refont surface, Brûlé perd de son importance. Hector Garneau, d'ailleurs, ne mentionne que quelques faits banals à son sujet, alors que l'abbé Lionel Groulx, qui écrit en 1950 son *Histoire du Canada Français depuis la découverte*, ne fait qu'une seule référence à Brûlé. En parlant des multiples découvertes de Champlain, Groulx écrit :

Mais que sera-ce dans quelques années, assez tôt, en 1615 particulièrement, lorsque, le premier des grands explorateurs, il aura pénétré plus avant, touché aux Grands Lacs et recueilli de ses avant-coureurs, Etienne Brûlé, Jean Nicolet, d'autres éclaircissements sur le mystère américain?⁶⁷

Cette référence, qui semble, de prime abord, banale, nous paraît révélatrice d'une nouvelle prise de conscience des historiens. Quoique Groulx se réfère encore à Champlain comme le premier grand explorateur, l'historien mentionne ses avant-coureurs, dont Brûlé. Ne voit-il pas l'apparente contradiction? Comment Champlain peut-il être *le* premier grand

⁶⁷ Lionel Groulx, *Histoire du Canada Français depuis la découverte*, Montréal, L'Action Nationale, 1950, p. 35.

explorateur, alors que d'autres explorent avant lui? Ce commentaire de Groulx, qui par ailleurs néglige entièrement Brûlé, montre l'importance que doivent dorénavant accorder les historiens à Brûlé et aux autres interprètes et coureurs de bois. Sans eux et les Amérindiens, Champlain n'aurait sans doute pu «découvrir» toutes les merveilles de ce «mystère américain».

Les lacunes dans l'œuvre de Groulx sont quelque peu comblées par un de ses contemporains, Gustave Lanctôt, qui publie, lui aussi, une histoire du Canada. Ses références à Brûlé ne sont pas nombreuses, mais elles sont plus détaillées que celles de Garneau. Pour Lanctôt, l'interprétation de Laverdière et de Sulte ne fait pas de doute. Lanctôt ne mentionne même pas le terme «mon garçon», mais se contente de dire tout simplement: «Quant aux Hurons, appréciant la droiture et l'amitié de Champlain, ils acceptèrent d'amener dans leur pays un jeune Français, Etienne Brûlé, qui devient le premier Européen à voir le lac Huron⁶⁸. » Lanctôt ne fait que quelques références directes à Brûlé⁶⁹. Il prétend ainsi que Brûlé aurait été le premier Européen à voir les chutes du Niagara⁷⁰ et le premier Blanc à explorer le lac Supérieur lors de son expédition de 1616 à 1618.

Brûlé examiné par l'universitaire Marcel Trudel

Avec Marcel Trudel, Brûlé est examiné par un universitaire chevronné. Dans les deux premiers tomes de son *Histoire de la Nouvelle-France*, publiés en 1966,

⁶⁸ Gustave Lanctôt, *Histoire du Canada: des Origines au Régime Royal*, Beauchemin, Montréal, 1959, p. 146.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 155 et 162.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 412.

Trudel fait au-delà de cinquante références à Brûlé⁷¹. Il pousse beaucoup plus loin l'analyse de Sulte et de Dionne en examinant, comme ce dernier, les deux facettes du personnage.

Trudel accepte à son tour l'interprétation voulant que Brûlé soit le jeune interprète envoyé chez les Amérindiens en 1610⁷². Il place donc Brûlé à Québec lors de sa fondation en 1608⁷³ et en fait le premier Blanc à passer le saut Saint-Louis en canot en 1610⁷⁴, suivi de Champlain au cours de l'été 1613. Trudel prétend aussi que Brûlé serait retourné chez les Hurons en 1611 pour y hiverner une deuxième fois⁷⁵. Champlain l'aurait peut-être envoyé à nouveau chez les Hurons en juin 1613, mais l'historien ne fait que spéculer. Il hésite entre Brûlé, Godefroy et même Marsolet⁷⁶. Trudel continue

⁷¹ Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France: vol. II, Le comptoir: 1604-1627*, Montréal, Fides, 1966, p. 153, 157, 159, 167, 169, 172, 176, 178, 179, 184, 193, 196, 202, 216s., 219s., 220, 227s., 228s., 229, 231s., 259, 292, 295, 303, 305, 327, 340s., 358, 366, 367, 382s., 385, 388, 390, 429, 447, 467, 486-500. Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France: vol. III, La seigneurie des cents-associés I. Les événements*, Montréal, Fides, 1966, p. 22, 23, 40, 44, 116, 117, 128.

⁷² Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France, vol. II*, p. 172, 176.

⁷³ En note de bas de page, l'auteur écrit à ce sujet: «Aucun document ne mentionne nommément Brûlé en 1608, mais, à propos de 1610, Champlain parle d'un «jeune garçon qui avoit hyverné deux ans à Québec». Or, en ce jeune garçon qui part pour les Pays d'en haut, nous reconnaissons Brûlé d'une façon certaine, puisque Champlain, à propos de 1618, le nomme et le rattache à ce départ de 1610. *Ibid.*, p. 153. Trudel nomme aussi Brûlé parmi les personnes à avoir hiverné à Québec en 1609. *Ibid.*, p. 167.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 178.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 178.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 202.

de suivre de près les déplacements de l'interprète. Lors d'un voyage en 1615, Champlain amène avec lui un interprète. Compte tenu des habitudes de Brûlé, qui « se tenait habituellement avec les sauvages [...] »⁷⁷, Trudel prétend que ce serait Godefroy qui aurait accompagné Champlain. Au cours de cette même année, il y aurait eu seize Français en Huronie : Champlain, Le Caron, Brûlé, Godefroy et douze autres individus non identifiés. Trudel note également que Brûlé n'y est pas nommé et que seul le prénom de Godefroy, Thomas, est mentionné.

Trudel ne nie aucunement les talents d'explorateur de Brûlé, mais il nuance beaucoup le compte rendu que le truchement fait à Champlain en 1618. Trudel prétend que ni Champlain ni Brûlé n'ont vu le lac Érié en 1616, puisque ce dernier ne décrit rien qui pourrait ressembler au lac Érié ou aux chutes Niagara. Brûlé aurait, toutefois, traversé la rivière Niagara là où cette rivière était navigable⁷⁸. L'historien raconte que Brûlé explore le pays des Andastes et mentionne aussi la découverte du lac Supérieur par Brûlé et Grenole, en 1623⁷⁹.

C'est sans doute la critique de la véracité des dires de Brûlé qui caractérise le mieux la contribution de Trudel. En réponse à la question posée en sous-titre, « Faut-il croire ce que raconte Brûlé? »⁸⁰, Trudel répond par la négative. Selon l'historien, Champlain a cru les récits de Brûlé, puisqu'il les a publiés en 1619, mais il aurait cessé d'y croire, ce qui explique leur absence dans la version publiée en 1632⁸¹. Le laps de temps écoulé

⁷⁷ *Ibid.*, p. 216.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 231.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 447.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 227.

⁸¹ *Ibid.*, p. 229.

entre les aventures et son récit laisse aussi l'historien fort perplexe.⁸²

Plus étonnante encore est l'indifférence de Brûlé à l'égard du rapport qu'il doit à son chef. Rentré à Cahiagué, alors que Champlain est toujours au village de Carhagouha, à quelque 25 milles, Brûlé ne se donne pas la peine d'aller raconter ses extraordinaires aventures à Champlain, qui l'avait pourtant envoyé à Carentoüan, ni de lui dire qu'il a rejoint l'Atlantique en voyageant vers le sud; c'est seulement au bout de deux ans, en 1618, à l'occasion de la traite des Trois-Rivières, que Brûlé décide de parler: on croirait qu'il craint, à ce moment-là, qu'on le retire de la Huronie et qu'il veut par son récit se montrer essentiel⁸³.

Trudel apporte ainsi plusieurs éléments nouveaux à l'analyse et à l'interprétation du truchement Étienne Brûlé. Il fait mention du salaire de Brûlé de 100 pistoles par année⁸⁴, tout comme Dionne, mais fait aussi référence

⁸² Trudel croit donc que Champlain aurait lui-même révisé l'édition de 1632 de ses *Voyages*.

⁸³ *Ibid.*, p. 229.

⁸⁴ «[...] on verse, par exemple, à Brûlé, un salaire annuel très élevé, pour être sûr que, chaque printemps, les Hurons viendront à la foire du Saint-Laurent.» *Ibid.*, p. 388; «[...] les marchands étaient obligés d'entretenir en Huronie et ailleurs des agents de propagande: à ce titre, Brûlé touchait un salaire annuel de 100 pistoles.» *Ibid.*, p. 305.

à certaines transactions financières qu'il a tentées lors de son séjour en Nouvelle-France⁸⁵.

Lorsqu'il s'agit du comportement des interprètes,⁸⁶ Trudel évite le ton accusateur et réprobateur de ses prédécesseurs. Pour Trudel, il est important de souligner l'influence qu'ont les Amérindiens sur les Français qui vivent avec eux. En cherchant à réhabiliter les Amérindiens, c'est Brûlé qui, du même souffle, en profite.

L'influence des indigènes est plus envoûtante encore. Soumis en Europe à des contraintes de tous les instants, les Français trouvaient ici des hommes qui vivaient sans contrainte aucune, dans une liberté qui pouvait paraître absolue. [...] Les Français succombent avec d'autant plus de facilité aux plaisirs de cette vie libre, qu'ils sont jeunes: Charles de La Tour vient en Acadie à l'âge de 14 ans; Brûlé et Marsolet arrivent ici « petits garçons » et se trouvent tout à coup

⁸⁵ Louis Hébert, un habitant de Nouvelle-France, a des difficultés financières. «[D]e Caën ne lui a opposé que des obstacles: il a défendu à Etienne Brûlé de prêter 100 écus sans intérêt à Hébert, se réservant à lui seul de prêter de l'argent à 25% [...]» *Ibid.*, p. 303.

⁸⁶ «[D]epuis 1610, les Français entretenaient constamment des interprètes en Huronie; leur rôle essentiel était de convaincre chaque printemps les Hurons de descendre à la traite du Saint-Laurent; pour sa part, Etienne Brûlé recevait 100 pistoles par an “pour inciter les sauvages à venir à la traite”, mais la mauvaise conduite de la plupart de ces Français n'était pas toujours de nature à fortifier l'alliance et encore moins à rendre sympathique aux Hurons la civilisation française et chrétienne.» *Ibid.*, p. 36.

lâchés dans un monde où les contraintes ne sont plus là pour mettre un frein : ces Français, écrit le récollet Le Caron, « ne servent & ne sont là pour la plus grande partie que de servir de scandalle, & sont plustost propres à faire blasphemer le nom Chretien qu'a en faire honorer la memoire, abusans & faisans mille sortes de vilenies, voir plus que ces pauvres miserables Sauvages⁸⁷.

Brûlé réexaminé par un clerc

En 1987, Étienne Brûlé est examiné par un clerc, le jésuite Lucien Campeau, autre spécialiste de la Nouvelle-France. Ce dernier ne s'intéresse pas directement à Brûlé, mais bien à la mission des jésuites chez les Hurons, entre 1634 et 1650. Dans un ouvrage publié en 1987, Campeau fait quelques mentions de Brûlé. La majorité d'entre elles n'ont rien de surprenant, puisqu'elles sont tirées des *Relations des Jésuites*. Elles relatent des faits ou des événements déjà présentés. Il y a cependant un passage qui apporte une autre dimension au rôle de Brûlé dans l'Histoire.

Louis de Sainte-Foy était Amantacha, ce jeune ami d'Étienne Brûlé qui avait été baptisé à Rouen, le 8 décembre 1627, après avoir été instruit par le P. Daniel. Il savait bien le français. Le néophyte fut ramené au pays avec Brûlé

⁸⁷ *Ibid.*, p. 185.

par la première flotte des Cent-Associés, en 1628. Capturés tous deux et conduits à Londres, le Français fit passer le Huron pour le fils du roi du pays. Revenu avec les Kirke en 1629, il fut pris par les Tsonnontouans, lors de la grande défaite des siens⁸⁸.

Brûlé aurait donc été en France entre 1627 et 1628. Ce fait n'est toutefois pas repris par d'autres historiens. Il aurait aussi été capturé par les Anglais après 1628, après quoi il serait retourné en Europe pour ensuite retraverser l'Atlantique vers le Canada, où il meurt en 1633⁸⁹.

En gros, Campeau peint un portrait plutôt semblable à celui qui se retrouve dans les *Relations des Jésuites*. Les mentions faites à Brûlé dans son ouvrage⁹⁰, outre celle présentée dans la citation ci-dessus, traitent du meurtre de Brûlé, des répercussions de sa mort sur la mission, sur les relations entre Hurons et jésuites et sur les superstitions autochtones. Campeau soutient, comme Trigger, que l'assassinat de Brûlé a des antécédents politiques. Il trace ainsi un lien direct entre la relation

⁸⁸ Lucien Campeau, S.J., *La Mission des Jésuites chez les Hurons : 1634-1650*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1987, p. 121.

⁸⁹ Dans cet ouvrage de Campeau, les sources utilisées pour tirer ces conclusions ne sont ni décrites, ni nommées. Toutefois, nous sommes portés à croire qu'elles se retrouvent dans un ouvrage publié la même année, *Monumenta Novae Franciae*. Cet ouvrage, que nous prévoyons consulter dans des recherches subséquentes, regroupe une multitude de sources primaires du XVII^e siècle tels des correspondances et documents officiels, qui ne se retrouvent pas dans les documents et ouvrages utilisés dans le cadre de cet article.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 39, 117, 118, 121, 126, 143, 147, 202, 204, 207, 277.

de Brûlé avec les Neutres, qui mène à sa mort, et les relations qu'entretiennent les jésuites avec d'autres nations autochtones.

Campeau pousse d'ailleurs très loin l'analyse d'un conflit économique et politique lié à la mort de Brûlé. Il prétend que Brûlé aurait voulu éliminer les Hurons comme intermédiaires dans la traite. Le voyageur de l'époque peut rejoindre le pays des Neutres en passant par le Saint-Laurent et le lac Ontario, une route beaucoup plus simple que l'Outaouais et le lac Nipissing sur lesquels il faut voyager pour rejoindre les Hurons. À l'époque de Brûlé, par contre, le passage sur le lac Ontario est barré par les guerres entre Iroquois et Hurons, et ce n'est qu'après l'éclatement de la Huronie que ce passage sera utilisé pour la traite.

Brûlé : premier personnage de l'Ontario français

Même si les écrits présentés permettent une évaluation exhaustive et critique du personnage maintenue par les historiens ultérieurs, Brûlé devait connaître une autre carrière. En effet, Brûlé peut être perçu comme le premier Franco-Ontarien ou, du moins, le premier personnage européen de l'Ontario français.

C'est après l'avènement de la Révolution tranquille et la disparition du Canada français que s'enclenche le processus de quête d'identité au cours desquel les Franco-Ontariens se tournent vers leur passé, à la recherche d'une histoire et de personnages qui justifieraient leur présence en Ontario. Alors que l'histoire du Canada débute en 1534 avec

Jacques Cartier, l'histoire des Franco-Ontariens débute en 1610 avec l'arrivée en Ontario d'Étienne Brûlé⁹¹.

Lorsqu'il s'agit du passage entre le Canada français et l'Ontario français, nous aurions pu nous attendre à une certaine rupture dans la présentation historique du personnage. Ce n'est cependant pas le cas : le personnage est déjà réhabilité depuis près d'un siècle. Les historiens franco-ontariens n'ont donc pas intérêt à donner à ce personnage plus que ce qui lui revient déjà par l'entremise des interprétations précédentes. C'est toutefois au niveau de la croyance populaire et de la mythologie orale que Brûlé semble s'élever au rang de héros⁹².

Conclusion

Bien d'autres aventuriers et coureurs de bois suivront Brûlé dans ce vaste territoire qui, en quelque sorte, reste le seul refuge pour les Français qui tentent de

⁹¹ Règle générale, les historiens de l'Ontario français utilisent l'année 1610 comme début de l'histoire de l'Ontario français. On nomme parfois Brûlé mais, souvent, on n'utilise que la date en mentionnant qu'elle correspond à l'arrivée du premier Français, sans nommer ce dernier. Voir Gaétan Gervais, « L'historiographie franco-ontarienne : à l'image de l'Ontario français » dans *La francophonie ontarienne : bilan et perspectives de recherche*, Ottawa, Le Nordir, 1995, p. 125.

⁹² Voir le site web du gouvernement de l'Ontario : <http://www.kids.premier.gov.on.ca/french/history/famous.asp#heroes>, consulté le 26 janvier 2004. Voir aussi Josette Bouchard-Müller, *Étienne Brûlé 1592-1633 : Entre l'Histoire et la légende : Un mythe franco-ontarien*, Toronto, La Société d'histoire de Toronto, 1994. Cette bande dessinée illustre la vie de Brûlé et « va tenter d'apporter une image un peu plus réaliste du personnage en tenant compte de récentes découvertes historiques. »

fuir l'emprise de l'Empire.⁹³ Pierre-Esprit Radisson et Médart Chouart Des Groseilliers feront l'objet d'études plus nombreuses et plus poussées, bien qu'ils aient suivi les traces de Brûlé. Cette recherche ne fait qu'amorcer l'analyse historiographique de Brûlé. En plus des écrits d'historiens canadiens-français présentés ci-dessus, bon nombre d'historiens canadiens-anglais, français, anglais et américains l'ont décrit. Le rang de héros qu'on lui accorde en Ontario lui est aussi attribué en Pennsylvanie, où il est révééré, non pas en tant que Français, mais bien à titre de premier Blanc à y séjourner. L'intérêt porté à Brûlé est presque impossible à mesurer. Sur Internet, plus de 3,500 sites lui font référence, une école secondaire de langue française de la région de Toronto porte son nom et le gouvernement de l'Ontario le compte parmi les héros de la province⁹⁴!

Les récits de Brûlé varient d'un historien à l'autre selon les époques, certes, mais rien de ce qui s'inscrit dans leurs écrits n'est entièrement fabriqué. Les historiens n'ont que repris les documents disponibles : les œuvres de Champlain, de Sagard et des jésuites, pour peindre ces divers tableaux d'un même personnage. Il faut noter l'apparente facilité de modeler l'histoire afin de lui donner l'allure recherchée. Les Franco-Ontariens cherchent un héros? L'Histoire leur donne Brûlé. Les Français cherchent un traître? L'Histoire leur présente

⁹³ Gilles Havard, *Empires et métissage: Indiens et Français dans les Pays d'en Haut 1660-1715*, Québec, Septentrion, 2003, p. 773-774.

⁹⁴ Voir le site web du gouvernement de l'Ontario : <http://www.kids.premier.gov.on.ca/french/history/famous.asp#heroes>, consulté le 26 janvier 2004.

Brûlé. Les historiens cherchent un nouvel explorateur? Voilà que l'Histoire leur offre ce même Brûlé.

L'étude proposée présente plusieurs portraits divergents de Brûlé : Brûlé le traître. Brûlé le truchement. Brûlé l'aventurier...le grand explorateur. Brûlé le pêcheur et l'immonde. L'athée, le menteur, l'ignoble. Le courageux, le héros, le premier Franco-Ontarien. Toutes ces affirmations, aussi contradictoires soient-elles, ne sont pas fausses. Elles ne sont pas, non plus, entièrement vraies. Leur véracité dépend tout simplement de l'époque où elles ont été produites.

HOMMAGE À JEANNE MONBRIAL BRYAN (1933-1991)

Clermont Trudelle

*Collège universitaire Glendon
Université York (Toronto)*

Pierre Fortier

*Collège universitaire Glendon
Université York (Toronto)*

Toronto français avant 1945

Au début des années 1870, la population de Toronto est de 56 092 habitants dont 572 Canadiens français. Trente ans plus tard, soit en 1901, Toronto compte plus de 208 040 habitants. Parmi eux se trouvent maintenant 3 015 Canadiens français¹ qui doivent supporter des conditions de travail pénibles dans un milieu culturel qui leur est étranger et même, à l'occasion, franchement hostile.

Ces déracinés ne restent pas longtemps sans point de ralliement. À partir de 1887, qui est la date de sa fondation, la première paroisse française de Toronto, la paroisse du Sacré-Cœur, répond à leurs besoins religieux, culturels et sociaux. La première église ouvre ses portes en 1888, au 436 de la rue King Est².

¹ Gaétan Vallières et Marcien Villemure, *Atlas de l'Ontario français*, Montréal, Édition Étude Vivante, 1981, p. 19.

² Clermont Trudelle et Pierre Fortier, *Toronto se raconte : la Paroisse du Sacré-Cœur*, Toronto, Société d'histoire de Toronto, 1987, p. 24-25.

Ce n'est que huit ans plus tard, soit en 1896, que le Conseil des écoles séparées catholiques fait bâtir le premier étage de l'école du Sacré-Cœur, rue Sackville³.

La paroisse n'est pas la seule à s'intéresser aux besoins culturels et sociaux des francophones. Il y a aussi l'Alliance française, fondée à Toronto en 1902. La première allusion à la création de l'Alliance française à Toronto est faite au cours de l'hiver 1901. Le 28 octobre 1902, lors d'une réunion qui s'est tenue à University College de l'Université de Toronto, on fonde l'Alliance française (*The Varsity*, 12 novembre 1902)⁴, dans le but de favoriser la diffusion de la langue et de la culture françaises, ainsi que d'organiser des manifestations culturelles susceptibles d'intéresser tout autant les Canadiens des deux langues que tous les groupes ethniques. Des professeurs de University College de l'Université de Toronto, qui compte déjà un département de Français très florissant, animent cet organisme⁵.

Ces mêmes besoins seront aussi satisfaits, en partie, par le comte Rochereau de La Sablière qui, en 1913, est nommé premier agent consulaire de France. Il était alors gérant de l'usine des Dusseault qui fabriquait des landaus pour enfants, des lits, des traîneaux, etc., sous la raison sociale de Gendron Manufacturing dont le personnel était presque à 100 % canadien-français.

³ *Ibid.*, p. 26.

⁴ Les Archives de la Société d'histoire de Toronto conservent un exemplaire de l'acte officiel de création de l'Alliance française daté du 22 avril 1927, intitulé: « Letters Patent Under the Ontario Companies Act. Incorporating ».

⁵ Le département de Français de l'Université de Toronto a publié une étude exhaustive des Études françaises à l'Université: C.D. Rouillard *et al.*, *French Studies at the University of Toronto 1853-1993*, Toronto, Department of French, University of Toronto, 1994, 294 p.

Cela dit, la paroisse demeure l'institution qui tente de répondre le mieux aux besoins des francophones de Toronto. En 1912, elle célèbre son vingt-cinquième anniversaire. Le nombre de familles augmente. Ce qui explique, en partie, cette croissance démographique, c'est qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, Toronto accueille un afflux important de nouveaux immigrants d'Europe dont des Français de France, de Belgique et de Suisse. En arrivant à Toronto, ces immigrants s'adressent aux dirigeants de la paroisse du Sacré-Coeur pour trouver un logis, un emploi ou encore un appui moral (pas toujours facile à gagner) qu'ils jugent nécessaires pour s'adapter à leur pays d'adoption⁶. On songe alors à bâtir une deuxième paroisse pour répondre aux besoins des 226 familles canadiennes-françaises qui, selon le recensement de 1918, vivent à l'ouest de la rue Spadina⁷.

Ce projet se réalise le 19 décembre 1920, alors qu'on assiste à l'inauguration officielle de l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, au cœur de cette deuxième paroisse française. L'abbé Rodrigue Lussier, jeune finissant du séminaire de Saint-Hyacinthe au Québec, qui, trois ans plus tôt, avait exprimé le désir de regrouper les Canadiens français à Toronto⁸, en sera le premier curé.

Le moment est mal choisi. Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, en effet, une régression se fait sentir partout dans le monde de l'industrie et dans

⁶ Clermont Trudelle et Pierre Fortier, «*Le Bulletin de Toronto : journal d'expression et d'impressions acadiennes* », dans *la Revue de l'Université de Moncton*, Moncton, vol. 27, 1994, p. 300-301.

⁷ Trudelle et Fortier, *Toronto se raconte...*, p. 27.

⁸ Voir la lettre de Rodrigue Lussier à l'évêque de Saint-Hyacinthe (le 9 novembre 1917) dans Trudelle et Fortier, *Toronto se raconte...*, p. 36-37.

celui des affaires. Les contrats de guerre ne sont pas renouvelés et le chômage augmente. Les Canadiens français, venus à Toronto travailler dans les usines d'armement, doivent, pour la plupart, retourner dans leur localité d'origine. Cet exode de la grande ville fait qu'en 1928, la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc perd la majorité de ses paroissiens de langue française. Des familles irlandaises occupent de plus en plus de bancs laissés vides, tant et si bien que, ce qui avait été une paroisse française deviendra St. Joan of Arc, paroisse qui existe toujours au 1701 de la rue Bloor Ouest, entre les rues Dundas et Edna.

Par contre, la paroisse du Sacré-Cœur, elle, reste très fréquentée. Un nouveau curé, Édouard Lamarche, neveu du curé fondateur Philippe Lamarche, tous deux originaires de Saint-Esprit au Québec⁹, arrive en 1925 pour y rester jusqu'à sa mort, en 1962.

Le premier mai 1935, le Comité paroissial¹⁰ adresse une requête à Mgr James Charles McGuigan, archevêque de Toronto, dans laquelle il soumet le projet de la construction d'une nouvelle église. Dans sa requête, le Comité invoque les raisons motivant sa demande : l'augmentation du nombre de familles françaises qui, à ce moment-là, dépasse 500; l'emplacement peu pratique de l'église actuelle, si loin de tout; les réparations coûteuses et urgentes qui s'imposent à la vieille église de la rue King Est. Puis le Comité rassure l'archevêque, en

⁹ Saint-Esprit fait partie de la seigneurie de l'Assomption dont le dernier seigneur s'éteint le 21 décembre 1924.

¹⁰ Le Comité paroissial est composé de MM. Rodolphe Archambault, Joseph Bouvier, Edgard Pouliot, Albert Lemieux et le curé Édouard Lamarche. (Voir Trudelle et Fortier, *Toronto se raconte...*, p. 52).

soulignant que l'état financier de la paroisse est excellent, ce qui fait que le projet a de bonnes chances d'être mené à bien. L'autorisation est accordée. Le 25 octobre 1936, James Charles McGuigan bénit la pierre angulaire de la nouvelle église, sise à l'angle des rues Sherbourne et Carlton, qui ouvre ses portes le 31 mars 1937, avant d'être solennellement bénie le dimanche 27 juin. Mgr McGuigan officie à ces fêtes, assisté par le père Gilles Labelle et l'abbé Philippe Bouvier, tous deux enfants de la paroisse¹¹.

Cette paroisse est loin d'être homogène. Elle est plutôt le digne reflet de la population française de Toronto¹² qui, en 1941, s'élève à 19 423, pour atteindre 31 853 en 1951. À peu près la moitié de ces francophones viennent de l'Ontario, 20% de l'Acadie, 19% du Québec et 4% des provinces de l'Ouest. Il faut ajouter à ce nombre 4% de Franco-Américains et 6% d'immigrants français venus, bien sûr, de la France, mais aussi d'autres pays d'Europe.

Des centaines de ces Français s'installent près de l'Université de Toronto. Profondément attachés à la mère patrie, ils vivent dans les regrets et la nostalgie. S'ils trouvent la vie à Toronto difficile, c'est qu'ils se sentent isolés, rejetés par les Canadiens français qui ne se montrent pas accueillants, qui sont même méfiants à leur égard.

Arrivée de Jeanne Monbrial Bryan

Cet article porte sur l'histoire vécue de l'une de ces immigrantes françaises venue à Toronto au début

¹¹ *Ibid.*, p. 53.

¹² Thomas R. Maxwell, *The Invisible French: The French in Metropolitan Toronto*, Waterloo, Wilfrid Laurier Press, 1977, p. 23 à 27.

des années 1930 pour y chercher foyer et refuge. Jeanne Monbrial Bryan s'y sent d'abord, comme tant d'autres, abandonnée, sentiment qu'elle combat en s'impliquant énergiquement dans la vie de sa nouvelle communauté et en s'engageant avec ardeur. Renée Senneville, qui a bien connu Jeanne Bryan pour avoir milité à ses côtés pendant plusieurs années, écrit dans *L'Express de Toronto*: « Cette profonde pénétration d'esprit qui semble l'avoir guidée dans toute son implication auprès de la communauté, cette sagacité, elles lui sont venues tout naturellement par sa propre expérience de " nouvelle venue en Amérique du Nord ". Mais déjà, jeune Parisienne, elle disposait de cette vue exacte, claire et lucide des choses¹³. » Au cours des 58 années qu'elle passera à Toronto (1933-1991), Jeanne Bryan changera tellement de choses que, dans le même article, Renée Senneville la qualifiera d'« architecte de la vie française à Toronto » et qu'au lendemain de sa mort, survenue en 1991, Marcelle McGibbon fera d'elle la « pionnière de la francophonie torontoise¹⁴ ».

Pendant toutes ces années, Jeanne Bryan met au service des Français de Toronto son courage, sa détermination et sa volonté qui ne recule pas devant les obstacles, même ceux qui paraissent infranchissables. Pour elle, le principe de toute action humaine naît et croît dans la volonté de l'être libre qui s'épanouit au contact des autres, comme une fleur au soleil, celui du Midi où est originaire sa famille, mais aussi celui de Paris où Jeanne est née le 29 avril 1902, ce qui fait d'elle

¹³ Renée Senneville, « Mme Jeanne Bryan : l'architecte de la vie française à Toronto », dans *L'Express de Toronto*, 6-12 mai 1986, p. 1.

¹⁴ Marcelle McGibbon, « Pionnière de la francophonie torontoise : Jeanne Bryan est décédée », 7-13 mai 1991, p. 4.

une Parisienne, mais d'origine méridionale, «un oiseau d'avril¹⁵» comme elle se plaisait souvent à le dire.

Jeanne Monbrial a connu une enfance et une jeunesse heureuses. Doux et rêveurs sont les souvenirs qu'elle en garde. Son père, mort alors qu'elle n'était âgée que de cinq ans, était un haut fonctionnaire, à Paris. Le seul souvenir de lui qu'elle raconte avec émotion, remonte au jour où, fillette de quatre ans et demi, elle s'était perdue sur l'avenue des Champs-Élysées. Son père l'avait retrouvée et, pour la consoler et la rassurer sans doute, il l'avait assise sur ses épaules.

Adolescente, elle a vécu dans un milieu cultivé, animé par des professeurs, des artistes et des musiciens qui venaient à la maison. Ces «prêtres de l'esprit» (JB/DC), comme elle les appelait avec reconnaissance, lui ont inspiré un amour, à la fois passionné et raisonné, de la France à laquelle elle reconnaissait une mission civilisatrice.

Sa mère, sortie d'un excellent milieu bourgeois, restera toute sa vie une confidente et une amie.

Après son lycée, Jeanne Monbrial rêve de faire de la médecine et commence même une première année à l'université. Mais la guerre de 1914-1918 met fin à ce projet. À vingt ans, elle se dirige plutôt vers l'École des hautes études commerciales. Vers la fin des années 1920 et au début des années 1930, elle travaille pendant six ans à Paris à titre d'adjointe administrative à l'hôpital américain¹⁶, où elle met en place un département

¹⁵ Entrevue de Jeanne Bryan accordée à Danièle Caloz de la Société d'histoire de Toronto, le 20 mars 1986. Toute autre référence à ce document sera suivie, dans le texte, de «JB/DC» entre parenthèses.

¹⁶ Cet hôpital est situé au 63 du boulevard Victor Hugo, quelques minutes à pied du célèbre bois de Boulogne. Au tout début, l'hôpital américain n'était qu'une petite ambulance sans trop de ressources, rue Chauveau. Mais en 1932, l'hôpital devient la grande institution que l'on connaît.

de radiologie. « Quel travail passionnant! » (JB/DC), dira-t-elle. Il a fallu approcher plusieurs personnes, créer de nombreux contacts, avoir de l'entregent, ce qui lui apportera une formation exceptionnelle des plus pratiques.

Malgré son travail exigeant, Jeanne Monbrial trouve le temps de sortir, de visiter musées et salles d'expositions, de se divertir et de découvrir un peu chaque jour les grandes merveilles de Paris. Parfois, le soir ou pendant le week-end, elle sort avec des amies, invitées à des bals ou à des réceptions. C'est ainsi qu'elle rencontre son futur mari à un bal de l'ambassade polonaise, en 1932. Étudiant étranger à Paris et vivant à la maison canadienne de la cité universitaire, Alfred Thomas George Bryan, par le biais d'accointances universitaires, était invité à bien des soirées de ce genre. Quelques semaines plus tard, au cours de cette même année, Jeanne Monbrial le rencontre de nouveau à un autre bal, celui de l'École normale supérieure, dans cette atmosphère splendide du grand amphithéâtre de la Sorbonne dans lequel 3 000 personnes avaient pris place. Elle dansera avec lui sans toutefois renoncer à un autre projet de sa soirée, celui de se rendre à une réception importante à une ambassade.

À l'occasion d'un troisième bal, elle invitera son nouvel ami à venir à la maison afin de le présenter à sa mère et de lui faire connaître une vraie famille française de Paris.

Alfred Bryan était étudiant, en voyage d'étude à l'étranger. Il habitait à Toronto avec sa famille établie au Canada au commencement du siècle. « De bien braves gens d'origine modeste, avenants et fort gentils » (JBDC), précisera Jeanne Bryan. L'étudiant rentrera

donc quelques mois à Toronto, d'où il lui écrira de belles et touchantes lettres. Un an plus tard, en février 1933, Alfred revient à Paris. Le mariage a lieu le 14 mars. Jeanne Bryan manifeste son désir de rester française, comme le confirme son livret de mariage où l'on peut lire que l'épouse conserve sa nationalité. Jeanne Bryan restera toujours française de fait et de cœur. Le 29 avril, jour même de son 31^e anniversaire de naissance, le jeune couple s'embarque pour le Canada. Le 5 mai, les Bryan arrivent à Toronto pour s'y établir définitivement. Par sa conduite, elle illustre le proverbe : « Qui prend mari prend pays¹⁷ ».

Mais elle ne s'habitua pas facilement à Toronto. « Vous voulez une bonne plaisanterie? Je ne suis pas encore habituée », de dire Jeanne Bryan à la journaliste de *L'Express de Toronto*, en 1986. Et elle reprend à son compte un autre proverbe : « Là où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute ... Et, comme la chèvre, j'ai brouté, mais j'ai pas mal tiré sur la corde¹⁸! ».

Une ardente patriote

Ce personnage haut en couleur, volontaire, déterminé, s'engage dans plusieurs activités favorables à la communauté française qui lui devra son essor et son épanouissement. Cet engagement fera dire au professeur Jean-Claude Jaubert de l'Université York que Madame Bryan reste toujours, pour lui, « l'image de l'énergie, de l'enthousiasme, d'une inépuisable réserve d'amour et de sympathie pour tous ceux — et ils ont toujours été

¹⁷ Pierre DesRuisseaux, *Le Livre des proverbes québécois*, Québec, Les Éditions l'Aurore, 1974, p. 82.

¹⁸ Senneville, « Mme Jeanne Bryan... », p. 1.

très nombreux — qui partageaient ses intérêts et ses activités¹⁹ ».

En 1940, au moment même où la France capitule, Jeanne Bryan se joint à un petit groupe de gens comprenant le professeur Georges L. Assié de University College²⁰ et sa collègue Isabelle Balthazard²¹, pour créer le Cercle littéraire France Libre de Toronto qui, pendant la guerre, organise des conférences remarquables données par des invités chevronnés. Jeanne Bryan sera l'âme de ce Cercle. Comme le taureau, sous le signe duquel elle est née, elle entre dans l'arène et s'inscrit, dès le 18 juin 1940, au Mouvement de la France combattante qui s'implante vigoureusement à Toronto. Elle organise des *tag-days*, au cours desquels on vend au public des insignes au bénéfice de l'œuvre de Charles de Gaulle. Elle organise aussi des fêtes, des concerts, des expositions, des ventes aux enchères dans le but d'amasser des fonds et de les faire parvenir au général. Elle se rappelle avoir envoyé

¹⁹ Jean-Claude Jaubert, « Mme Jeanne Bryan : l'architecte de la vie française à Toronto », dans *L'Express de Toronto*, 6-12 mai 1986, p. 1.

²⁰ « Georges L. Assié became a part-time instructor in 1927 and remained on the faculty, with some interruptions, until 1946. It was Assié who called a meeting of the members of the Toronto French colony in June 1940 to rally their support for Charles de Gaulle. Thus was established one of the first Free French committees in Canada. This action was followed by the creation of the Cercle Littéraire France Libre. Having vowed to return to his home country "les armes à la main", he enlisted in the ranks of General Leclerc's division attached to the Third American Army. In 1944, Sergeant Assié had the unique experience of being at the liberation of Paris. Following demobilization in 1945, he returned to University College briefly. In the early eighties he was living in well-deserved retirement in Ploumana'h, Brittany. » (C.D. Rouillard, *French Studies at the University of Toronto 1853-1953*, p. 91).

²¹ "She was active in cultural organizations in Toronto, particularly the Alliance Française and, during the war, the Cercle Littéraire France Libre, and was honoured with the *palmes académiques* in 1951." *Ibid.*, p. 94.

de 25 000 \$ à 30 000 \$ et cela en dollars de l'époque, ce qui pesait davantage. « Tout Toronto s'est promené avec la croix de Lorraine qui lui battait à la boutonnière, dira Jeanne Bryan... On s'est tout de même rendu compte que l'idée de la France, ça c'était de Gaulle » (JB/DC).

Avec quelques femmes du Cercle, dont le but est d'envoyer à des marins français des vêtements et bien d'autres choses pour leur trousse de guerre, elle met sur pied un ouvrage.

Ces activités font partie d'une vague de patriotisme qui déferle sur Toronto durant toute la Seconde Guerre mondiale. On assiste à un grand mouvement de solidarité pour la France occupée par les troupes allemandes. Des Français en exil se réfugient à Toronto. Des francophones d'ici, soldats volontaires, partent se battre en Europe. On voit aussi d'un meilleur œil l'enseignement du français dans la Ville-Reine²².

Après la guerre, le Mouvement France Libre est dissout. Jeanne Bryan continue toutefois son action humanitaire en organisant des rencontres chez elle, le jeudi après-midi, pour les jeunes épouses de guerre qui arrivaient à Toronto peu préparées à vivre au Canada.

Sur le plan personnel, elle mène une vie de famille plutôt conventionnelle : « Au risque de ne pas apparaître comme étant une femme de grande valeur, précise-t-elle, j'aime croire fermement que le fait d'avoir des enfants et de tenir maison ne sont pas l'accomplissement absolu d'une destinée. Nous faisons des enfants parce que

²² Clermont Trudelle et Pierre Fortier, « Berthe Castonguay et l'enseignement du français à Toronto », dans *Capsules d'histoire du Canada au XX^e siècle : Aventure et vécu de femmes : un outil pédagogique pour les cours d'histoire au niveau secondaire*, Régina, Les Éditions de la Nouvelle plume, 2002, p. 81-84.

nous sommes des femmes, parce que c'est dans la nature, mais pour moi, ça n'a pas été l'accomplissement majeur de mon existence. C'est simplement le résultat de mon éducation, du changement de vie auquel je m'étais soumise²³ ».

Des enfants, elle en a eu quatre, dont le cadet est né en 1947 dans sa maison du 89, Pleasant Boulevard de Toronto, encombrée de meubles et de souvenirs de France, dans laquelle elle accueillait amis et compatriotes qu'elle aidait à s'adapter à la vie canadienne, tout en les entraînant dans d'innombrables activités au goût français.

La fondation de l'Association Nationale France-Canada

En 1948, Jeanne Bryan et quelques Français établis à Toronto fondent, le 13 novembre, sous la présidence d'honneur de son excellence l'ambassadeur de France, Francisque Gay, l'Association Nationale France-Canada dont les objectifs sont de faciliter l'adaptation au pays de Français récemment arrivés au Canada et d'encourager ceux qui sont déjà établis en Ontario à conserver leur langue ainsi que leur culture. Un des buts premiers de l'Association était de réunir Français et Canadiens d'origine ou d'adoption, en vue d'assurer une meilleure connaissance des deux pays²⁴.

Plus tard, en 1975, les quelque 500 membres à Toronto représentent plus de 25 pays. Ils sont répartis

²³ Senneville, « Mme Jeanne Bryan... », p. 1.

²⁴ On lit dans le *Livret* de l'Association Nationale France-Canada: « Vouée à la promotion et à l'affirmation concrète de l'amitié franco-canadienne sous tous les aspects, France-Canada est un organisme d'animation socio-culturelle ouvert à tous ». (Archives de la Société d'histoire de Toronto).

comme suit: 40 % de Français, 10 % de Canadiens français, 25 % d'anglophones francophiles et 25 % de Néo-Canadiens²⁵. Comme on peut le constater, la majorité des membres n'est ni française comme en France, ni canadienne-française comme dans les autres «comités» au Canada, où le mouvement s'est répandu. Les diverses commissions offrent des programmes et des activités très variés: loisirs culturels (soirées de poésie, spectacles, causeries, visites guidées d'expositions, *etc.*), loisirs sociaux (bals et dîners dansants, dont celui du 14 juillet) et des loisirs sportifs (tennis, équitation, canotage, camping, *etc.*).

Le président fondateur de l'Association Nationale France-Canada de Toronto fut le très distingué Henri Hulot (1948-1954) auquel succède Jeanne Bryan (1954-1958). Pour Jeanne Bryan et tous les membres de l'Association, les relations internationales ne sont pas uniquement le fait des États et des institutions, mais relèvent également des initiatives individuelles, ce que reconnaît et souligne son Excellence l'Ambassadeur du Canada, Gérard Pelletier, dans son message à l'Association, en 1975: «Grâce à votre Association, écrit-il, des femmes et des hommes de nos deux pays ont tissé entre eux un réseau inestimable de liens personnels et communautaires. J'émetts le vœu qu'un nombre toujours croissant de Français et de Canadiens suivent leurs traces dans l'avenir» (*Livret de l'Association Nationale France-Canada*).

À l'occasion du 41^e Congrès de l'Association France-Canada qui se déroule à Saint-Malo, le 31 mai 1991, on publie dans le numéro du journal *Parallèle 48*

²⁵ Voir: *Le Bulletin de l'Association France-Canada*, vol. 27, n° 6, novembre 1975, p. 1.

de juillet et août 1991, le texte intégral du premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, dont voici un passage, lu par l'Ambassadeur du Canada en France, Monsieur Claude Charland.

Ce qui sera retenu par l'histoire, ce que nous célébrons aujourd'hui, c'est que la langue et la culture françaises sont l'héritage commun de l'Europe et de l'Amérique. À l'Association Nationale France-Canada, j'offre mes félicitations pour la façon admirable avec laquelle elle nourrit et développe le trésor que nous partageons. À la ville de Saint-Malo, je dis, au nom du Canada: nous avons mis un peu de temps à vous rendre la politesse de votre visite en 1534. C'est qu'entre-temps, le Canada et la France ont transformé un océan en un canal de communication.

Les mots de Mulroney résument élégamment l'œuvre de France-Canada, dont le but avoué est de faire mieux comprendre la France aux Canadiens et le Canada aux Français. Pour Jeanne Bryan et pour tant d'autres Français, qui viendront s'établir sur les bords du lac Ontario, c'est cette amitié et cette entente qu'ils voulaient voir régner entre les Français et les Canadiens de part et d'autre de l'Atlantique, entre «ces cousins qui n'étaient pas toujours très cousinsiers» (JB/DC), comme elle nous le disait, en plaisantant.

Le French Ciné-Club et les Trétaux de Paris

Encouragée par quelques membres du département de français de University College, Jeanne Bryan participe à la création du French Ciné-Club of Toronto en 1951²⁶.

Il faut dire, en toute honnêteté, que la machine avait été mise en marche par les professeurs Clarence Dana Rouillard²⁷, Michel Eugène Sanouillet²⁷, Charles Saint-Elme de Champ²⁹, Marguerite MacDonald³⁰ et Georges L. Assié qui ont vu à ce que University College

²⁶ Dans cet article, quand nous parlerons du French Ciné-Club of Toronto, dont les bureaux étaient situés au 89 Pleasant Boulevard, Toronto 7 (« Letters Patent Incorporating French Ciné-Club of Toronto, recorded the 5th days of June 1958 as number 69 in Liber 836, by Grace C. Dunsford, recording officer, Provincial Secretary's Office, Toronto. 16 p.), nous utiliserons le mot Ciné-Club.

²⁷ « In 1937, Clarence Dana Rouillard was appointed as assistant professor at University College. Rouillard was a New Englander but, as F.C.A. Jeanneret wrote « he fits perfectly into the Canadian milieu... as valuable as he can be, a fine scholar... very useful on committees, progressive, frank and direct but never offensive, easy to get along with but not easy-going... with many interests in the best things but not too much absorbed in any other than his work ». Throughout the forties and fifties, Rouillard taught language and literature in the undergraduate and graduate programs with sureness and authority..., and when Jeanneret moved to the chancellorship of the university in 1959, the headship of the French Department at University College went by common consent to Dana Rouillard... The government of France made him an *officier d'Académie* and *chevalier de la Légion d'honneur* in 1968. » (C.D. Rouillard, *French Studies at the University of Toronto 1853-1993*, p. 95-96).

²⁸ « Né à Montélimar, diplômé de la Sorbonne, le professeur Sanouillet, a été envoyé en mission, en 1949, par le gouvernement français et a travaillé 25 ans au University College. Il est retourné en France en 1974 où il a obtenu un poste à Reims. » (*Ibid.*, p. 99).

²⁹ « (1872-1959) Premier président de l'Alliance française de Toronto (1902), professeur de français à University College où il fut aussi metteur en scène. » (*Ibid.*, p. 44, 80-83, 145-147).

³⁰ « Marguerite MacDonald and Michel Sanouillet's great success in fostering French cinema led to weekly film shows of cultural interest for

soit doté d'une excellente salle de projection. Mais, avec le temps et après le départ du professeur Sanouillet, rentré en France, il devient de plus en plus difficile de réserver cette salle. «On y prenait trop de place, de raconter Jeanne Bryan. On nous a dit alors : "Vous êtes bien gentils, mais maintenant mettez les voiles"» (JB/DC). C'est ainsi que le Ciné-Club³¹ verra le jour. Il existera pendant vingt-trois ans, de 1951 à 1974³².

students. As their successor, Alexander Ross brought cinemascope to Room 106, in what was soon to be named Ciné Cent-Six. » (*Ibid.*, p. 100). « F.C.A. Jeanneret provided departmental sponsorship to the presentation of French films, from Marguerite MacDonald's pioneer series at the Hollywood Theatre to the later University College Ciné-Club and the creation by the French Department of a projection room at University College. » (*Ibid.*, p.86).

³¹ Les premiers directeurs du Ciné-Club, en 1953, sont : le président, Bernard Marie Mouchot (employé de bureau); le vice-président, Georges André Barbet (traducteur); la secrétaire-trésorière, Jeanne Émilie Monbrial Bryan (ménagère); Éva Manon Cooper (institutrice); Monique Nane de Villèle (secrétaire). Sa constitution est adoptée, le 25 février 1957, à l'Assemblée générale annuelle du Club, qui a lieu au Wymilwood, au 150 de la rue Charles Ouest. La Société du Ciné-Club est incorporée le 25 avril 1958 «under the provisions of the Corporation Act of Ontario». La première réunion officielle des directeurs a lieu le 26 janvier 1959, au 111 de la rue Richmond Ouest, à Toronto. Elle réunit les sept directeurs nommés d'office : 1. le consul général de France : M. Jules Beauroy; 2. le consul général de la Suisse : M. I. Sembinelli; 3. le Consul de Belgique : M. Arthur Bullens; 4. l'Attaché commercial de France : M. J. Charlois; 5. la secrétaire du Ciné-Club : Mme Jeanne Émilie Monbrial Bryan; 6. le président sortant du Ciné-Club : M. Bernard Marie Mouchot; 7. le prédécesseur du président sortant du Ciné-Club : M. M. Sanouillet et les sept directeurs élus chaque année par les membres, pour un mandat d'un an : 8. le professeur John Sinclair Wood de Victoria College; 9. Éva Marion Cooper (institutrice); 10. Georges André Barbet (traducteur); 11. Monique Marie Villèle (secrétaire); 12. le professeur W.H. Trethewey de Victoria College; 13. la professeure Marguerite MacDonald de University College; 14. Albert Saint-Jean (homme d'affaires). La constitution, les lois et les règlements ainsi que les armoiries de la Société commerciale du French Ciné-Club of Toronto et les procès-verbaux de plusieurs réunions des directeurs du Ciné-Club composent un livre de 51 pages que l'on peut consulter aux Archives de la Société d'histoire de Toronto.

³² Ses objectifs étaient de promouvoir l'étude et la connaissance de la langue et de la culture françaises par le biais du cinéma. C'est dans cette intention que la projection de films était parfois suivie de discussions.

Les premières séances ont lieu au théâtre Odeon Hyland. Les cinéphiles occupent, presque tous les dimanches, 1 200 des 1 500 places.

Si cette activité culturelle française connaît un si vif succès, à Toronto, c'est en grande partie grâce au sens de l'organisation, au goût³³ et au travail incessant des bénévoles à la direction du Ciné Club : « Nous faisons cela en volontaire », précise Jeanne Bryan, « sans rémunération, sans compensation, excepté la satisfaction de faire du beau travail » (JB/DC).

Mais, avec le passage des années, ce travail ne suffit plus. C'est que la réalité sociale et culturelle a beaucoup changé. Le Ciné-Club fait de plus en plus face à la concurrence des salles commerciales et de la télévision qui diffuse des films français récents. En 1974, les dernières projections se donnent au théâtre Jane Mallet du St. Lawrence Centre for the Arts, un petit théâtre de 500 places, bien assez grand toutefois pour les quelque 250 adhérents³⁴.

De toute évidence, le Ciné-Club ne répond plus à un besoin pressant. Le temps est donc venu de tirer sa

³³ « La saison 63-64 sera particulièrement brillante. Sept des films qu'on verra au cours de la saison ont remporté des prix dans les concours internationaux. Les plus grands noms du cinéma se trouvent associés à ceux des écrivains les plus célèbres dont certains de l'Académie française et les acteurs ont une renommée internationale : Robert Dhéry, Pierre Fresnay, Pierre Renoir, Jean-Louis Barrault, Daniel Gélin, Dary Cowl, Madeleine Renaud, Pascale Audret, Jeanne Moreau. Cette saison est une des meilleures que le Ciné-Club ait été en mesure de présenter ». (Document conservé aux Archives de la Société d'histoire de Toronto).

³⁴ Le dernier film est présenté le lundi 14 juin, à 19 heures. *Les syndicats européens à la conquête du pouvoir* (54 minutes) est une co-production de la Sveriges Radio et de l'Agence française d'images qui présente cinq pays de l'Europe occidentale face à la transformation des syndicats.

révérence. L'organisme se met en veilleuse³⁵. De cette expérience, Jeanne Bryan sort heureuse, transportée, épanouie même. Le rayonnement du français par le cinéma est assuré. Mais il faut aussi « faire du théâtre ».

C'est ce qu'elle fait, en 1953, avec l'aide et les efforts de Xavier Mesrobian et de Michel Sanouillet qui créent avec elle Les Tréteaux de Paris. Pendant 21 ans, ce groupe théâtral monte des pièces françaises à Toronto.

Il n'est pas, à la vérité, le premier à le faire. Plusieurs pièces françaises, en effet, avaient été présentées à Toronto, avant 1953, dont une centaine par des professeurs et étudiants de l'Université de Toronto³⁶ sous le patronage de l'Alliance française. Ce qui est nouveau, c'est l'idée d'établir, à Toronto, un groupe théâtral permanent qui se spécialise dans le théâtre français et qui va pouvoir agir indépendamment d'autres associations³⁷.

Les Tréteaux de Paris montent une pièce tous les printemps. La première, en 1954, est de Jean Anouilh,

³⁵ Voir le document *Entente entre The French Ciné-Club of Toronto et Le Conseil des organismes francophones du Toronto Métropolitain* dans lequel le conseil d'administration du Ciné-Club en 1981, composé de Mme J.E.M. Bryan, présidente, M. C.H. Klawé, vice-président et M. P. Puvrez, trésorier, ont décidé de remettre à COFTM / Centre francophone, l'actif de ladite Société (French Ciné-Club of Toronto) soit la somme de 2 800 \$, un projecteur de film et un écran d'une valeur de 700 \$. (Document conservé aux Archives de la Société d'histoire de Toronto).

³⁶ Voir la liste des pièces, établie par Mariel O'Neill-Karch, dans C. D. Rouillard, *French Studies at the University of Toronto 1853-1993*, p. 268s.

³⁷ « Le théâtre est un métier, un art, dirions-nous, collectif concernant un ensemble de personnes qui doivent travailler en étroite collaboration entre elles. C'est par essence le travail en commun. On ne peut pas faire du théâtre si l'on ne veut pas accepter une règle et la suivre. Au théâtre, tout le monde est tout et personne n'est rien, parce que sans l'assistance de chacun dans sa sphère d'attribution, grande ou petite soit-elle, il n'y a pas de théâtre » (JB/DC).

*Le Rendez-vous de Senlis*³⁸. Elle joue au théâtre Hart House, « à bureaux fermés » peut-on lire dans *L'Alliance de Toronto*, le premier journal de langue française dans la Ville-Reine. Jeanne Bryan y tient un petit rôle. Mais, ne se sentant pas douée, elle ne répète pas l'expérience. En 1956, on joue *Antigone*, d'abord au Lawrence Collegiate devant 800 personnes, le soir de la première, dans une salle de 1 200 places. Puis, on reprend la pièce au théâtre Hart House qui offre toutes les commodités d'une scène bien équipée³⁹, y compris un plateau tournant. Au même moment, la troupe du théâtre Crest de Toronto donne une version anglaise d'*Antigone*, mettant en vedette Barbara Chilcott⁴⁰. On a même joué une scène en français avec cette troupe de Toronto. « C'était bouleversant de faire du vrai théâtre, dans une vraie salle, avec un vrai décor » (JB/DC), dira Jeanne Bryan.

L'occasion était belle, en effet, pour ce groupe amateur formé de Français ou d'acteurs dont le français

³⁸ Voir « Avec les Tréteaux de Paris à Toronto », dans *L'Alliance de Toronto*, n° 2, décembre 1954, p. 2. On trouvera la liste des pièces présentées par Les Tréteaux de Paris de 1954 à 1974 dans Trudelle et Fortier, *Toronto se raconte...*, p. 83.

³⁹ « Hart House Theatre seats five hundred persons and in auditorium appointments has no superior among the little theatres of the continent. Its stage equipment is particularly complete and far surpasses that of any art theatre in America. Many of its devices, modelled upon the apparatus of the European theatres, are being here installed for the first time on this side of the Atlantic. In addition to its stage mechanism the theatre has its own workshops and scene studio. » (Brochure du 10 octobre 1919, annonçant la programmation de la première saison théâtrale du Players Club de l'Université de Toronto au théâtre Hart House).

⁴⁰ Voir *Contemporary Canadian Theatre : New World Visions*, A Collection of Essays prepared by The Canadian Theatre Critics Association / Association des Critiques de Théâtre du Canada, Toronto, Les Éditions Simon & Pierre Ltée, 1985, p. 143.

était la langue maternelle. Les Canadiens français, « les ouailles du père Lamarche » (JB/DC) comme elle se plaisait à les nommer, étaient les bienvenus, mais on exigeait d'eux qu'ils abandonnent, dans les coulisses, leur accent québécois, avant de jouer du Pagnol, du Sartre ou du Ionesco. Cela exigeait de longues heures de travail que l'on confiait surtout aux quelques membres linguistes de profession.

Jeanne Bryan s'occupait du choix des pièces et de la distribution. Elle était même le plus souvent metteur en scène. Les répétitions avaient alors lieu chez elle. Son mari fabriquait les décors avec rien et pour rien. Il fallait aussi préparer les soirs de première, inviter les gens et les recevoir, vendre les billets, être là soir après soir, s'occuper de tout, des petites et des grandes choses⁴¹, en un mot se multiplier pour voir à tout.

Tant d'efforts ne sont pas toujours récompensés par le succès. En 1974, par exemple, tout a mal été. Hart House n'était pas libre. Il a fallu trouver un autre local pour monter *Tata ou De l'éducation* de Jacques Borel. La troupe a alors loué le théâtre Alumnae, au 70, rue Berkeley. Le théâtre était mal équipé. « Ce fut pénible, incroyable, dira Jeanne Bryan. Nous avons même perdu 190 \$. Alors j'ai dit: " Mes petits enfants, moi, je ne perds pas d'argent au théâtre " (JB/DC).

Ce fut sans doute la goutte d'eau qui fit déborder le verre. Les Tréteaux de Paris ainsi que le Ciné-Club s'éteignent la même année, en 1974. Marcelle McGibbon précise, dans son article sur Madame Bryan : « Les Tréteaux de Paris fêtèrent leur 25^e [sic] et dernier

⁴¹ « Le bonhomme qui plante un clou au théâtre est aussi utile que la grande actrice qui joue la grande scène du premier, du deuxième ou du troisième acte » (JB/DC).

anniversaire. L'âge et la fatigue commençaient à se faire sentir pour Jeanne Bryan et personne n'eut le courage de prendre la relève⁴² ».

Il faut dire aussi que, depuis 1967, existe une autre troupe amateur, celle du Théâtre du P'tit Bonheur que John Van Burek, son directeur artistique depuis 1971, ambitionne de rendre permanente et professionnelle, à l'instar du théâtre anglais, The Canadian Stage⁴³. C'était le moment ou jamais, de dire van Burek⁴⁴.

Jeanne Bryan peut alors se concentrer sur ce qui deviendra son projet préféré : la Maison française à Toronto⁴⁵ dont elle fut membre fondateur en 1967. Le but de cette maison est de favoriser une meilleure compréhension et une connaissance plus profonde de la langue, de la culture et des coutumes françaises à Toronto. Jeanne Bryan y consacre beaucoup de son temps, jusqu'au matin de sa mort, le 23 avril 1991. Elle est partie telle qu'elle était venue, comme « un oiseau d'avril ».

Jeanne Bryan a mis en pratique son éducation parisienne, son expérience de travail et les leçons que la société bourgeoise lui a apprises. Femme d'action avant tout, intelligente et avertie, elle s'est impliquée dans le

⁴² Marcelle McGibbon, « Fondatrice du Ciné-Club français et des Tréteaux de Paris, Jeanne Bryan est décédée », dans *L'Express de Toronto*, 7-13 mai 1991, p. 4.

⁴³ Clermont Trudelle et Pierre Fortier, « Le Théâtre du P'tit Bonheur : naissance du théâtre français professionnel à Toronto (1967-1974) », dans *Revue du Nouvel-Ontario*, n°27, Sudbury, Institut franco-ontarien, 2002, p. 43-62.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 61.

⁴⁵ Voir l'article « Maison française à Toronto », dans *Le programme souvenir du Festival 67*, tenu au Eaton Auditorium et Hotel Westbury, 17-22 avril 1967, Projet du centenaire 1867-1967, p. 5.

milieu français de Toronto⁴⁶, en créant ou en participant à la création ou à la vie d'associations, d'organismes, de cercles et de clubs français : « Avec le professeur Sanouillet, dit-elle, nous avons fait des merveilles... C'était quelqu'un! C'est à travers lui que ces idées de diffusion par la culture ont pris racine et se sont développées à Toronto. Vous savez, je suis la mère de toutes ces choses-là et Sanouillet en est le père putatif » (JB/DC). C'est alors par eux et beaucoup d'autres comme eux qu'aujourd'hui, la francophonie torontoise affirme sa personnalité et revendique sa place dans le monde.

⁴⁶ Le 5 novembre 1988, Jeanne Bryan reçoit le prix Albert Régimbal présenté à tous les deux ans par les seize Centres culturels, membres de l'Assemblée des Centres culturels de l'Ontario (ACC)O).

**«ALLER VERS L'AUTRE
VOYAGER VERS SOI».
ASPECTS DE LA QUÊTE
IDENTITAIRE DANS LA POÉSIE DE
ROBERT DICKSON**

Carolyn Sinclair

Université Laurentienne

L'œuvre du poète sudburois Robert Dickson présente un paradoxe¹. Elle est née dans le contexte historique du réveil franco-ontarien, auquel son auteur a œuvré infatigablement depuis trente ans à titre de poète, d'animateur culturel, d'éditeur à la maison d'édition *Prise de parole*², de traducteur et de professeur au département d'Études françaises et de Traduction de l'Université Laurentienne. Cette œuvre consiste en cinq recueils : *Or«é»alité* (1978), *Une bonne trentaine* (1978), *Abris Nocturnes* (1986), *Grand ciel bleu par ici* (1997) et *Humains paysages en temps de paix relative* (2002).

¹ Cet article résume notre mémoire de maîtrise (Carolyn Sinclair, «*Aller vers l'autre voyager vers soi*». *Poésie et identité dans l'œuvre de Robert Dickson*, Université Laurentienne, 2003). Nous aimerions remercier Monsieur Lucien Pelletier, du département de Philosophie de l'Université de Sudbury, qui en a assuré la direction et qui a gracieusement accepté de commenter ce texte. Nous remercions aussi Monsieur Robert Dickson qui a facilité notre étude en nous communiquant la liste complète de ses publications.

² Gaston Tremblay, *Prendre la parole. Le journal de bord du Grand CANO*, Ottawa, Le Nordir, 1995, p. 324-325.

Étant donné son contexte socioculturel de la « révolution sereine³ », on pourrait s'attendre à découvrir dans la poésie dicksonienne une forte thématique politique ou nationaliste. Or, étonnamment, à l'exception du premier recueil, *Or«é»alité*, Dickson ne privilégie pas la quête identitaire collective des Franco-Ontariens. Les quatre recueils subséquents exposent une poésie d'accès souvent assez difficile, peu populaire, dont les thèmes sont surtout intimistes. D'où la question que nous voulons approfondir dans cet article : comment peut-on expliquer la prédominance du thème d'une quête identitaire personnelle plutôt que collective dans l'œuvre de Robert Dickson, poète très engagé dans sa communauté?

Par «quête identitaire» il faut entendre un effort pour répondre à la question «Qui suis-je?». L'identité se crée, selon le philosophe Charles Taylor, dans des relations dialogiques, c'est-à-dire à partir d'un enracinement dans une langue et une communauté qui procurent des moyens d'expression. Avec la crise des

³*Ibid.*, p. 307. Tremblay caractérise ainsi la quête identitaire collective animée à Sudbury pendant les années soixante-dix par un groupe d'étudiants universitaires, tous anciens au Collège du Sacré-Cœur. Influencés par la Révolution tranquille du Québec et la contre-culture américaine, les membres affirmaient, à travers le théâtre, la musique et la poésie, leur volonté de se définir comme franco-ontariens. En même temps qu'ils créaient des œuvres artistiques et littéraires, les étudiants organisèrent trois institutions fondamentales pour l'épanouissement de leurs œuvres : CANO (la Coopérative des artistes du Nouvel-Ontario), le Théâtre du Nouvel-Ontario et la maison d'édition Prise de parole (p. 59). Robert Dickson, «un Anglais du sud de l'Ontario» (p. 52), s'est inscrit pleinement dans ce mouvement de création et de quête identitaire collective dès son embauche par l'Université Laurentienne en 1972.

modèles identitaires traditionnels dans la modernité, l'identité est devenue de plus en plus l'enjeu d'une quête, d'une recherche. Tant individuellement que collectivement, on ne peut plus qu'essayer d'exprimer ce que l'on est véritablement, authentiquement, sans la garantie d'un référent prédéterminé. Chaque être humain découvre son Moi profond, son authenticité, au fur et à mesure qu'il l'exprime; le Moi profond est composé du désir, des émotions qu'on ressent sans savoir pourquoi, d'un passé qu'on ne peut pas maîtriser, et d'un contexte historique et politique qui nous précède et nous fait. Peu à peu est apparue, explique Taylor, «la notion d'une voix ou d'une impulsion intérieure, l'idée que nous trouvons la vérité en nous, en particulier dans nos sentiments⁴». Il attribue à Herder le développement de la théorie selon laquelle une telle voix doit exprimer ce qu'elle a de propre et qu'elle ne sait ce qu'elle a de propre qu'au fur et à mesure qu'elle l'exprime⁵. L'idée de l'expression de cette voix intérieure est devenue un trait majeur de la culture moderne; Taylor parle à ce propos d'un véritable «tournant expressiviste⁶» se manifestant aussi bien chez l'individu que sur le plan collectif, par exemple dans les mouvements nationalistes de la modernité. Ces deux plans de la quête identitaire sont apparentés : toujours, il s'agit d'exprimer et de faire reconnaître par autrui ces aspects secrets, intimes et essentiels de soi-même que l'on s'efforce de manifester par l'expression. Comme

⁴ Charles Taylor, *Les Sources du Moi. La formation de l'identité moderne*, trad. Charlotte Melançon, Montréal, Boréal, 1998, p. 462.

⁵ *Ibid.*, p. 463.

⁶ *Ibid.*, chapitre 21, p. 461.

nous le verrons chez Dickson, la quête poétique de l'identité s'effectue sur les deux plans. Bien que l'aspect collectif y soit moins apparent, la quête individuelle et la quête collective ne cessent pas d'être associées dans son œuvre. Il s'agira pour nous de voir comment la poésie dicksonienne articule la quête individuelle et la quête collective. Nous tâcherons de comprendre la raison de cette prédominance de la quête identitaire personnelle.

À notre connaissance, aucune étude approfondie n'a encore été réalisée sur l'œuvre de Robert Dickson. Ce que nous entreprenons est une première exploration d'une poésie exigeante et secrète. Le plus simple sera donc de passer en revue par ordre chronologique les cinq recueils. Après avoir fait une description générale de chaque oeuvre et de son contenu, nous dégagerons les idées qu'on y trouve sur la nature et l'orientation de la quête identitaire dicksonienne et aussi sur le rôle privilégié qu'y joue l'expression poétique. C'est donc une analyse *conceptuelle* de l'œuvre de Dickson que nous amorçons, plutôt qu'une analyse stylistique ou esthétique.

Or«é»alité

*Or«é»alité*⁷, recueil de poèmes publics créés pour les spectacles «La Cuisine de la poésie»⁸, comprend des

⁷ Robert Dickson, *Or«é»alité*, Sudbury, Prise de parole, 1978. Dans la suite de cette section, toutes les références à ce recueil sont insérées dans le corps de notre texte.

⁸ En collaboration avec Pierre Germain, membre du groupe CANO, Dickson monte entre 1975 et 1979 les spectacles de musique et de poésie «La Cuisine de la poésie». Voir Tremblay, *op. cit.*, p. 121-123.

textes simples et spontanés qui privilégient le quotidien des années soixante-dix. Huit poèmes, chacun séparé par l'image d'une bouche, annoncent plusieurs thèmes récurrents de l'œuvre poétique de Dickson, tous mus par le désir de s'exprimer : la culture populaire, la contestation sociale, l'amour, la communauté, l'affirmation identitaire et l'invention poétique du réel. Ces thèmes, retravaillés et approfondis dans les recueils ultérieurs, aboutissent dans *Humains paysages en temps de paix relative* à la création d'une réalité cohérente. Or «*é*»*alité* signale le début de cette quête identitaire d'abord sur le plan collectif.

L'ordre des poèmes suggère l'idée d'un accouchement. Le recueil s'organise sur un mouvement de base hiver-printemps, qui représente un dégel sur le plan littéral et une renaissance culturelle sur le plan figuré. Les titres, la forme et l'ordre chronologique de cinq des poèmes du recueil illustrent cette évolution. Les deuxième et troisième textes, «C'était un drôle d'hiver» (p. [11]) et «Éléments d'un petit savoir personnel» (p.[17]), rédigés en prose et en vers longs qui ralentissent le rythme et créent une atmosphère somnolente, suggèrent la gestation: le premier décrit les amis «au salon chaleureux [où] d'une certaine façon on attendait» (p.[11-12]); le second progresse de «novembre [qui] est oriental en sa sobriété / [et qui] nous enseigne la patience et la sagesse / face au froid qui brûle⁹» (p. [19]), au mot en lettres majuscules «VIVRE» qui termine le poème. «Premier poème du printemps numéro 1», le quatrième du recueil, annonce le réveil franco-ontarien, la naissance :

⁹Dickson cite à nouveau ces vers dans «Lettre ouverte», poème liminaire d'*Abris Nocturnes* (p. [5]); «novembre» devient un symbole primordial dans ce recueil.

le poète déclare «que notre printemps est arrivé et [...] il] entonne un chant de louange en son honneur» dans lequel il répète «VIVE» (p. [24], forme optative du verbe. Le titre du cinquième poème, «Maintenant, à l'heure» (p. [27]), insiste sur l'urgence de créer une identité collective :

Maintenant, à l'heure
où personne ne pense à moi
je pense à vous tous (p. [27]).

«Prie-hier», le sixième poème, renforce cette urgence en demandant au seigneur:«donnez-nous de l'espace pour bouger / [...] rend-nous la terre» (p. [31]). Enfin, les vers courts et la répétition de «l'amour» dans le poème final, «l'amour...fou»(p. [37]), produisent un rythme endiablé qui exprime la joie de vivre (p. [39]).

Comme en témoignent le titre *Or«é»alité* («réalité-et-oralité») et les photos des bouches, c'est sur la spontanéité et la simplicité de l'oralité que Dickson insiste dans ce recueil, non seulement pour décrire la réalité actuelle mais aussi pour la contester. Dans «Prie-hier» le poète demande au seigneur:

fais-moi plus dire ce qui est beau
au lieu de ce qui est vrai
quand c'est pas pareil (p. [31]).

Refuser de dire «ce qui est beau», c'est rejeter une conception conventionnelle de la poésie. Le poète insiste sur son droit d'exprimer sa propre réalité, «ce qui est vrai»; il rejette la réalité quotidienne de la société instrumentale dominée par «le commerce sans cœur» (p. [18]) et se donne le projet de créer une nouvelle réalité.

La division du monde en deux aspects, négatif et positif, atteste la position fondamentalement expressiviste et utopiste de Dickson dans *Or«é»alité*. Cependant la réalité nouvelle souhaitée demeure indéterminée; c'est une nature que le poète cherche à préciser et à faire exister par l'expression.

Une bonne trentaine

Les poèmes d'*Une bonne trentaine*¹⁰, publiés en 1978 quatre mois seulement après *Or«é»alité*, ne présentent pas de continuité thématique directe avec les poèmes publics qui célèbrent le réveil franco-ontarien, situation qui montre bien le caractère simplement circonstanciel du premier recueil, lié à l'expérience de «La Cuisine de la poésie». Ce qui nous permet de dire qu'*Or«é»alité* fait bande à part dans l'œuvre dicksonienne, c'est le fait que le ton intimiste d'*Une bonne trentaine* prévaut aussi dans les recueils subséquents, bien que la dimension collective ne soit jamais totalement absente. Le deuxième recueil de Dickson présente, à l'exception d'un poème, «Au nord de notre vie» (p. [24]), une poésie axée sur la personne du poète, qui fait le bilan de sa vie. Il dévoile les aspects positifs de l'expérience d'être parent et les aspects négatifs des échecs sur le plan amoureux.

Le recueil s'organise en quatre sections dont trois de poésie suivies d'une de prose. La première section,

¹⁰Robert Dickson, *Une bonne trentaine*, Erin (Ontario), The Porcupine's Quill, 1978. Dans la suite de cette section, toutes les références à ce recueil sont insérées dans le corps de notre texte.

«Enfantillages» (p. [3]), célèbre la naissance de la fille du poète; orientés sur une symbolique aube-réveil-printemps-espoir, neuf poèmes exposent la joie d'être parent et la profondeur de l'amour parent-enfant. Les neuf poèmes de la deuxième section, «Amour-amer-amarre» (p. [11]), retracent l'évolution des relations amoureuses du poète, de l'instabilité d'une relation sensuelle à la recherche d'une relation plus stable qui permettrait l'ouverture vers la communauté. La troisième section, «Au nord...» (p.[23]), est plus complexe. Ses douze poèmes reprennent de manière plus concentrée, tout le parcours thématique d'*Une bonne trentaine*: l'image du Nord, les relations amoureuses difficiles, l'enfance comme ouverture vers l'avenir, et le rôle de l'écriture dans la quête identitaire. «Proses» (p. [37]), la quatrième section, est une annexe au recueil de poésie, où l'auteur commente, dans cinq récits courts quelques scènes de la vie quotidienne chez lui et lors d'un séjour au Mexique.

Le mouvement de base hiver-printemps, observé dans *Or«é»alité*, soutient également *Une bonne trentaine*. Dans ce recueil, la symbolique saisonnière reflète le parcours de la quête identitaire sur le plan personnel. La première section, «Enfantillages», qui met en valeur le printemps, ne doit pas être considérée comme première dans l'ordre de la symbolique saisonnière; «Enfantillages» vient au début comme affirmation d'une identité fondamentale (la paternité) et correspond à l'affirmation de l'avenir et des promesses de la poésie sur lesquels prennent fin presque tous les poèmes du recueil. L'hiver représente dans *Une bonne trentaine* une vie amoureuse très troublée, marquée par l'échec amoureux et la peur de vieillir; des vers comme

«je suis l'hiver je me meurs mais lentement» (p. [28]) et «quelle enseigne bariolée saurait / exorciser le noir glacé» (p. [16]) en témoignent. La volonté de printemps, d'une renaissance, ne reste néanmoins, comme à la fin d'*Or«é»alité*, qu'un espoir.

Nous avons mentionné plus haut qu'un seul poème, «Au nord de notre vie» (p. [24]), traite de la quête identitaire collective. Pourquoi inclure le poème dans ce recueil plutôt que dans *Or«é»alité*? Il y a là un indice de ce que la thématique du «nord» vaut à la fois sur le plan collectif et sur le plan personnel. En effet, cette même symbolique du nord se retrouve dans deux poèmes, d'abord dans «Au nord de notre vie» où elle est associée à l'identité collective, puis dans «La musique dans ma vie» (p. [29]) où il est question de l'identité personnelle du poète. Ces deux poèmes, mais chacun sur un plan différent, évoquent le pays et la distance, un même désir de s'enraciner, et une même insistance sur l'expression, pour caractériser les deux quêtes.

«Au nord de notre vie» fut publié d'abord sous la forme d'une affiche produite par Prise de parole, en 1975, et qui incorpore un dessin de Raymond Simond¹¹. Nous citons le poème *in extenso*:

Au nord de notre vie
ici
où la distance use les cœurs pleins
de la tendresse minerai de la
terre de pierre de forêts et de froid

¹¹ Tremblay, *op.cit.*, p. 91. La maison d'édition Prise de parole possède un exemplaire encadré de l'affiche. Par la suite, le groupe musical CANO a repris ce poème en une chanson qui fait partie de son second disque, justement intitulé «Au nord de notre vie».

nous

têtus souterrains et solidaires
lâchons nos cris rauques et rocheux
aux quatre vents
de l'avenir possible (p. [24]).

Quel est le sens du « nord » dans ce poème? Nous pensons que le mot désigne des espaces, géographiques ou intérieurs, difficiles à surmonter. La première strophe décrit le pays du nord, environnement isolé qui impose aux habitants une vie dure, qui « use les cœurs ». Le sens du titre du poème, « Au nord de notre vie », est plus obscur. Les mots « au nord de » suggèrent un éloignement, un voyage là où la vie est pénible, tout ce qui marque l'arrivée des francophones dans le nord de l'Ontario et le travail de bûcheron et de mineur qu'ils y ont fait. L'oxymoron « tendresse minerais » renforce l'idée que les gens sont venus au nord vivre une vie de labeur *par amour* pour leurs proches, pour subvenir à leurs besoins. Ce qui pour bien des gens n'est qu'une terre de roches et de froid, Dickson cherche à en montrer la dimension humaine.

« Tendresse minerais » souligne aussi la ténacité et les racines profondes des gens du nord, dont la personnalité collective, précisée dans la deuxième strophe, ressemble au pays minier: « nous » sommes « têtus souterrains et solidaires ». « Souterrains » réfère, sur le plan manifeste, aux gens qui travaillent dans les mines, et sur le plan figuré aux Franco-Ontariens dont les ancêtres et l'histoire collective sont enracinés dans le Nord. Les trois derniers vers du poème insistent, sur un ton positif et déterminé,

sur l'urgence de se faire connaître au monde par la parole, processus qui exige la reconnaissance d'autrui.

«La musique dans ma vie» (p. [29]) transfère le concept de «vivre au nord» à la quête personnelle. Dans les cinq strophes du poème, la musique est associée à la vitalité et à la joie de vivre; quand cette musique «devient musique tout court» (strophe 1), «disparaît en distance» (strophe 2) et «se fond en soupir» (strophe 3), c'est-à-dire quand l'amour n'existe plus dans la vie du poète, rien n'y reste que le silence et l'isolement. La quatrième strophe est le nœud du poème:

Je vis au nord de moi
(le pays est grand)
je vieillis à vue de cœur.

Vivre au nord de soi, c'est entrer dans la vie plus difficile, c'est vieillir, c'est la perte. Quand le poète dit «(le pays est grand)», on peut comprendre qu'il ne sait pas ce qui l'attend. «Je vieillis à vue de cœur» évoque la perte de jeunesse du poète dans la trentaine, la peur d'un vieillissement qui mène à la mort.

Le «cœur» évoque aussi l'amour, thème central d'*Une bonne trentaine* et de toute la poésie dicksonienne. Pourquoi l'amour est-il si fondamental? Charles Taylor explique, que dans les sociétés anciennes, l'identité était imposée de l'extérieur par les hiérarchies sociales. C'est dans la mesure où l'on remplissait bien le rôle qui nous était assigné que l'on obtenait d'autrui la reconnaissance. Dans la modernité, l'individu ne peut obtenir la reconnaissance que dans un dialogue avec l'autre, qui n'a pas d'obligation de l'accorder; il reste possible

que le besoin de reconnaissance ne soit pas satisfait¹². Pour Dickson, qui se veut poète de la vie ordinaire, la quête identitaire passe par la reconnaissance de la part d'autrui, reconnaissance qui exige, sur le plan amoureux, la réciprocité.

Enfin, Dickson amorce dans ce recueil des réflexions sur le processus créateur, thème qu'il approfondira dans *Abris Nocturnes*. «Poetry» (p. [36]), le dernier poème des trois sections de poésie, identifie la poésie comme véhicule qui facilite l'ouverture de l'individu au monde. Nous le citons *in extenso*:

Poetry
Le poète trie
les vers
de leur hiver

et entrevoit
des choix
de printemps (p. [36]).

Le verbe «entrevoit» fait du poète un visionnaire qui aperçoit les valeurs fondamentales, «des choix de printemps». «L'hiver» d'où le poète «trie / les vers» symbolise peut-être l'intériorité de la personne où hibernent les pensées, les sentiments et les souvenirs les plus profonds qui, par l'expression, forment l'identité. «Poetry» précise ce que le poète veut faire par l'expression poétique: se créer une identité qui englobera les aspects positifs du «printemps», notamment la renaissance, l'amour et l'ouverture au monde.

¹² Charles Taylor, *Grandeur et misère de la modernité*, trad. Charlotte Melançon, Montréal, Bellarmin, 1992, p. 62.

Il faut cependant noter un déséquilibre dans *Une bonne trentaine*. À la fin de plusieurs poèmes, par exemple dans «Poetry» et dans «La musique dans ma vie», on trouve l'affirmation optimiste de la poésie comme annonce d'une réalité nouvelle. Mais cette affirmation paraît souvent volontariste et non préparée par la matière du poème. La création d'une nouvelle identité reste orientée vers l'avenir, le printemps qui arrivera, mais au présent le poète existe en un hiver de solitude et de vieillissement qui ne semble pas bien anticiper la réalité nouvelle. On sent que l'optimisme du recueil est forcé; Dickson le remettra d'ailleurs bientôt en question.

Abris Nocturnes

La nature de la quête identitaire se transforme dans *Abris Nocturnes*¹³, publié huit ans plus tard, en 1986. Ce recueil est marqué par le contexte historique des années quatre-vingt. Des crises sur les plans collectif et personnel remettent en question, pour le poète, l'optimisme du départ: la mort d'André Paiement (ami de Dickson et leader du groupe d'artistes qui a pris la relève du réveil franco-ontarien à Sudbury), ainsi que le référendum québécois de 1980 et les échecs amoureux, créent dans la vie de Dickson une période très difficile, situation qui mène à une réorientation et à

¹³Robert Dickson, *Abris Nocturnes*, Sudbury, Prise de parole, 1986. Dickson avait d'abord choisi pour titre *Abris / Nocturnes*, où «Nocturnes» réfère au genre musical mélancolique. C'est à cause d'une faute d'impression que le titre est devenu *Abris Nocturnes*. (Communication personnelle de Robert Dickson.) Dans la suite de cette section, toutes les références à ce recueil sont insérées dans le corps de notre texte.

un approfondissement de la quête identitaire. Le recueil comprend vingt-sept poèmes sans regroupement interne apparent, encadrés par deux lettres. «Qui sont-ils? Qui sommes-nous?» (p. [5]), demande le poète dans la «Lettre ouverte» liminaire datée du 5 novembre 1980, en se référant aux Québécois et aux Franco-Ontariens. Plus loin dans la Lettre, les questions deviennent plus personnelles. Il dit: «Je pense aussi à mes ancêtres de bien des pays et à mes enfants: qui sont-ils? où vont-ils? qui sommes-nous? où sommes-nous? et où demain?» (p. [5-6]). Le défi qu'affronte le poète dans ce recueil est de «venir aux prises avec novembre»; novembre, mois froid et sombre qui, comme le lecteur l'apprend plus loin (p. 20), symbolise la dure réalité menant au vieillissement, à la perte et à la mort.

Les troisième et sixième paragraphes de la lettre liminaire¹⁴ énoncent la raison pour laquelle le poète se hâte d'écrire: il se préoccupe des questions identitaires dans un monde où l'avenir est «en bolide» (p. [5]) à cause des événements politiques. Il précise ceci dans le quatrième paragraphe:

Ce soir on a veillé avec un poète de la Côte
ouest.

Demain soir on veillera avec deux poètes de
Montréal-Québec.

Ce soir, ça a bien été. Demain soir itou, j'en suis
convaincu.

Qui sont-ils? Qui sommes-nous? (p. [5]).

Étant donné que la date de la «Lettre ouverte» est le 5 novembre 1980, quelques mois après le premier

¹⁴ Pour une analyse détaillée de la «Lettre ouverte», voir les pages 40-49 de notre mémoire.

référendum nationaliste au Québec, la question « Qui sont-ils? » se rapporte sans doute aux Québécois et « Qui sommes-nous? » porte sur l'identité franco-ontarienne. Notons que l'avenir entrevu par le poète dans le sixième paragraphe n'est pas l'avenir d'*Or«é»alité* et d'*Une bonne trentaine*, un temps d'espoir et de renaissance. Ici, en mentionnant que « ce soir, dans un pays trop voisin, Ronald Reagan est élu président » (p. [6]), le poète pense à l'anti-utopie de George Orwell, « à 1984 comme une bombe, au moins / une. Un obus, une bombe, un abus » (p. [6]). La question sans verbe « et où demain? », qui termine le sixième paragraphe, est timide et suggère un avenir qu'on redoute un peu plutôt qu'on ne le souhaite.

Le poème « sans titre à Ottawa-Hull » (p. 32) reprend ces angoisses identitaires, en critiquant le nationalisme québécois, le gouvernement fédéral et « la suprématie de nos gros voisins / qui nous possèdent à quelque 80 pour cent » (p. 34). Ce poème montre pourquoi la quête identitaire dicksonienne se tourne, dans *Abris Nocturnes*, vers l'intime, tout en se situant dans un contexte nord-américain. Le poète se rend compte que la quête identitaire ne peut pas se résoudre sur le plan politique, qui se caractérise par des idéologies rigides et artificielles qui empêchent une véritable reconnaissance de l'autre. Dans la deuxième strophe, le poète constate ceci :

tant de douceur désirée et de méfiance
entretenu par qui de droit comme on dit
tant de beaux sentiments au service du
pouvoir ses intermédiaires de plus
en plus efficacement souriants
ou froids et blasés selon

et c'est définitivement à se demander
et il paraît qu'il y en a plusieurs
qui ne se posent même plus de questions (p. 32).

Pour souligner le manque de compréhension de soi et de l'autre qu'impose une identité purement politique, le poète esquisse, dans les strophes III et IV, une rencontre dans un bar à Hull avec «un québécois en forme [qui] tasse ma table / [...] m'interpelle et, assis, commence à me faire / un discours qui ne tient pas debout» (p. 34). Une telle situation hautement politique ne permet pas de reconnaissance de l'autre, ni de la part du poète franco-ontarien qui «[tient] à la main droite [son] verre / de bière et surveille [son] stylo / avec la gauche» (p. 33) pour se protéger, ni de celle de l'homme québécois.

Ce que Dickson met en valeur dans «sans titre à Ottawa-Hull», nous semble-t-il, tout en soulignant les limites des discours politiques, est l'importance de se comprendre soi-même et d'écouter l'autre. On ne peut pas répondre à la question «Qui sommes-nous?» (la quête collective) sans la compliquer par la question «Qui suis-je?» (la quête personnelle). L'identité se construit tout autant sur le plan individuel; c'est la raison pour laquelle le poète annonce, dans le septième paragraphe de la «Lettre ouverte» liminaire (p. [6]), qu'il entreprend dans ce recueil, pour répondre à ces questions, une quête originale de sa propre identité, sans se satisfaire des formules toutes faites. Il admet que «les dictionnaires, même bilingues, ne [l'] aident pas trop à / cette heure. Ni les bréviaires, ni» (p. [6]).

Abris Nocturnes, est, notre avis le point tournant de l'œuvre poétique de Dickson. La quête identitaire y passe d'une orientation vers l'avenir utopique à une

orientation vers le moment présent : l'identité devient quelque chose qu'on crée au présent sur le plan personnel, notamment par l'expression poétique. Le recueil accorde beaucoup d'importance au processus de création poétique en rapport avec la quête identitaire. Les poèmes sont les abris que le poète construit pour s'attarder au moment présent et s'y reposer, avant d'avancer dans la réalité difficile. L'adjectif «nocturnes», dans le titre du recueil, désigne l'expérience de la nuit, qui se caractérise par le rêve, les veillées avec des amis, l'imagination et la liberté, activités qui font partie du processus de création poétique. Saisir le moment présent par l'écriture permet au poète de libérer l'intime, les sentiments profonds qui révèlent son identité. Exprimer le Moi profond est très difficile, à cause du caractère laborieux et secret de cette quête; c'est sans doute ce qu'évoque le mot «Nocturnes» entendu cette fois au sens d'une méditation musicale et mélancolique. Les émotions qu'on recherche sont enfouies, et on libère parfois des souvenirs et des sentiments inquiétants. Mais on peut découvrir aussi des choses plus heureuses. La grande leçon d'*Abris Nocturnes*, qui sera retenue et développée dans les recueils ultérieurs, est que l'identité se conquiert d'abord et avant tout sur le plan de l'intime, et au présent, non pas dans un avenir hypothétique. Une quête identitaire purement politique ne respecte pas l'authenticité de l'individu.

Commentons brièvement «disparaissant avec ou sans...» (p. 36), poème qui décrit une expérience de rêve dans laquelle le poète s'attarde au moment présent, plonge en lui-même et affronte ses angoisses¹⁵.

¹⁵ Pour une analyse détaillée de «disparaissant avec ou sans...» voir les pages 53-59 de notre mémoire.

S'arrêter pour rêver, c'est-à-dire sortir temporairement de la réalité diurne de l'ordre imposée du dehors, permet de «venir aux prises avec novembre» (p. 20) sous deux aspects: premièrement, affronter la réalité, ne pas fuir; et, deuxièmement, découvrir une solution. Le poème comprend cinq strophes. La première décrit l'arrêt au moment présent pour rêver et ainsi «disparaître» du monde réel:

disparaissant avec ou sans volonté
je m'éparpille dans des pays inconnus
pour l'histoire et la prose
il y a les journaux
l'avenir est un nom de village au québec (p.36).

Ces vers évoquent une expérience de rêve ou de rêverie où le moi poétique se détourne de la réalité diurne, celle des journaux et de la prose. Que l'avenir soit «un nom de village au québec» signifie sans doute plusieurs choses à la fois: le Québec a un avenir politique dont sont privés les Franco-Ontariens, d'où la nécessité de renoncer aux lendemains utopiques entrevus dans les deux premiers recueils; ou encore, l'avenir n'est plus ce qui importe, ce n'est plus qu'un nom de village, et l'important est désormais de vivre au présent.

Les deuxième, troisième et quatrième strophes présentent des rêves qui se produisent, et la cinquième strophe décrit le retour à la réalité. Les mots «au réveil c'est dimanche» (p. 36) au début de la dernière strophe indiquent que l'expérience de «disparaître» se produit le samedi soir, temps de l'activité nocturne, du rêve qui libère l'imagination.

La troisième strophe décrit un moment poétique de musique et de chaleur:

une musique marocaine ne m'est pas étrangère
chaleur méditerranée quand les heures ne
comptent
ne se comptent plus et poésie est un petit
mot si rare et sans valeur marchande (p. 36).

La musique et la poésie, des abris, constituent maintenant la réalité du poète. Même si le rêve au présent est pénible, l'affronter permet de libérer des forces de vie, des ressources profondes de bonheur. «Les heures ne comptent [plus]» (vers 4) renforce l'idée que le temps qui passe n'a plus d'importance pour le poète; et «les heures ne se comptent plus» (vers 5) marque le refus de l'histoire et de la prose qui s'occupent des événements du monde réel évoqués par le poète dans la première strophe. La poésie, ajoute-t-il, est «rare» au sens de précieuse; sa valeur est autre que «marchande», la seule valeur reconnue dans le monde réel.

Dans *Abris Nocturnes*, la maîtrise de l'entrée dans l'instant transforme l'orientation vers le printemps. En contraste avec les deux premiers recueils où le printemps représente l'utopie à venir sous forme de la création poétique d'une identité collective franco-ontarienne ou d'une amélioration dans la vie personnelle du poète, le printemps dans *Abris Nocturnes* désigne la réponse au défi consistant à «venir aux prises avec novembre» (p. 20) par la découverte et l'aménagement de l'instant présent. Le printemps comme saison arrive à la fin du recueil, et le poète en jouit au présent. «Lettre de Pouce Coupé»¹⁶ (p. 47), qui termine le recueil, décrit les sons

¹⁶ Pouce Coupé, comme l'explique le poète dans la «Lettre», est le nom d'une rivière en Colombie-Britannique, près de laquelle il a passé quelques semaines de vacances dans une cabane.

de la renaissance dans la nature, la neige qui fond, le chant des oiseaux et des grenouilles, et la pluie sur le toit de la cabane. Au sens figuré, le printemps à Pouce Coupé signale une renaissance dans la vie du poète. Passer quelques semaines dans la cabane pour y écrire (une halte dans sa routine quotidienne) le ranime. Saisir le moment présent par l'écriture permet au poète d'aller au fond de lui-même et de libérer par l'expression les sentiments profonds qui constituent l'identité, une identité qui change constamment, qui est ouverte plutôt que définitive; suivre un tel processus le mène à «arriver en vie». En même temps, paradoxalement, s'attarder à l'instant, au «temps hors temps»(p. 51), est le processus qui permet au poète de vivre «en ville», dans la réalité du temps qui passe.

Le poète précise ce qui suit dans la «lettre de Pouce Coupé» qui termine *Abris Nocturnes* :

... le paradis, c'est une maison
qu'on monte de ses propres mains, de ses mains
pas
propres, et dans laquelle une famille emménage
incessamment (p. 50).

Le paradis est quelque chose qu'on construit soi-même au présent en vue de la communauté (la famille), et qui nous définit comme individu dans le monde de la raison instrumentale. Le lecteur se rend compte, après avoir lu *Humains paysages en temps de paix relative*, que la maison dont le poète parle ici est la cabane construite par son beau-frère à Pouce Coupé. Pourtant, la même idée de se créer «le paradis» s'applique aussi au travail du poète : ce qu'il construit «de ses mains pas propres»

(salies d'encre, après beaucoup d'efforts pour s'exprimer) sont les poèmes, les abris, par lesquels il découvre et partage avec sa famille littéraire d'amis poètes et de lecteurs les mêmes valeurs de communauté et d'amour qui remplissent la cabane à Pouce Coupé. Les moments de communauté poétique permis par la découverte de l'instant sont porteurs d'un avenir différent, d'un bonheur qu'on crée soi-même. Les poèmes d'*Abris Nocturnes* constituent une suite de tels moments, un refuge provisoire donc, contre la dureté de «novembre».

Grand ciel bleu par ici

Dans *Grand ciel bleu par ici*¹⁷ (publié en 1997), Dickson dessine, comme l'affirme Robert Yergeau, «un monde¹⁸», une réalité cohérente qui se distingue par l'harmonie et la paix, grâce à l'intégration de tous les éléments qui sont pour le poète primordiaux : la poésie, la nature et l'amour. La symbolique saisonnière du recueil souligne la création d'un tel monde; comme le suggèrent le titre et le dessin de la couverture, plusieurs poèmes évoquent l'été, saison de paix et de vie qui était jusqu'à ce point absente comme réalité dans la poésie dicksonienne. Certes, l'hiver est présent aussi, mais contrairement aux trois recueils précédents axés sur une évolution hiver-printemps, ce sont les derniers poèmes de *Grand ciel bleu par ici* qui sont consacrés

¹⁷Robert Dickson, *Grand ciel bleu par ici*, Sudbury, Prise de parole, 1997. Dans la suite de cette section, toutes les références à ce recueil sont insérées dans le corps de notre texte. Le titre du recueil est la reprise d'un vers de la page 60.

¹⁸Robert Yergeau, «Postures scripturaires, impostures identitaires», dans *Tangence*, n° 56, décembre 1997, p. 21-22.

à l'hiver. C'est une nouveauté de ce recueil; l'hiver, cependant, est transformé et intégré dans la réalité que le poète construit, comme en témoignent les poèmes sans titre «la neige s'empile» (p. 91) et «le costume blanc de la neige» (p. 92). L'intégration est réussie sur le plan formel aussi; les arrêts au moment présent, mis en valeur dans *Abris Nocturnes* comme des instants uniques, sont regroupés dans ce recueil en sept suites poétiques qui créent chacune un continuum.

L'esquisse de la page de couverture, créée par Dickson lui-même, est le dessin du pays paisible qu'il veut réaliser par l'écriture. Tous les éléments de la nature estivale présents dans le dessin (paysage sauvage de montagnes, de forêts et de rivières, où, sous les nuages du «grand ciel bleu», volent quelques oiseaux) se retrouvent dans les poèmes du recueil. Les couleurs vert et bleu de la terre, de la rivière et du ciel prédominent dans les poèmes, surtout dans ceux d'«un mois loin de toi» (p. 49) où le poète relie souvent la nature et la femme aimée, comme par exemple dans la description de la Colombie-Britannique vue de l'avion:

et plus tard la neige
des rocheuses entre le
blanc des nuages
une rivière verte me rappelle
tes yeux (p. 49).

Le dessin, esquisse artistique, suggère l'acte de création poétique. Les mots du titre, «grand ciel bleu», évoquent la lumière, le bonheur et la paix, tandis que «par ici» semble désigner l'aménagement de l'espace, du pays. Le poète met en valeur ces aspects de sa vie actuelle dans «un mois loin de toi»:

nourriture physique spirituelle
bien-être certain et l'été
qui arrive grand et sûr (p. 59).

L'été, symbolisé par «le grand ciel bleu», arrive dans la vie du poète parce qu'il est capable maintenant de créer dans sa vie et par la poésie (l'expression) un monde qui lui plaît, basé sur la nature et l'amour.

L'ensemble du recueil décrit cette nouvelle réalité, celle du pays du «grand ciel bleu». Il y a un ordre dans les poèmes mais pas très strict. Il nous semble que les poèmes se regroupent en cinq sections thématiques : trois sections (au début, au milieu et à la fin du recueil) portent sur la constitution d'un monde pacifié; intercalées entre ces trois sections, deux autres traitent de l'écriture («graphies empreintes» (p. 41) et «l'air de rien, ce» (p. 43-48)), et de la relation rêve-réalité déjà soulignée dans «disparaissant avec ou sans...» d'*Abris Nocturnes*¹⁹ («nocturnes» (p. 73-78)). Il n'y a pas de fil conducteur, mais plutôt une succession de thèmes qui, dans l'ensemble, caractérisent la réalité intérieure du poète : présence de la femme aimée, nature, poésie, rêve, description sereine du monde en ses aspects bons ou mauvais (dans «entre nous (poème de paix)» (p. 87-90)).

Le poème «l'air de rien, ce» (p. 43-48) précise la conception dicksonienne de la poésie. Dans cette suite, «ce poème» est personnifié; c'est le poème qui «cherche/ se cherche une forme, un respir / [qui...] n'a pas de message / [qui...] est messenger» (p. 43). Personnifier le poème signifie que Dickson renonce à être l'auteur qui aurait l'entière maîtrise de tout ce qu'il écrit. Il renonce

¹⁹Robert Dickson, *Abris Nocturnes*, p. 36.

à être le sujet parfaitement conscient de sa parole. C'est «le poème» qui écrit, ou qui s'écrit à travers le poète, c'est-à-dire une réalité qui excède la conscience que le poète peut en avoir, mais qui prend la forme poétique. Les poèmes que Dickson parvient à écrire sont des fragments de ce grand poème. Charles Taylor parle à cet égard des profondeurs intérieures inépuisables de l'être humain dans la conception moderne de l'identité : nous pouvons «y descendre et ramener des choses à la surface [... mais] quoi que nous rapportions, il reste encore plus de choses au fond, [...] quelque chose au-delà de notre pouvoir de formulation²⁰».

Les deuxième et troisième strophes du premier poème de la suite «l'air de rien, ce» (p. 43) mettent en valeur l'idée de la poésie comme errance. «Ce poème» ne va pas démontrer quelque chose de déjà conçu, ou une idée déjà formulée :

ce poème n'a pas honte d'être bâtard
il se sent légitime (strophe 2)
[...]
ce poème vient d'un peu partout
et s'en va nulle part (strophe 3).

L'origine et la destination du poème sont inconnues. Tous ces vers de «l'air de rien, ce» expriment l'idée qu'il y a quelque chose de positif dans l'expression poétique parce que des valeurs (des émotions, des pulsions, des désirs) peuvent y apparaître. Toutefois l'expérience poétique est une expérience d'abandon, en contraste avec la pensée rationnelle.

La création d'une réalité cohérente (d'amour, de nature et de poésie) à travers l'expression est le défi

²⁰ Charles Taylor, *Les Sources du Moi...*, p. 488.

relevé dans *Grand ciel bleu par ici*. Comme nous l'avons souligné, la nature de l'identité se transforme dans *Abris Nocturnes*, passant de quelque chose d'utopique (une nature inconsciente et déjà là) que le poète va découvrir et posséder (l'idée mise en relief dans *Or«é»alité* et *Une bonne trentaine*) à quelque chose qui se crée au présent au fur et à mesure qu'on l'exprime, et qui change continuellement. La dimension collective de l'identité demeure implicite dans ce recueil. Seuls quelques vers d'«entre nous (poème de paix)» esquissent une critique sociale (p. 88-89). Cet aspect sera beaucoup plus développé dans *Humains paysages en temps de paix relative*.

Humains paysages en temps de paix relative

Tous les éléments de la réalité cohérente sont mieux articulés dans *Humains paysages en temps de paix relative*²¹ (publié en 2002). Dickson y regroupe les suites poétiques et les poèmes indépendants en quatre sections qui correspondent chacune à une saison (printemps, début d'été, fin d'été et automne). Les poèmes de chacune des sections décrivent des activités propres à la saison correspondante; l'évolution saisonnière de base de l'ensemble, qui suggère le progrès de la quête identitaire du poète, est intégrée au rythme de la nature: la renaissance au printemps, la croissance en été et le mûrissement en automne. L'hiver, saison de mort dans la nature, n'est pas évoqué directement dans

²¹ Robert Dickson, *Humains paysages en temps de paix relative*, Sudbury, Prise de parole, 2002. Dans la suite de cette section, toutes les références à ce recueil sont insérées dans le corps de notre texte.

le recueil. Il y a néanmoins, vers la fin, une reconnaissance que l'hiver s'en vient («les longs mois à venir se préparent / les couleurs éclairent / jusqu'à la noirceur de l'hiver» (p. 50)). Le dernier poème, «Ottawa, Action de grâce» (p. 59), exprime l'amertume du poète à l'idée du vieillissement qui arrive sur le plan personnel («l'automne s'installe avec toutes ses valises / de vieux cuir [...] on n'y peut rien sauf / se méfier» (p. 59)).

Le titre, *Humains paysages en temps de paix relative*, souligne les deux thèmes fondamentaux du recueil, et, en fait, de toute l'œuvre de Dickson : la création d'une réalité cohérente (les « humains paysages »), et l'aspect critique envers le monde (le « temps de paix relative »). C'est dans ce recueil que ce dernier aspect est le plus poussé; presque tous les poèmes commentent la politique (« les états-unis les nations unies le rwanda et la / yougoslavie partout ici qui me travaillent me terrorisent » (p. 7)), les multinationales (« des lignées de grandes machines s'en vont / extraire de terre la richesse des uns et la / ruine des autres » (p. 45)), ou la guerre:

des tragédies monstres et d'immondes
famines shoah l'hiver un jour du
mois d'août au Japon l'Afrique tranchée
en millions de morceaux (p. 31).

La deuxième citation liminaire du recueil, deux phrases du cinéaste Jean Marc Larivière, évoque le besoin de compassion, d'être attentif aux malheurs d'autrui, dans le processus de création artistique. Larivière dit: «L'imagination appelle le risque et sans compassion le risque peut être fatal. La compassion c'est le filet de

sécurité du funambule de l'imaginaire » (p. [5]). Cette citation introduit la problématique sociale du recueil; un grand souci de justice s'y exprime, une critique du « temps de paix relative ». Pourquoi Larivière dit-il que « sans compassion le risque peut être fatal »? Peut-être veut-il dire que l'imaginaire, livré à lui-même, peut conduire à la simple divagation (comme dans certains passages du poème « de toute évidence... » d'*Abris Nocturnes*²², par exemple), et que ce qui l'en empêche, c'est la prise en considération de l'autre. Ces mots sont donc un appel à la responsabilité du poète.

Les deux volets de la quête identitaire sont reliés dans les derniers vers du poème « Sudbury II » (p. 58) où Dickson parle de son amitié avec le poète acadien Herménégilde Chiasson. Il écrit ceci: « le statu quo est un risque énorme / aller vers l'autre voyager vers soi » (p. 58). En lien avec la citation de Larivière, on pourrait penser que par « le statu quo est un risque énorme », Dickson entend qu'un simple imaginaire poétique, qui ne prend pas autrui en considération et n'essaie pas de changer les choses, peut rester stérile, et laisser la voie libre à la « paix relative », autre nom de la guerre latente. « Aller vers l'autre voyager vers soi » résume les deux volets de la quête identitaire du poète: « aller vers l'autre » met en valeur la compassion dont parle Larivière, et « voyager vers soi » renvoie à la découverte du Moi authentique par l'expression poétique. Pour aller vers l'autre, pour s'ouvrir à la communauté et la rendre possible, il faut voyager vers soi, libérer l'intime. La réciproque est vraie aussi: pour voyager vers soi, il faut

²²Robert Dickson, *Abris Nocturnes*, p. 45.

aller vers l'autre, se soucier, se sentir responsable de lui. C'est pourquoi Dickson accentue dans *Grand ciel bleu par ici* et *Humains paysages en temps de paix relative* le thème de l'amour.

Dans ce dernier recueil, les poèmes ne sont pas regroupés de manière thématique (la symbolique saisonnière mise à part). Tous les thèmes déjà présents dans l'œuvre dicksonienne (la poésie, la nature, l'amour, la critique sociale) sont articulés entre eux dans ce recueil, et ces thèmes sont intégrés aussi au sein de chaque poème ou suite poétique. De plus, en contraste avec les fragments juxtaposés et les images énigmatiques d'*Abris Nocturnes* («disparaissant avec ou sans...»²³) et *Grand ciel bleu par ici* («l'air de rien, ce»²⁴), tous les poèmes d'*Humains paysages en temps de paix relative* sont faciles à lire, grâce à la simplicité de l'expression parfaitement maîtrisée, comme en témoigne la suite «Pouce Coupé» (p. 44-50). Les poèmes I (p. 44) et II (p. 45) de cette suite mettent en valeur la critique sociale, en faisant un contraste entre le fermier à Pouce Coupé qui fait la récolte avec ses chevaux «de l'autre côté de la grande côte» (p. 45) et «ici», où «des lignées de grandes machines» (p. 45) détruisent la nature au profit du monde du commerce. Le deuxième poème se termine avec les mots «penser à tout ce qu'il faut / pour que tout soit comme il faut» (p. 46). C'est cette vision d'un monde simple et intégré, celui du fermier à Pouce Coupé, que nous présente le poète dans le troisième poème de la suite (p. 47-50).

Ce que le fermier fait, c'est créer son propre bonheur. Le poète le fait aussi, dans *Humains paysages en*

²³ Robert Dickson, *Abris Nocturnes*, p. 36.

²⁴ Robert Dickson, *Grand ciel bleu par ici*, p. 43.

temps de paix relative, avec des poèmes qui privilégient les mêmes valeurs que celles du fermier: la nature, l'amour et la compassion. La paix arrive dans la vie du poète à cause du bonheur qu'il se construit; les liens avec autrui, les poèmes, les «humains paysages», lui permettent d'être heureux, d'habiter une réalité cohérente, même au sein d'un monde injuste. Toutefois, créer son bonheur n'est pas une fuite hors de la réalité mais un moyen d'y vivre, de manière responsable. Les poèmes, une fois écrits, existent dans le présent éternel de la littérature, toujours là pour offrir un abri.

Conclusion

Dickson tente de répondre, dans sa poésie, à la question «Qui sommes-nous?» qu'il énonce dans la «Lettre ouverte» liminaire d'*Abris Nocturnes*²⁵. Le «nous» représente dans son premier recueil, *Or«é»alité*, la communauté franco-ontarienne, tandis que dans les quatre recueils qui suivent, le «nous» disparaît presque complètement pour laisser place au «je». Il ne faut pas oublier toutefois qu'*Or«é»alité* et *Une bonne trentaine* sont parus la même année. Cela signifie que dès le début, la quête individuelle et la quête collective ont été associées dans l'œuvre dicksonienne; par la suite, elles n'ont pas cessé de l'être. Cependant, l'aspect collectif est devenu moins apparent. Cela tient sans doute au fait qu'il n'y a pas eu de parti politique ou de mouvement nationaliste franco-ontarien. Mais cela tient surtout au fait que Dickson a reconnu que les possibilités ouvertes par la politique

²⁵ Robert Dickson, *Abris Nocturnes*, p. [5-7].

étaient très limitées à cause de leur caractère utopique, qu'elles ne permettaient pas véritablement une quête authentique de l'identité collective. La reconnaissance des Franco-Ontariens est mal assurée sur le plan collectif, situation qui contribue à la difficulté ressentie par la conscience minoritaire d'exprimer son identité.

Cette difficulté est la raison pour laquelle la quête se déplace sur le plan individuel dans la poésie dicksonienne; l'absence d'une identité collective claire des Franco-Ontariens force le poète à se demander «Qui suis-je?». Il entreprend, par l'écriture, une exploration de l'intime, processus qui mène à une ouverture sur une communauté plus vraie, plus réelle. Une telle quête est longue et exigeante: elle est une recherche du soi individuel authentique, condition d'une véritable communauté à faire.

Ce qui s'est transformé, au cours des cinq recueils, est donc la nature de la quête identitaire. Dans les deux premiers, *Or«é»alité* et *Une bonne trentaine*, l'identité évoquée sur les plans collectif et personnel est utopique et axée sur l'avenir. Elle est quelque chose de déjà déterminé, une nature déjà disponible, qu'il suffit d'exprimer par l'écriture pour la posséder et la faire reconnaître. Mais le poète ne précise pas comment. La nature de la quête identitaire se transforme dans le troisième recueil, *Abris Nocturnes*, publié huit ans plus tard en 1986; elle passe d'une orientation vers l'avenir à une orientation vers le moment présent. L'identité devient quelque chose qu'on crée au présent, par l'expression poétique. Saisir le moment présent par l'écriture permet au poète de libérer l'intime, les sentiments profonds qui révèlent son identité. La poésie, langage nuancé

et éclaté, permet l'expression de l'intimité, tout en la gardant intime. Une fois le Moi authentique formulé par l'expression poétique, on peut se tourner vers la réalité à partir de valeurs propres. C'est cela que Dickson fait dans les deux recueils les plus récents, *Grand ciel bleu par ici* (publié en 1997) et *Humains paysages en temps de paix relative* (publié en 2002). Les «humains paysages» que Dickson construit par la poésie mettent en valeur l'amour, la compassion, la poésie, la nature et la communauté. Ces valeurs lui permettent de vivre de manière vraie au sein même de la «paix relative» de cette réalité actuelle du temps qui passe, du vieillissement, de la perte, et de la violence plus ou moins manifeste des rapports sociaux.

Il nous semble que l'aspect collectif de la quête identitaire de Dickson, même s'il n'est exprimé que de manière discrète, consiste dans l'exigence de se lier à autrui par l'écriture, par la poésie comme exploration de soi, et ainsi de partager les valeurs qui nous sont primordiales. Dickson, poète franco-ontarien, ne répond pas de façon claire, dans les cinq recueils, à la question «Qui sommes-nous?» posée au début d'*Abris Nocturnes*, réponse à laquelle on s'attendrait, étant donné le contexte historique du début de son œuvre, celui du réveil franco-ontarien. Mais l'absence de réponse est peut-être révélatrice du caractère incertain de la quête identitaire franco-ontarienne. La poésie de Dickson témoigne du fait que cette quête identitaire est un processus laborieux, qui est loin d'être achevé (l'est-il jamais?). Sur le plan collectif franco-ontarien, reconnaître qu'on ne sait pas qui on est, et partager ses faiblesses, est une manière d'être vrai, authentique; et c'est par là qu'une solidarité pourrait se créer. Sur cette voie, ce que Dickson fait par la poésie,

exprimer et partager avec autrui (amis poètes, lecteurs franco-ontariens et autres n'importe où dans le monde) les valeurs personnelles établies sur le plan de l'intime, est une étape essentielle dans la création d'une identité collective.

Ce qu'il y a de proprement franco-ontarien dans la poésie de Dickson, à part le langage et l'évocation des réalités quotidiennes, est, nous semble-t-il donc, l'expression de la difficulté d'énoncer l'identité. Le caractère complexe de la quête identitaire n'est certes pas propre aux Franco-Ontariens, il est universel. Toutefois, la situation minoritaire des Franco-Ontariens amène Dickson à bien voir et à insister de manière précise sur les problèmes de la quête identitaire. Ces problèmes sont beaucoup moins apparents lorsqu'on se situe dans une culture majoritaire: l'environnement culturel les dissimule d'habitude derrière des discours politiques artificiels, qui ne favorisent pas l'authenticité.

Comme le montre François Paré dans *Les Littératures de l'exiguïté*²⁶, le profond malaise identitaire qu'exprime la poésie franco-ontarienne, et qu'on retrouve aussi chez Dickson, est commun à toutes les littératures des cultures minoritaires, qui se trouvent occultées par les grandes littératures nationales. Toutefois, Dickson occupe une position très particulière au sein de la littérature franco-ontarienne actuelle. Anglophone de naissance, il n'a pas vécu dès l'enfance le sentiment de dépossession de soi que d'autres Franco-Ontariens (Patrice Desbiens notamment) ont ressenti du fait de l'oppression de leur langue et de leur culture. C'est peut-être pourquoi sa quête identitaire débouche sur des tentatives de solution. Au lieu de se détourner de l'anglophone majoritaire, de

²⁶ François Paré, *Les Littératures de l'exiguïté*, Ottawa, Le Nordir, 1992.

dénoncer sa culture et ses attitudes, Dickson cherche à établir des ponts en passant par l'intime. C'est aussi pourquoi, par exemple, sa poésie est accueillante envers la langue anglaise, qui apparaît dans sa poésie non pas seulement comme facteur d'aliénation et d'assimilation, mais aussi comme réalité quotidienne des Franco-Ontariens, et surtout comme langue poétique. L'anglais est présent dans la poésie dicksonienne d'abord sous forme de citations littéraires²⁷.

En conclusion, nous voulons redire que notre interprétation de l'œuvre de Dickson est un premier effort pour aider le lecteur à s'orienter dans sa poésie. Elle n'empêche pas d'autres interprétations, et surtout elle ne remplace pas la lecture des poèmes. Comme le souligne Georges Mounin en parlant de la poésie de René Char, un commentaire n'épuise jamais un poème; pour en saisir l'émotion, «cet *intransmissible autrement*²⁸», il faut le lire. C'est particulièrement le cas de la poésie de Dickson, poésie secrète parce que consciente de l'importance de l'intime à la fois pour l'individu et pour sa collectivité.

²⁷ Voir par exemple les vers d'E.E. Cummings cités dans *Humains paysages en temps de paix relative*, p. 8-9.

²⁸ Georges Mounin, *Avez-vous lu Char?*, Paris, Gallimard, 1947, p. 20.

LE PORTFOLIO COMME OUTIL D'ÉVALUATION DES ACQUIS LANGAGIERS EN MILIEU FRANCOPHONE MINORITAIRE : UNE ÉTUDE EXPLORATOIRE EN GARDERIE-LABORATOIRE

Marie Josée Berger

Faculté d'éducation

Université d'Ottawa

Cet article présente les résultats d'une étude exploratoire dont la finalité est le portfolio comme outil d'évaluation des acquis langagiers des élèves de la maternelle dans un contexte francophone minoritaire. Un tel outil devrait permettre de mieux suivre les élèves en leur offrant les interventions pédagogiques appropriées à leurs différences individuelles et d'améliorer ainsi à long terme leur rendement aux tests de compétence langagière de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation de l'Ontario.

Dans cette optique, nous avons opté pour une démarche qualitative. Les techniques de cueillette des données choisies à cette fin étaient l'observation et l'analyse documentaire du portfolio lors des activités langagières. Le croisement des données venant, d'une part, de l'observation et, d'autre part, du portfolio, a permis d'avoir un point de vue plus global de notre objet d'étude. Les résultats de cette étude ont montré effectivement une

amélioration substantielle dans la mesure où les élèves sont passés, en général, d'une langue constituée d'un jumelage de français et d'anglais, de l'utilisation de mots isolés, de groupes de mots, à un discours enchaîné. La pertinence de cette étude réside dans le fait qu'elle est, à notre avis, la première à se pencher sur l'utilité du portfolio en tant qu'outil d'évaluation en vue de guider l'intervention des enseignantes dans leurs activités pédagogiques en milieu minoritaire francophone.

Introduction

Les francophones de l'Ontario ont obtenu, en 1997, la gestion de leurs institutions scolaires qu'ils réclamaient depuis plus d'un siècle¹. Cette nouvelle gestion n'a toutefois pas changé les défis de ces institutions de langue française, particulièrement ceux reliés à la situation minoritaire et à l'hétérogénéité linguistique. Cette dernière est définie² par la coexistence d'élèves maîtrisant des niveaux différents de la langue française. Cette hétérogénéité constitue la toile de fond des écoles minoritaires de langue française de l'Ontario depuis quelques décennies³ et provient, entre autres, de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés

¹ Rolande Faucher, « L'École française en milieu minoritaire : revue documentaire », document préparé pour la Fédération canadienne des enseignants, Ottawa, CIRCEM, 2001, p. 37.

² Benoît Cazabon, « L'enseignement en français langue maternelle en situations minoritaires », dans *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 3, 1997, p. 483-508.

³ Marie J. Berger, « Enjeux et responsabilisation en milieu éducatif minoritaire franco-ontarien », dans *Éducation Canada*, vol. 39, n° 3, 1999, p. 28-31.

qui donne droit à l'éducation en langue française dès qu'un des parents répond à l'un de ces critères :

[l]a première langue apprise et encore parlée d'un des parents est le français;
[u]n des parents a été instruit dans la langue de la minorité au Canada;
[u]n ou plusieurs de leurs enfants ont reçu leur instruction en français.

On retrouve, ainsi, dans les écoles de langue française, des élèves possédant le français comme langue première, langue seconde ou troisième langue⁴. Ces différents degrés de maîtrise de la langue française semblent avoir des répercussions sur le taux de réussite des élèves aux tests de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation administrés aux élèves de troisième, sixième et dixième années⁵. Afin d'améliorer ce taux, les conseils scolaires de langue française ont adopté des plans d'amélioration de rendement. En général, leurs plans visent principalement l'amélioration des compétences langagières et ce, dès la maternelle-jardin à temps plein, dans l'espoir qu'un tel environnement académique sera bénéfique au développement et à l'épanouissement langagier des élèves. À long terme, cette initiative

⁴ Diane Gérin-Lajoie, « Les programmes d'initiation à l'enseignement en milieu francophone minoritaire », dans *La Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 49, 1993, p. 799-814. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, « Le curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année : actualisation linguistique en français et perfectionnement du français », Toronto, Imprimeur de la Reine, 2002.

⁵ Marie J. Berger, « Exploration du portfolio de l'enseignement comme outil de réflexion et de mise en œuvre d'un curriculum », dans *Revue suisse des sciences de l'éducation*, vol. 25, n° 1, 2003, p. 25-140.

pourrait se traduire par une meilleure réussite aux tests de lecture et d'écriture de l'Office. Avant d'atteindre un tel objectif, il y a lieu d'observer, dès la classe de maternelle-jardin, les acquis langagiers des élèves qui suivent un programme d'actualisation linguistique en français (ALF) avant d'être intégrés au programme requis selon le curriculum de l'Ontario. La cueillette de ces acquis, par le biais du portfolio, permettrait de cerner le cheminement individuel des élèves et de trouver ainsi des pistes d'intervention adéquates pour mieux répondre à leurs besoins et aux particularités de leur développement langagier.

Le but de cette étude exploratoire est donc d'utiliser le portfolio comme outil d'évaluation auprès d'une cohorte d'élèves de la maternelle en garderie-laboratoire et en milieu francophone minoritaire, parlant peu ou pas le français. Afin de bien situer le contexte de l'étude, nous présenterons, en premier lieu, la situation de la langue française en milieu minoritaire ainsi qu'une description du programme de maternelle en actualisation linguistique (ALF) d'où provient la cohorte observée. En deuxième lieu, nous aborderons le déroulement de la classe de maternelle, suivi des modalités de l'analyse et des constats des acquis langagiers.

Apprentissage de la langue française en milieu minoritaire

Une population vit une situation minoritaire lorsqu'elle se voit imposer, à l'école et dans la vie publique, l'usage exclusif d'une langue autre que la sienne⁶. L'école française en Ontario n'échappe pas à cette règle. Les francophones de l'Ontario évoluent le

plus souvent dans un environnement social francophone restreint, dominé par la culture et la langue anglaises et où leur vitalité linguistique et culturelle est faiblement appuyée par l'infrastructure sociétale en place. À cause du contact fréquent avec l'anglais, la communauté pourrait connaître un fort taux d'assimilation linguistique et culturelle, des sentiments d'ambivalence face à sa culture et à sa langue, des tensions dans la définition de son identité et un manque de confiance en ses capacités⁷. Le bilinguisme soustractif, l'exogamie, l'assimilation linguistique et culturelle, le sens d'appartenance effrité, la faible validité ethnolinguistique, l'acculturation, le taux de transfert élevé vers la culture anglophone, l'isolement géographique et culturel de certaines communautés, sont autant de facteurs négatifs qui tendent à amener la communauté francophone de l'Ontario à cette forme d'assimilation. Le bilinguisme soustractif suppose que l'apprentissage de la langue seconde « entraîne des pertes de connaissances et de compétences dans la langue première, un dépérissement du sentiment d'appartenance, ou de la conscience communautaire » et une relégation de la langue maternelle vers des fonctions « restreintes et confinées dans des domaines absents de prestige⁸ ». Ces facteurs décrivent assez bien le contexte sociolinguistique dans lequel les écoles minoritaires franco-ontariennes doivent remplir leur mandat.

⁶ Cazabon, « L'enseignement en français ».

⁷ Louis-Gabriel Bordeleau, *Besoins en formation du personnel enseignant des écoles de langue maternelle française*, Rapport de recherche, Québec, Association canadienne d'éducation de langue française, 1993, p. 190; Faucher, *ibid.*

⁸ Roger Bernard, « Les contradictions fondamentales de l'école minoritaire », dans *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XXIII, n° 3, 1997, p. 510.

En somme, ces facteurs constituent, grosso modo, les éléments de la problématique associée à la situation minoritaire.

Plusieurs études sur l'enseignement du français en milieu minoritaire se sont penchées particulièrement sur le maintien de la langue et de la culture françaises dans un contexte idéal de bilinguisme additif, de vitalité ethnolinguistique et du rôle de l'école et de la famille⁹. Parmi les recherches qui font état de données relatives aux étapes d'apprentissage de la langue en milieu minoritaire, on retrouve celle Mandin¹⁰ qui porte sur l'enseignement de l'écrit dans un contexte francophone minoritaire. Contrairement à la croyance populaire, souligne l'auteure, les élèves peuvent écrire,

⁹ Bernard, « Les contradictions »; Benoît Cazabon, Sylvie Lafortune, Julie Boissonneault et Edouard Beniak, *La pédagogie du français langue maternelle et l'hétérogénéité linguistique*, Toronto, ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, 1993, p. 41; Cazabon, « L'enseignement en français »; Denis Haché, « The Ethnolinguistic Profile of a Franco-Ontarien School Board : A Language Planning Project » dans *Language, Culture and Curriculum*, vol. 14, n° 2, 2001, p. 112-129; Denis Haché, « Le profil ethnolinguistique d'un conseil scolaire franco-ontarien: projet d'aménagement », dans *Recherche en éducation francophone en milieu minoritaire : regards croisés sur une réalité mouvante*, sous la direction de Hermann Duchesne, Manitoba, Presses universitaires de Saint-Boniface, 2003, p. 51-79; Diane Gérin-Lajoie, « Le personnel enseignant dans les écoles minoritaires de langue française », dans *L'intégration des minorités visibles et ethnoculturelles dans la profession enseignante : récits d'expériences, enjeux et perspectives*, sous la direction de Donatille Mujawamariya, Outremont, Les Éditions Logiques, 2002, p. 167-181.

¹⁰ Lucile Mandin, « Enseigner l'écriture : une étude épistémologique d'une enseignante » dans *Recherche en éducation francophone en milieu minoritaire : regards croisés sur une réalité mouvante*, 2003, p. 123-145.

même en première année. Il suffit de leur offrir des occasions qui leur permettent de développer peu à peu leurs capacités, de manier la langue et les structures des différents genres d'écriture. Pour ce faire, l'enseignante doit avant tout croire en la capacité des élèves de créer un climat de confiance les encourageant à prendre des risques. Cette attitude vise au départ à éliminer la peur de rédiger qui, trop souvent, paralyse certains enfants. En revanche, Mandin conseille l'établissement d'un contexte approprié permettant aux enseignants de partager leurs expériences d'enseignement avec d'autres. Cette initiative leur offrirait une source de stratégies et, par conséquent, faciliterait la production et le partage des matériels en français, si rares en milieu minoritaire. Cette préoccupation vis-à-vis de la rareté des matériaux en français dans les milieux minoritaires n'est pas nouvelle. Duquette¹¹ s'était déjà penché sur cette carence et a montré que la disponibilité de matériel francophone authentique sur des thèmes culturels dans une classe de jardin facilite l'adaptation culturelle, la compréhension et l'utilisation de la langue. Masny, Lajoie et Pelletier¹² ont poussé plus loin cette analyse, d'une part, en examinant les procédures reliées au développement des habiletés langagières et, d'autre part, en comparant des classes de jardin à plein temps et à temps partiel. Les résultats de cette dernière

¹¹ Georges Duquette, « The Effect of Authentic Materials in Acquiring a Second Language », dans *The Canadian Modern Language Review*, vol. 43, n° 2, 1987, p. 386-387.

¹² Diana Masny, Mario Lajoie et Françoise Pelletier, « Le jardin à temps plein et le développement des habiletés langagières : l'expérience des écoles françaises d'Ottawa-Carleton », dans *La Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 49, n° 4, 1993, p. 832-847.

étude suggèrent que le vocabulaire maintient des liens significatifs avec certaines habiletés en prélecture ainsi que certaines mesures de l'expression orale. Toutefois, la comparaison entre les groupes du jardin à temps plein et à demi-temps n'a donné lieu à aucune différence significative au niveau des habiletés langagières.

Étant donné que l'hétérogénéité linguistique suppose différents degrés de maîtrise de la langue française, et compte tenu du fait qu'un certain nombre d'élèves utilisent le français comme langue seconde ou troisième langue¹³, il y a lieu de se pencher, au moins, sur la problématique de l'acquisition d'une seconde langue. Les travaux sur l'acquisition d'une langue seconde ont permis de mieux faire comprendre les enjeux reliés à l'enseignement d'une langue seconde en immersion, dans les écoles de langue anglaise ou dans d'autres contextes¹⁴. Au-delà de l'unanimité affirmant que l'acquisition de la deuxième langue s'opère naturellement, que la fluidité dépend de l'acquisition de la langue première et que les compétences langagières sont transférables d'un système

¹³ Gérin-Lajoie, « Les programmes d'initiation ».

¹⁴ Rod Ellis, *Understanding second language acquisition*, Oxford, Oxford University Press, 1985, p. 327; Genesee, Fred, « Second language learning in school setting : Lessons from immersion », dans *Bilingualism, multiculturalism and second language learning*, sous la direction de A.G. Reynolds (Ed.), Hillsdale, NJ. Erlbaum, 1991, p. 183-200. Merielle Swain et Lapkin Sharan, « Evaluating bilingual education: A Canadian case study », Clevedon, U.K, *Multilingual Matters*, 1982, p. 117. Miles Turnbull, Lapkin Sharan et Doug Hart, « Grade 3 immersion Students' Performance in Literacy and Mathematics: province-Wide results from Ontario (1998-99) », dans *The Canadian Modern Language Review*, vol. 58, n° 1, 2001, p. 9-26.

langagier à l'autre¹⁵, il se produit des variations individuelles de l'apprentissage des structures d'une deuxième langue. Ces variations s'observent indépendamment du fait que les enfants sont de même langue maternelle et de même âge. Alors que les séquences semblent relativement universelles pour certaines structures comme les négations et les interrogations, il n'en va pas de même pour d'autres, telles que l'acquisition des verbes, des temps et des morphèmes grammaticaux. C'est ce constat qui nous a amenée à aborder le programme de maternelle en actualisation linguistique en français.

Programme de maternelle en actualisation linguistique en français (ALF)

Le programme d'actualisation linguistique (ALF) s'adresse aux élèves parlant peu ou pas le français; pour certains, le français en tant que langue d'enseignement constitue une deuxième, voire une troisième langue¹⁶. C'est un programme d'appoint ou de mise à niveau. Les élèves de ce programme ne sont pas en difficulté d'apprentissage; ils forment un groupe hétérogène qui ne parle pas ou peu la langue enseignée à l'école¹⁷. Bien que pour eux, l'apprentissage du français s'effectue essentiellement à l'école, on ne peut les considérer comme des élèves d'immersion dont la langue première est la langue majoritaire et pour lesquels l'apprentissage de la langue

¹⁵ Kenji Hakuta, « A case study of a Japanese child learning a second language », dans *Language Learning*, vol. 26, 1976, p. 321-351.

¹⁶ Gérin-Lajoie, « Les programmes d'initiation »; ministère de l'Éducation de l'Ontario, « Le curriculum ».

¹⁷ Gérin-Lajoie, « Les programmes d'initiation »; Berger, « Enjeux et responsabilités ».

ne bénéficie pas d'une valeur sociale¹⁸. Il en résulte que les élèves du programme ALF doivent développer des compétences de communication écrite et orale dans une langue qu'ils ne maîtrisent pas¹⁹.

Ces élèves ont besoin d'acquérir les compétences linguistiques et socioculturelles nécessaires à l'utilisation accrue et efficace du français langue d'enseignement, à la communication et à l'affirmation de soi. Ils ont besoin d'être initiés à la dimension culturelle francophone au sens large ainsi qu'à la francophonie locale. Les élèves ont enfin besoin de stratégies d'intervention particulièrement adaptées à leurs besoins spécifiques et uniques.

Le programme ALF s'inscrit très bien dans cette perspective puisqu'il vise l'apprentissage des éléments de base nécessaires à la compréhension et à la production d'énoncés dans une variété de situations de communication signifiantes et réelles, formelles et informelles. Le programme ALF vise, en outre, à doter ces élèves des compétences langagières nécessaires pour poursuivre un programme d'étude ordinaire dont le curriculum décrit la langue comme étant au cœur des apprentissages, et l'enseignement du français comme le fondement et le complément de toutes les matières. Dans cette optique, les activités pédagogiques se doivent d'opérationnaliser les principes du programme qui visent la prise en compte des connaissances et des compétences langagières, des caractéristiques individuelles et des besoins des élèves. Tenir compte des caractéristiques individuelles de l'élève suppose aussi la connaissance et le respect de son milieu

¹⁸ Cazabon, « L'enseignement en français ».

¹⁹ Berger, « Exploration ».

socioculturel, donc l'ajustement des pratiques scolaires aux pratiques familiales²⁰.

Les données recueillies dans le portfolio devraient refléter ces principes à partir desquels la performance de l'élève est évaluée tout au long de son séjour en classe d'actualisation linguistique. En maternelle, les acquisitions langagières se manifestent principalement par la communication orale. La performance de l'élève s'observe dans la prise en compte de l'intention de communication, la qualité des conversations, la participation aux échanges langagiers et la compréhension des échanges. Des échantillons des productions orales et écrites, sous forme d'illustrations, permettent de déterminer l'évolution de son développement langagier. Des critères, établis dans les trousseaux d'évaluation qui font partie du portfolio, permettent non seulement d'établir «un profil complet et détaillé de la performance de l'élève vis-à-vis chacune des dimensions relatives à l'apprentissage des compétences langagières, mais de fournir une rétroaction appropriée en identifiant ses points forts et ses points faibles par rapport aux fonctions de communication²¹ ». L'observation du développement langagier, par l'intermédiaire du portfolio, devrait donc permettre d'orienter les pistes d'interventions pédagogiques particulièrement au sein d'un programme d'actualisation linguistique qui est une transition vers le programme

²⁰ Claire Maltais, « Les classes du préscolaire : une étape importante dans la construction des littératies multiples chez les jeunes », dans *Culture de l'écriture. Les défis à l'école et au foyer*, sous la direction de Diana Masny, Outremont, Les Éditions Logiques, 2001, p. 49-79.

²¹ Berger, « Exploration », p.134.

d'études en vigueur. C'est dans cette perspective que nous allons aborder le déroulement de la classe maternelle du projet pilote en garderie-laboratoire et l'analyse de données.

Déroulement du projet-pilote et analyse des données

Dans le cadre d'un projet-pilote mis sur pied en Ontario, en 2000, dans un conseil scolaire, un programme ALF était offert à un groupe d'enfants de la maternelle dont l'âge moyen était quatre ans et six mois. L'enseignement était donné dans la garderie-laboratoire d'un collège communautaire, aménagée de façon à faciliter l'observation directe. On pouvait donc observer les interactions entre les enfants et les intervenantes sans les perturber. Les enfants passaient la moitié de la journée avec une enseignante et l'autre moitié, avec une éducatrice diplômée. Les enfants avaient accès à un service de garderie avant et après les heures de classe. L'enseignante et l'éducatrice se rencontraient chaque semaine pour planifier les activités éducatives, sportives et sociales. Elles échangeaient aussi leurs observations et planifiaient la communication avec les parents.

Durant l'avant-midi, les activités étaient orientées vers la musique, les habiletés langagières, les sciences et les mathématiques, les arts, l'éducation physique. C'étaient les mêmes activités qui continuaient durant l'après-midi. L'enseignement se déroulait à l'aide de thèmes choisis qui étaient étudiés sur une période mensuelle. Le vocabulaire spécifique du thème et les structures essentielles à la compréhension des sujets comme les mathématiques et les sciences, étaient enseignés selon les attentes et les contenus décrits dans le programme. Le vocabulaire et les structures appris étaient réutilisés dans

des situations spontanées et réelles durant les heures de classe : collation, habillage dans le vestiaire, événements particuliers comme un anniversaire, une absence, ou un événement familial. Les enfants étaient invités à verbaliser à voix haute ce qu'ils faisaient ou voulaient faire et le pourquoi de leurs actions. Ils ont été exposés rapidement à des situations de communication où ils avaient quelque chose à dire, une contribution personnelle à apporter. Il n'en demeure pas moins vrai que ces communications se situaient à un niveau minimal. L'enjeu principal était que l'enfant fût doté des moyens de prendre l'initiative, d'exprimer quelque chose qui lui appartenait, de « dire son mot²² ».

Dans le programme d'actualisation linguistique en maternelle, le développement langagier est représenté par le langage réceptif et le langage expressif. Le langage réceptif se définit comme suit : l'élève exécute une consigne de deux éléments ou plus, questionne quand le sens d'un message lui échappe, connaît le sens des mots et réagit de façon appropriée lorsque l'enseignant lui adresse la parole. Le langage expressif est ainsi décrit : l'enfant emploie un vocabulaire pertinent pour livrer ses émotions, il reconnaît et indique le nom des objets de son environnement, il répète des comptines, des chants ou des rimes, il peut raconter en ordre séquentiel une expérience récente (par exemple trois phrases séquentielles). Il s'exprime spontanément en construisant des

²² Marie J. Berger, *Modalité d'évaluation des compétences langagières en aménagement linguistique (Actualisation linguistique et perfectionnement du français) : Profil de sortie*, ministère de l'Éducation et de la Formation, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario/Université de Toronto, 1996.

phrases complètes au cours des situations de communication libre. Il enrichit son vocabulaire à partir de ses expériences. Il exprime verbalement une demande. Il utilise le langage pour diriger ses actions et celles de ses camarades, par exemple des phrases comme : « Tu es la maman, et je suis le papa²³ ».

En ce qui a trait à l'observation des élèves, nous avons obtenu la permission des parents et du conseil scolaire pour effectuer cette étude exploratoire qui s'est déroulée durant une année scolaire. La première source de cueillette des données était l'interprétation, par l'enseignante, des acquisitions des élèves en utilisant le portfolio, où les travaux des élèves étaient compilés, comme source de l'analyse documentaire.

Le mot portfolio, d'origine anglaise, désignait un carton double servant à contenir des papiers. De simple contenant, il en est venu à signifier le contenu lui-même pour finalement devenir un outil d'évaluation dans divers domaines²⁴. Il a d'ailleurs servi, dans sa forme originelle, à évaluer les compétences langagières, particulièrement

²³ Marie J. Berger, *Évolution langagière des élèves du programme ALF maternelle*, Toronto, Centre de recherche, de formation et de développement de pratiques en éducation, 2001, p. 104.

²⁴ Judith A. Arter et Vicki Spandel, « Using Portfolios of Student Works in Instruction and Assessment. An NCME Instrumental Module », dans *Educational Measurement : Issues and Practices*, vol. 11, n° 1, 1992, p. 36-44. Louise Doré, Nathalie Michaud et Liberata Mukarugagi, *Le portfolio : évaluer pour apprendre*, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill, 2002; Roger C. Farr et Bruce Tone, *Le portfolio au service de l'apprentissage et de l'évaluation*, Montréal, Éditions de la Chenelière, 1998; Maltais, « Les classes du préscolaire »; Diana Masny, « Pour une pédagogie axée sur les littératies », dans *Culture de l'écriture. Les défis à l'école et au foyer*, p. 15-26; Marielle Simon et Renée Forgette-Giroux, « Vers une utilisation rationnelle

l'écriture et la lecture, et a évolué au cours des années²⁵. En ce sens, il peut contenir des informations quantitatives et qualitatives sur le cheminement de l'élève. Plus qu'une simple somme de documents, le portfolio devient vite un recueil vivant des pensées de l'élève et de l'enseignant à des fins évaluatives²⁶. Cependant, son utilisation comme outil d'évaluation en milieu francophone minoritaire n'a pas fait l'objet d'études particulières. C'est d'ailleurs à ce niveau que réside l'originalité de notre étude.

Simon et Forgette-Giroux²⁷ définissent le portfolio comme un recueil cumulatif et continu d'indicateurs du cheminement de l'élève dans ses apprentissages, sélectionné et commenté par l'élève et l'enseignant à des fins d'évaluation. Pris dans ce sens, le portfolio permettrait de conserver des traces d'évaluation qui témoignent de la progression de l'élève dans l'acquisition d'une compétence²⁸ et, par la même occasion, d'obtenir une meilleure évaluation des compétences à communiquer et à apprendre, et de recueillir des échantillons variés des travaux de l'élève. Dans cette perspective, ce portfolio faciliterait également la saisie de la réflexion individuelle de l'élève. Cette réflexion permettrait l'observation systématique de ses compétences et de son progrès.

du dossier d'apprentissage », dans *Mesure et évaluation en éducation*, vol. 16, n° 3, 1994, p. 27-40; Karen J. Viechnicki, Beverly Shaklee, Jane Rohrer et Richard Ambroise, « The Impact of Portfolio Assessment on Teacher Classroom Activities », dans *Journal of Teacher Education*, vol. 44, n° 5, 1993, p. 371-377.

²⁵ Arter et Spandel, « Using Portfolios »; Berger, « Exploration ».

²⁶ Farr et Tone, *Le portfolio*.

²⁷ Simon et Forgette-Giroux, « Vers une utilisation rationnelle ».

²⁸ Doré et al., *Le portfolio*.

Dans cette même optique, le portfolio est, pour nous, une option d'évaluation qui permet de suivre le développement langagier des élèves d'une classe de maternelle, en milieu minoritaire, inscrits à un programme d'actualisation linguistique en français. L'élève y accumule ses ébauches et les versions finales des travaux d'écriture. L'objectif est de montrer le progrès en lecture, en écriture ainsi que la réflexion personnelle de l'élève. Cette collection d'ouvrages devient l'objet de discussions entre l'enseignant et l'élève afin de redéfinir les objectifs à atteindre et de vérifier les progrès réalisés²⁹.

Le portfolio peut varier grandement dans sa forme, son contenu et sa gestion selon l'objectif poursuivi. Ainsi, selon Anson³⁰, il peut contenir des sources primaires telles que des évaluations des travaux d'élèves, des résultats d'évaluation d'habiletés particulières, des compilations d'échantillons annotés, des analyses ou des sources secondaires comme des diagrammes, des autoquestionnaires et des réflexions. Dans le cas du portfolio des élèves du programme de maternelle à temps plein, il s'agit plutôt de sources primaires qui visent particulièrement l'analyse documentaire de l'acquisition des compétences langagières.

En dépit des avantages du portfolio comme outil d'évaluation, Simon et Forgette-Giroux³¹ notent qu'il

²⁹ Viechnicki *et al.*, « The Impact ».

³⁰ Christophe M. Anson, « Portfolio for Teachers : Writing our way to reflective practice », dans *New Directions in Portfolio Assessment. Reflective Practice, Critical Theory and Large-Scale Scoring*, sous la direction de L. Black, D. Daiker, J. Sommers et G. Stygall, Portsmouth, Boynton Book Publishers, 1997, p. 243-261.

³¹ Simon et Forgette-Giroux, « Vers une utilisation rationnelle ».

présente certaines limites par l'absence de normes ainsi que des problèmes de notation, de fidélité et de généralisation des résultats. Néanmoins, la tendance est de concevoir le portfolio comme un outil pour examiner les habiletés et les compétences. En ce sens, il permet de conserver des exemples concrets de diverses performances durant une période donnée.

L'utilisation du portfolio exige, au départ, d'adopter des procédures de sélection, de compilation et de mise à jour des travaux académiques (de matériel à inclure)³². Dans le processus de mise à jour, il est utile de viser une compétence et de vérifier le progrès accompli³³. Dans le cas qui nous concerne, la compétence, c'est le développement des acquis langagiers des élèves de la maternelle en milieu francophone minoritaire.

Les techniques de collecte des données étaient l'observation et l'analyse documentaire des travaux des élèves compilés dans le portfolio³⁴ et l'entrevue d'accueil des élèves. Ces techniques ont permis de trianguler les données en vue de faciliter la diversité des points de vue. Nous avons aussi tenu compte de la triangulation temporelle (collecte de données sur une période de dix mois) et de la triangulation des niveaux d'analyse (en considérant le niveau individuel et le groupe classe)³⁵.

³² Janis L. Antonek, D.E. McCormick et R. Donato, « The student teacher portfolio as autobiography : Developing a professional identity », dans *The Modern Language Journal*, vol. 81, 1997, p. 15-25.

³³ Doré et al., *Le portfolio*.

³⁴ Micheal Q. Patton, *Qualitative evaluation and research methods*, Newbury Park, Sage, 1990, 532 p. Robert K. Yin, *Case study research : Design and methods*. Thousand Oaks, Sage, 1994, 170 p.

³⁵ Norman K. Denzin et Yvona S. Lincoln, *Strategies of qualitative inquiry*, Thousand Oaks, Sage, 1998, 346 p.

Les observations sont faites en fonction de l'acquis langagier à partir des périodes d'enseignement à la maternelle et ce, en fonction de l'apprentissage du français et du graphisme qui est la représentation imagée du langage³⁶. L'analyse des acquis langagiers s'est faite autour des éléments qui font partie de l'analyse documentaire du dossier d'apprentissage et de l'observation des élèves, c'est-à-dire l'entrevue d'accueil, l'évaluation du niveau de compétence à l'oral et la transcription, par l'enseignante, des descriptions orales des illustrations.

*Entrevue d'accueil des élèves de la maternelle (ALF)
(fiche d'entrevue d'accueil)*

L'enseignante rencontre l'enfant et les parents pour une entrevue d'accueil soit à leur résidence, soit à l'école. Les observations, durant l'entrevue, permettent de déterminer le profil d'entrée de l'élève, particulièrement en ce qui a trait à son langagier en français.

Cette entrevue permet de recueillir un certain nombre de renseignements sur l'enfant, son milieu familial, ses besoins, ses forces et ses faiblesses tels que les perçoivent les parents. Les questions d'entrevue portaient sur le type de famille dans laquelle évolue l'enfant, la première, deuxième et autres langues parlées à la maison, la langue maternelle du père et de la mère, l'implication des parents dans le développement pédagogique de l'enfant ainsi que son niveau de maîtrise

³⁶ Sharan B. Merriam, *Case study research in education : A qualitative approach*. San Francisco, Jossey-Bass, 1998, 226 p.

³⁷ Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, *Trousse d'évaluation diagnostique. Aménagement linguistique, Maternelle et jardin d'enfants, 1^{re} à 3^e année*, Toronto, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 2000.

Tableau 1
Échelle du développement langagier des élèves

NIVEAU	COMPÉTENCES LANGAGIÈRES
Novice-bas	Aucune connaissance du français.
Novice	Peu de connaissance du français.
Novice-plus	Capable de communiquer mais ne peut pas soutenir une conversation.
Intermédiaire-bas	Comprend la plupart des activités de la classe et y participe.
Intermédiaire	Acquisition du vocabulaire et de la compétence nécessaire pour parler de ce qui lui est familier.
Intermédiaire-plus	Capable de parler de lui, du concret et du quotidien, performance non constante.
Avancé	Discours articulé et organisé.
Avancé-plus	Discours articulé et logique.
Supérieur	Maîtrise de la langue.

du français. En bref, ces informations permettent provisoirement de se faire une idée de la compétence orale et écrite de l'élève à s'exprimer en français. Cette compétence sera par la suite évaluée de façon continue tout au long de l'apprentissage à la maternelle.

Évaluation du niveau de compétence à l'oral des élèves de maternelle après chaque trimestre.

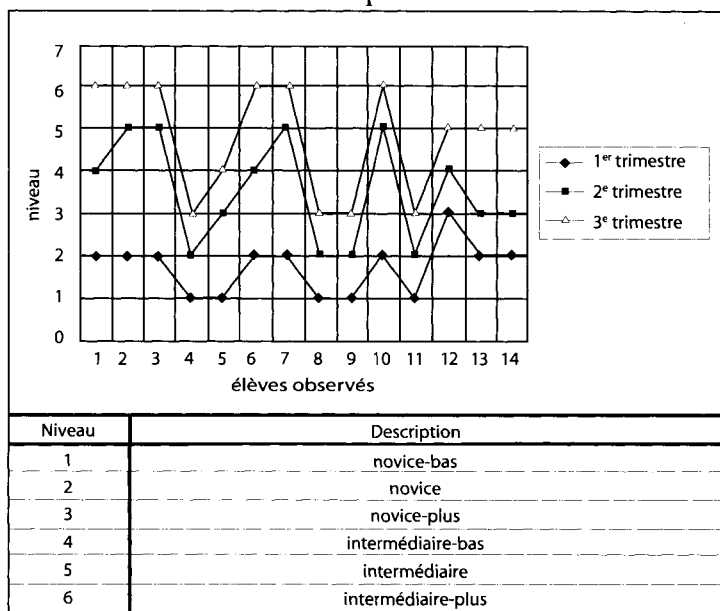
Cette évaluation se fait en tenant compte de la *Trousse d'évaluation diagnostique, Aménagement linguistique* préconisée par le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario³⁷ et dont l'échelle de l'American Council en langue sert de critère à des fins d'analyse de la performance de l'élève dans son dossier d'apprentissage. Le tableau I présente les éléments de l'échelle.

Transcription par l'enseignante des descriptions orales des illustrations des enfants

La transcription se fait sur place par l'enseignante pendant que l'enfant lui raconte son histoire. L'enfant apporte à l'enseignante les illustrations qu'il veut décrire. C'est l'enfant qui prend la décision de raconter son histoire. Voici un exemple illustrant les transcriptions orales recueillies par l'enseignante au cours des trois trimestres subséquents d'une même année scolaire :

- Premier trimestre : Il neige.
- Deuxième trimestre : L'hiver. J'aime.
Ma maison.
- Troisième trimestre : Activité libre. La pluie.
Une visite à la ferme.

Figure 1
Niveau de compétence à l'oral



Après avoir présenté les concepts théoriques qui permettent de mieux appréhender notre problématique ainsi que la démarche méthodologique suivie, nous allons maintenant exposer les résultats qui en découlent.

Constats des acquis langagiers selon les trois outils du dossier d'apprentissage

Au moment de l'entrevue d'accueil, au premier trimestre, parmi les 14 élèves, cinq étaient au niveau novice-bas, huit au niveau novice et un au niveau novice-plus. La langue parlée à la maison était l'anglais

pour 11 enfants, l'arabe pour deux enfants et le tchèque pour un enfant.

Au dernier trimestre, huit enfants du novice à l'accueil avaient progressé vers le niveau intermédiaire, six vers le niveau intermédiaire-plus, un vers le niveau intermédiaire et un autre vers l'intermédiaire-bas. Trois du niveau novice-bas étaient passés au niveau novice-plus et trois du novice-bas à novice. (voir figure 1).

Les premières productions orales étaient des reproductions de paroles écoutées et répétées. L'enseignante avait présenté des activités simples de production orale dans des situations où les enfants éprouvaient de l'intérêt à s'exprimer. Comme par exemple : « L'hiver, je joue ». Les enfants étaient particulièrement réceptifs au plaisir de s'exprimer et d'être compris par leurs partenaires, c'est-à-dire d'amorcer un dialogue, embryonnaire certes, mais qui leur montrait qu'ils étaient capables de communiquer, au moins durant les jeux libres, la collation et dans les centres d'activité.

Durant le dernier trimestre de l'année scolaire, on a constaté des progressions marquées de certains élèves comme en témoignent les histoires de leurs illustrations. Ainsi, un enfant, pour expliquer son illustration sur la pluie, avait demandé à l'enseignante d'écrire la phrase suivante : « Quand je ne veux pas que la fleur boive de l'eau, la pluie s'en va ». Il avait utilisé le subjonctif et la forme pronominale. Par rapport à leurs discours, les enfants étaient passés de phrases simples avec sujet + verbe + complément (par exemple: « Je glisse en traîneau. » « J'aime jouer avec toi ») à des phrases plus complexes : « Quand il pleut, je ne veux pas être mouillé. » « Je vais dans un train. » ou encore « J'aime le cheval

parce que c'est beau. ». Les élèves avaient élaboré des monologues et des récits.

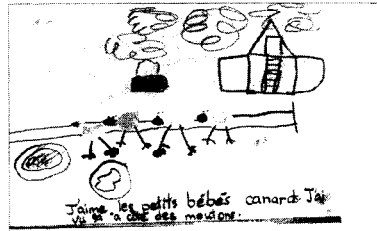
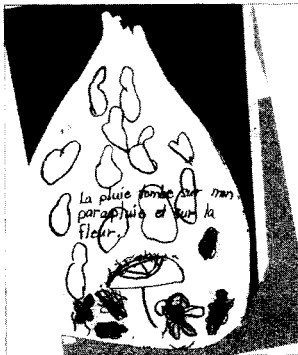
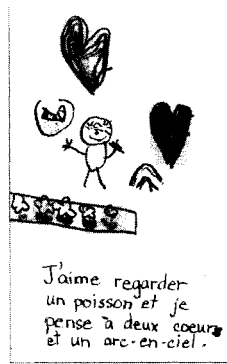
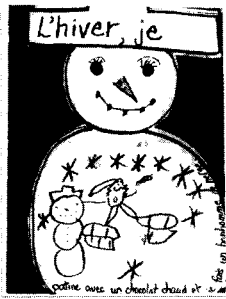
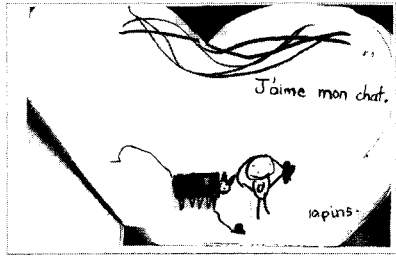
L'évolution graphique du groupe s'était faite conformément à l'évolution de l'écriture. On y trouvait l'arabesque, la spirale, la croix. Les dessins des arbres et des maisons étaient orientés verticalement. Le soleil était en haut de la feuille à droite ou à gauche³⁸. Les enfants projetaient sur papier ce qu'ils percevaient. À titre d'exemple, un enfant dont le personnage n'avait disposé que d'une tête, au premier trimestre, avait, au deuxième trimestre, une tête, des bras, des pieds, des vêtements; il lui manquait seulement la bouche. Il avait, par la suite, ajouté la bouche et le personnage jouait même avec des plumes. Il parlait de son dessin en utilisant le vocabulaire connu de la langue apprise, et ses personnages évoluaient : « Les petits bébés canards sont à côté des moutons ». On retrouve à la figure 2, à titre d'exemple, les dessins de l'enfant numéro trois montrant sa progression du premier au dernier trimestre.

Les enfants ont été capables d'interpréter les indices de la situation de communication et de comprendre les éléments de la langue. Au début de l'apprentissage, ils utilisaient des expressions figées mais, au fur et à mesure que la fin de l'année scolaire approchait, ils ont utilisé différentes variations.

En fait, les enfants ont appris les éléments de base de la langue, comme s'exprimer en français dans diverses situations de jeu et d'apprentissage, réagir ou donner suite à un message, à une consigne ou à une histoire. Ils ont développé des compétences à des niveaux

³⁸ Marc Varenka, *Les premiers dessins d'enfants : les tracés de la mémoire*, Paris, Les éditions Nathan, 1992, 207 p.

Figure 2
Dessins de l'enfant numéro 3 et sa progression du premier au dernier trimestre



différents par rapport aux attentes du programme. Ils ont fait des progrès remarquables et certains ont même démontré la capacité d'utiliser des notions rudimentaires d'écriture en inscrivant leur prénom et quelques mots au sujet de leur dessin. Ces progrès peuvent-ils être durables?

Les données recueillies nous ont montré des variations individuelles dans l'évolution du portfolio des élèves au cours de la maternelle, de novice à intermédiaire. L'évolution répertoriée dans le portfolio constitue une piste d'observation pour mieux aider le développement langagier des élèves durant les années subséquentes et guider le personnel enseignant dans son choix d'interventions pédagogiques et la mise à jour du profil langagier de l'élève.

Cette mise à jour du profil de l'élève, dès la maternelle, ouvrirait la voie à la littératie personnelle que Masny³⁹ définissait comme le processus d'interprétation et de communication nécessaire à l'adaptation sociale en milieu scolaire et à d'autres milieux où la langue est importante. En effet, l'auteure soulignait l'importance, pour l'enseignant, de tenir compte du niveau de littératie scolaire, personnelle et communautaire de chacun des élèves. On devrait, dans les classes de maternelle, permettre le transfert des apprentissages d'un type de littératie à d'autres, c'est-à-dire encourager l'enfant à transférer, dans le contexte scolaire, des connaissances et des habiletés acquises dans le contexte familial. Les enfants qui commencent la maternelle possèdent déjà des connaissances sur la littératie qui proviennent de leur milieu socioculturel.

³⁹ Masny, « Pour une pédagogie ».

Pour les enfants dont la langue maternelle est différente de la langue d'enseignement, la langue devient non seulement un outil de communication, mais aussi un outil d'apprentissage⁴⁰. En utilisant le portfolio comme moyen d'évaluation des acquis langagiers pendant le cycle préparatoire et primaire, il serait dès lors possible de suivre l'évolution de l'élève jusqu'au premier test de troisième année de l'Office de la qualité et de la responsabilité. Le portfolio, en tant qu'outil d'évaluation, permettrait alors d'adapter les interventions pédagogiques en fonction de l'apprentissage de l'élève et ce, tout en tenant compte des différences individuelles.

Conclusion

Cette étude exploratoire se situait dans le contexte d'apprentissage très encadré d'une garderie-laboratoire. Il y a lieu de l'envisager dans d'autres contextes, dans une école où les enfants côtoient des élèves plus âgés dans la cour de récréation ou dans les couloirs. Les enfants observés lors de cette étude sont maintenant en deuxième année et les évaluations du portfolio se poursuivront jusqu'à la troisième, année de l'évaluation provinciale des compétences langagières par l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation.

Peu important les résultats à long terme, les observations et les informations recueillies dans le portfolio ont montré que les élèves avaient le goût d'apprendre et d'utiliser la langue apprise à l'école dans toutes les situations scolaires. Ils sont passés d'un langage constitué d'un jumelage de français et d'anglais, de l'utilisation de mots isolés, de groupes de mots, d'embryons

⁴⁰ Maltais, « Les classes du préscolaire ».

de phrases à un discours enchaîné, à un vocabulaire relativement juste et abondant. La phrase suivante en est un bon exemple : « J'aime regarder un poisson et je pense à deux cœurs et un arc-en-ciel⁴¹ ». Il est à espérer que leur discours continuera à s'enrichir pour atteindre les quatre niveaux de compétence des tests de l'Office, à savoir : le raisonnement, la communication, l'organisation des idées et le respect des conventions linguistiques.

Il y a aussi lieu de voir comment ces quatre niveaux de compétence peuvent être identifiés dans le portfolio. En effet, pour constituer un outil valable pour l'analyse documentaire des acquis langagiers, l'utilisation du portfolio aux cycles préparatoire et primaire devrait faire l'objet d'une formation planifiée du personnel enseignant. De plus, le portfolio devrait définir des critères clairs et précis pour l'observation, la communication et la transcription des performances de l'élève. Il devrait aussi faire l'objet d'études plus approfondies pour mieux spécifier son rôle dans la documentation des compétences langagières.

⁴¹ Berger, *Évolution langagière*, p. 49.

COMPTES RENDUS

Gervais, Gaétan, *Des gens de résolution. Le passage du « Canada français » à l'« Ontario français »*. Sudbury ; Prise de parole, Institut franco-ontarien, 2003, 230 p.

Ce livre réunit trois articles que l'auteur a publiés dans les *Cahiers Charlevoix* en 1995, 1997 et 1998. Bonne idée, puisque ces articles se complètent et s'insèrent dans la même trame chronologique. Pour Gervais, l'histoire de la présence française en Ontario se divise en trois grandes périodes. La première débute en 1610 avec le passage de l'explorateur Étienne Brûlé dans la région des Grands Lacs et se poursuit sous le Régime britannique jusqu'à la Confédération de 1867. L'auteur ne développe pas cette période dans son livre *Des gens de résolution*. Il souligne cependant que, sous le régime du Canada-Uni, la majorité de la population devient majoritairement de langue anglaise. Ce fait aurait significativement marqué le « nationalisme canadien-français naissant. » (p. 9) Dès lors, les Canadiens de langue française devaient, en effet, apprendre à composer avec leur statut de minoritaires. La deuxième période est celle du Canada français. Elle s'échelonne de 1867 à la fin des années 1960. La fin du Canada français se serait terminée par une rupture entre le Québec et les minorités du Canada français. Depuis, les Franco-Ontariens seraient en train de vivre la troisième grande période de leur histoire, celle de l'Ontario français. La grande question au centre de cet ouvrage est de comprendre la signification du passage du « Canada français » à l'« Ontario français » pour les Franco-Ontariens.

Dans le premier chapitre, Gervais analyse ce que fut le Canada français, en particulier du point de vue des Franco-Ontariens. Par la Confédération de 1867, les populations françaises des colonies de l'Amérique du Nord britannique furent réunies sous l'autorité d'un même gouvernement central. Dans ce contexte, une élite, « en grande partie cléricale » (p. 9), unie par une idéologie commune, a conçu un projet de société qui s'est concrétisé dans un réseau d'institutions encadré par l'Église catholique. Le Canada français était une grande famille dans laquelle le Québec français liait son sort à celui des minorités. Une communauté s'élaborait. De nombreux congrès eurent lieu, à la fin du XIX^e siècle, au Canada et aux États-Unis, où la population française se reconnaissait dans la nationalité canadienne-française. Seule l'Acadie semblait vouloir se tenir à l'écart. Au grand étonnement, d'ailleurs, de Gervais. Le grand Congrès des Canadiens-français de l'Ontario, tenu à Ottawa en 1910, fut un événement catalyseur pour les Franco-Ontariens. Il s'agit du congrès fondateur de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO), une association qui sera appelée à jouer un rôle critique dans le développement de l'Ontario français. Les grands Congrès de la langue française au Canada de 1912, 1937 et 1952 montrèrent, quant à eux, un Canada français à son apogée. Bref, à travers tous ces congrès, qui avaient pour fonction « de montrer, réunir et prescrire » (p. 19), une communauté catholique et française s'élaborait et était célébrée.

Gervais réussit à montrer qu'il existait une culture de Congrès patriotiques et religieux au sein de

l'élite canadienne-française. Cette culture, nourrie de puissants symboles tels que « le castor, la feuille d'érable [et] l'hymne Ô Canada » (p. 29), permettait à ceux qui exerçaient du pouvoir aux niveaux politique, social, économique et religieux de raffermir les liens qui les unissaient et, surtout, d'élaborer les stratégies de développement du Canada français. Que nous révèlent ces grands congrès, plus précisément les grands congrès patriotiques, de la place occupée par les Franco-Ontariens au sein de la grande famille canadienne-française? Pour Gervais, il est clair que les Canadiens français de l'Ontario ont participé activement et puissamment au développement du Canada français dans son ensemble. Recrutés au sein de l'ACFEO et de la Société Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario, les congressistes franco-ontariens voyaient leurs collègues québécois s'intéresser à leurs problèmes particuliers.

Dans le deuxième chapitre, Gervais illustre comment s'est opérée la rupture du Canada français au sein de son réseau institutionnel par l'organisation et la tenue des États généraux de 1967 et 1969. Pour l'auteur, les néo-nationalistes québécois, profitant du relâchement de l'emprise de l'Église sur la société canadienne-française, ont réussi à s'emparer de l'organisation des grands congrès du Canada français. Tout comme la rupture de l'Ordre de Jacques-Cartier, en 1965, les États généraux de 1967 et 1969 illustrent bien, selon Gervais, comment l'Ontario français s'est fait écarter par le Québec : se nourrissant de la prémisse que seul le Québec représentait l'avenir du Canada français puisque les minorités étaient vouées à l'assimilation, le néo-nationalisme aboutit à un repli territorial et à un programme séparatiste. Gervais soutient

que les minorités n'ont pu discuter de leurs problèmes et ne pouvaient participer aux ateliers touchant aux questions québécoises. Par la méthode de travail des « groupes de révision » et des « comités d'amplification », toute voix dissidente ne pouvait se faire entendre. Devant une telle situation, lors des États généraux de 1969, l'ACFEO n'avait d'autre choix que de se dissocier de l'organisation de la délégation de ces États généraux. Les délégués franco-ontariens devaient s'y confronter à un « paternalisme » et à une « condescendance » qui proclamaient, de fait, « l'inégalité fondamentale des délégués » (p. 179). La convocation d'une constituante, l'aboutissement des États généraux, confirme que la délégation québécoise voulait mener le Québec vers l'indépendance. Pour Gervais, il s'agissait d'une « route que les minorités ne pouvaient percevoir autrement que comme une nouvelle preuve de la rupture qui divisait désormais les néo-nationalistes québécois et les minorités » (p.186). L'auteur met en cause la représentativité de la délégation québécoise. Si cette dernière représentait l'ensemble des régions québécoises, la grande majorité des délégués furent recrutés au sein des forces néo-nationalistes. Selon Gervais, les « votes à 98 % dans la délégation québécoise » (p. 190) prouveraient que les États généraux mettaient en présence les représentants d'une seule option politique. En effet, les fédéralistes furent les grands absents de ces assises.

Pour Gervais, la rupture avec le Québec est un trait fondamental du développement de la communauté franco-ontarienne depuis la fin des années 1960. Dans son troisième chapitre, l'auteur soutient que l'éclatement du Canada français a eu, somme toute, des répercussions positives pour les Franco-Ontariens. L'éclatement

du Canada français a forcé les Franco-Ontariens à chercher d'autres moyens pour assurer le développement de leur communauté. Ils ont effectivement réussi à profiter de nouvelles possibilités qui leur permettaient de participer au rayonnement de la culture française. La loi fédérale sur les langues officielles de 1969 a amené les associations franco-ontariennes à s'appuyer davantage sur le fédéral. De plus, la Charte des droits et libertés de 1982 et la loi ontarienne sur les services en français de 1986 ont permis d'obtenir de nombreux services tels que les collèges communautaires et les commissions scolaires homogènes. Vivant dorénavant à l'époque de l'Ontario français, les Franco-Ontariens se sont pris en main et ont cessé de voir leur devenir comme étant dépendant de la bonne volonté des Québécois. Bref, l'identité franco-ontarienne serait en pleine émergence.

D'autre part, Gervais s'inscrit en faux contre les sociologues, pour la plupart québécois, qui font du bilinguisme et de l'assimilation des traits caractéristiques des Franco-Ontariens qui les voueraient à un éternel statut de minoritaire. L'auteur souligne d'ailleurs que ce questionnement sur l'identité franco-ontarienne ne préoccupe que les intellectuels. Le commun des mortels, en Ontario français, continue à se dire Canadien, Canadien français ou Franco-Ontarien. Gervais croit que les Franco-Ontariens sont en train de se former une identité qui reflète leur volonté de vivre dans une communauté dynamique, ils conservent leur héritage canadien-français, mais ils n'auraient plus besoin des Québécois pour assurer leur avenir social, politique et culturel. Ainsi, en Ontario français, les « gens de résolution » sont ceux qui perpétuent, en Ontario, la langue et la culture françaises,

mais dans son expression franco-ontarienne. Reste à voir si l'auteur a raison de croire que l'émergence de Toronto, comme principal pôle de développement en remplacement de Québec et de Montréal, sera salutaire à l'Ontario français.

Ce livre de Gervais est un important apport à l'historiographie de l'Ontario français ainsi qu'au débat sur l'identité franco-ontarienne. La profondeur du propos indique qu'il s'agit des fruits d'une longue et sérieuse réflexion sur l'histoire du Canada et de l'Ontario français. Le deuxième chapitre devrait devenir un incontournable des prochains débats sur le bilan de la Révolution tranquille québécoise. Le troisième chapitre saura alimenter les discussions sur l'histoire de l'Ontario français depuis la fin des années 1960. On reprochera cependant à l'auteur l'approche privilégiée dans le premier chapitre. Ce n'est qu'après avoir lu les chapitres suivants que le lecteur peut apprécier la pertinence de plusieurs minutieuses et trop longues reconstitutions des grands congrès patriotiques. Le principal problème méthodologique est de n'avoir utilisé qu'un seul type de sources, les comptes rendus des congrès, sans leur avoir fait subir une rigoureuse critique de document. De plus, il est dommage qu'on ne connaisse pas mieux les congressistes franco-ontariens. Il aurait été avantageux d'approfondir le rôle des principaux participants à ces congrès en utilisant davantage de sources primaires ou même secondaires. Même si Gervais ne tombe jamais dans la complaisance, son approche lui permet de trop facilement conclure que les congressistes partageaient effectivement la même vision conservatrice du Canada français. Le clergé lui-même

semble toujours trop monolithique, trop « ultra-montain ». D'autre part, il est plutôt étonnant de constater que l'historien n'accorde pas une plus grande place aux artistes du Nouvel-Ontario qui furent les artisans du bouillonnement culturel et identitaire de l'Ontario français contemporain. Cela est d'autant plus dommage que quatre littéraires franco-ontariens sont en nomination pour le prix du gouverneur général. Cependant, ces quelques reproches n'enlèvent rien à la valeur de l'ensemble de l'ouvrage.

Stéphane Lang
Université d'Ottawa

Côté, Jean-Denis, Garneau, Dominic, *Daniel Marchildon*, Ottawa, Éditions David, 2002, 259 p.

Les auteurs nous proposent ici l'analyse de deux romans de Daniel Marchildon : *Le Secret de l'île Beausoleil* (1991) et *Le Pari des Maple Leafs* (1999). Marchildon, auteur franco-ontarien bien connu, se spécialise dans le domaine de la littérature jeunesse. Outre ses autres romans, dont *Le Prochain pas* (1997), *Fait à l'os* (2001) et *Les Géniteurs* (2001), il est aussi l'auteur d'écrits historiques sur la région de la baie Georgienne, (ancienne Huronie), ainsi que de plusieurs autres récits et nouvelles.

Cet ouvrage se divise en deux parties. La première comprend l'analyse proprement dite des deux romans et la seconde rassemble un dossier dans lequel on trouve, notamment, une entrevue avec l'auteur, une chronologie de la présence française dans la baie Georgienne et

une bibliographie. Chacune des analyses des romans s'intéresse à la structure du récit (espace, temps, personnages, thèmes, voix narrative, schéma actantiel), à sa dimension didactique ainsi qu'à sa langue. Elles s'interrogent également sur la portée de l'œuvre et proposent quelques pistes de réflexion. Quelques courts textes (*En route pour la Huronie*, *La Baie Georgienne*, *haut-lieu de la peinture canadienne*, *Femmes et hockey* et *Une expérience au hockey mineur*) complètent la seconde partie.

Dans *Le Secret de l'île Beausoleil*, Marchildon exprime son attachement pour la région de la baie Georgienne et son histoire. Les principaux protagonistes du récit, les jumeaux Yannick et Roxanne Mongenais, mènent une enquête policière qui déjouera les plans d'une archéologue décidée à dévaliser un important trésor du patrimoine. Ils s'associeront à Roman Mixmong, un jeune objiwé (thème de la rencontre des cultures relié, bien évidemment, à l'union entre Étienne Brûlé et les Hurons). Connaissant bien la nature, Mixmong sauvera les deux adolescents lorsque leur vie sera en péril (thème de la valorisation de la culture amérindienne). Quoiqu'à un niveau moins manifeste, ce roman décrit le combat des Franco-Ontariens pour leur existence, symbolisée ici par le thème de l'union des minorités pour la sauvegarde d'un bien commun.

Le Pari des Maple Leafs, roman socioréaliste, transporte les jumeaux Mongenais hors du contexte sociohistorique de la baie Georgienne pour les plonger dans le monde du hockey professionnel. Ils viennent en aide à Sylvie Paiement, une jeune gardienne de but recrutée par les Leafs (thème de la présence des femmes

dans le monde masculin du hockey et, plus généralement, du statut de la femme au sein de la société). Alors que dans *Le Secret de l'île Beausoleil*, l'auteur développe son récit en ayant l'Histoire comme toile de fond, ici, c'est sur le plan socioculturel qu'il illustre les thèmes des relations familiales, des rapports entre le hockey mineur et professionnel, des intrigues du monde du sport et du rôle des médias dans la société. Le sport, au même titre que l'école, la famille et les pairs, est particulièrement important dans la socialisation.

Trait dominant dans les deux romans : les jumeaux héros, Yannick et Roxanne. Ils ne correspondent cependant pas à l'image traditionnelle du héros tout-puissant et invincible puisqu'ils ont toujours besoin de l'intervention d'une troisième personne (le personnage Roman dans *Le Secret de l'île Beausoleil*; la fille du propriétaire de l'équipe dans *Le Pari des Maple Leafs*). Leur héroïsme, plus contemporain, se manifeste dans une aventure qui prend le sens d'une quête intérieure d'identité et de dépassement de ses propres limites.

Pour Marchildon, il est essentiel que le roman jeunesse intéresse autant les filles que les garçons; c'est la raison pour laquelle ses héros sont des jumeaux (un garçon et une fille) et qu'il réserve, à l'un comme à l'autre, une part égale de l'action. Ils sont, en quelque sorte, les deux faces d'un même héros, puisqu'ils sont dotés des mêmes qualités : courage, intégrité et intelligence. Après tout, Roxanne n'était-il pas le nom de l'épouse d'Alexandre le Grand? Les auteurs oublient de le souligner dans leur analyse onomastique – laquelle est, pour le reste, fort bien menée –, où ils s'intéressent à la signification symbolique des noms des personnages. Fait remarquable,

toujours sur le plan de la question de l'égalité des sexes, dans *Le Secret de l'île Beausoleil*, c'est une femme qui tient le rôle de l'anti-héros, rô le traditionnellement réservé aux hommes. Le partage entre les sexes s'établit donc ainsi de part et d'autre de la ligne de démarcation morale.

Côté et Garneau effectuent une brillante analyse des personnages et des thèmes. Toutefois, leur étude aurait profité d'une plus grande mise en perspective, par exemple en situant les romans dans le genre auquel ils appartiennent, celui de la littérature jeunesse. En effet, quoique les auteurs y fassent parfois allusion en mentionnant la manière inusitée de présenter, en littérature jeunesse, des thèmes comme l'identité et la survie des minorités culturelles et linguistiques (*Le Secret de l'île Beausoleil*), le lecteur non initié aurait sans doute apprécié un bref panorama de ce genre littéraire pour le renseigner sur les thèmes et les « recettes » généralement utilisés dans des romans appartenant à ce genre. Dans la deuxième partie, en entrevue, Marchildon souligne d'ailleurs la différence entre écrire pour les jeunes et écrire pour les adultes : « Dans un écrit pour adulte, les images sont davantage poétiques. Je demeure plus réaliste lorsqu'il s'agit d'écriture pour la jeunesse. »

Si, dans ce volume, il est bel et bien question d'analyse littéraire, on ne saurait cependant parler de *critique* en tant que telle. En effet, même si le texte abonde en références au style de Marchildon, à son rythme (lent au début pour bien présenter les personnages et la situation; plus rapide ensuite lorsque l'intrigue démarre), à sa langue (utilisation d'expressions locales

telles que « tabarouette » ou « Saint-Pierre de porc-épic » de même qu'un langage plus pédagogique avec des expressions plus recherchées comme : « elle défend son territoire comme une guerrière en amazonie »), on souhaiterait des références à d'autres auteurs afin de mieux situer Marchildon dans tel ou tel courant au sein du genre ou, du moins, pour connaître ses influences, à moins que de telles questions soient moins pertinentes en littérature jeunesse où les thèmes et les personnages prennent plus d'importance.

Alain Létourneau
Université Laurentienne

Duchesne, Hermann, (dir.), *Recherche en éducation francophone en milieu minoritaire regards croisés sur une réalité mouvante*, Presses Universitaires de Saint-Boniface, 2003, 223 p.

Selon Freire, « toute pratique éducative implique une vision de l'humanité et du monde ». Cette affirmation, reprise par Lucille Mandin (p. 123), vaut aussi pour la recherche en éducation. Ce collectif, issu de deux colloques, tel que précisé en avant-propos par le directeur Hermann Duchesne, constitue un « croisement des regards » sur l'éducation francophone en milieu minoritaire. Croisement large et diffus qu'il serait difficile de cerner sans prendre soin de décider d'un point d'entrée en la matière. Ce point d'entrée, dans cette foison d'idées et d'expériences, pourrait être le suivant : quelle vision

de l'humanité et du monde s'ouvre à la lecture de ces textes? Lesquelles sont omises ou rejetées?

Pour Phyllis Dalley, l'éducation en français au Canada, dans un contexte minoritaire, constitue un paradoxe. « L'enfant qui n'a pas le français standard comme langue maternelle apprend que sa langue identitaire n'est pas suffisante. » C'est la réalité que cet enfant devra assumer; malheureusement, elle est loin de l'être par l'ensemble des intéressés. En effet, l'administration scolaire s'en préoccupe peu; les enseignants restent peu outillés pour la gérer; les élèves et les parents la subissent comme une blessure. Il y a plusieurs limites à utiliser le modèle de Cummins portant sur des enfants d'immigrants comme le font Dalley et tant d'autres. Pour un groupe minoritaire national, la violence de ce paradoxe linguistique vient de l'intérieur et non de l'insertion dans une culture d'adoption. Le migrant doit s'intégrer à sa nouvelle société alors que l'ayant droit exerce, précisément, un droit. Ce droit est assorti aussi de responsabilités qui sont loin d'avoir fait l'objet d'une analyse culturelle et spirituelle suffisante. À moins de vouloir changer le code de l'écriture et celui de la prononciation, tout apprentissage scolaire d'une langue constitue une violence par rapport à la langue maternelle vernaculaire. L'erreur réside dans la façon dont on institutionnalise la standardisation que ce soit en administration scolaire, en pédagogie ou dans les rapports entretenus avec les parents. L'aménagement linguistique est jeune et repose sur des assises théoriques mal articulées ou mal comprises. Faire de ce paradoxe une contradiction serait présenter le groupe culturel comme victime.

Georges Duquette et Yvan Morin font le saut. Selon ces auteurs, il y aurait une élite franco-ontarienne, appelée tour à tour « membres majoritaires », « franco-dominants » s'identifiant aux Français, aux Québécois, aux Franco-Ontariens [*sic*] Ces derniers auraient un projet d'hégémonie sur les autres « minoritaires » qui sont tantôt des « anglo-dominants », tantôt des « bilingues ». Les auteurs pourraient-ils préciser en quoi les franco-dominants sont moins bilingues que les anglo-dominants? La personne bilingue qui ne « vit que partiellement son caractère francophone » (p. 24) serait-elle un idéal à atteindre pour contrer l'« homogénéisation » (p. 29) qu'imposerait l'élite? Franco-Ontariens, soyez tous des anglo-dominants : il n'y aura plus d'hégémonie! Les auteurs fustigent le projet d'homogénéisation d'une prétendue élite, mais ils semblent en proposer un autre.

Ce texte manque de clarté. Tout d'abord, dans les termes : les membres majoritaires, ce sont les minoritaires franco-dominants et la minorité devient la majorité bilingue! Plus important, les auteurs s'enferment dans une idéologie de victimisation : la binarisation ?! des sauvés et des damnés, des forts et des faibles. Où mène cette vision? « Il ne faut surtout pas oublier que les francophones minoritaires bilingues [la majorité ou les anglo-dominants?] peuvent choisir la société à laquelle ils veulent appartenir » (p. 46). Est-ce une menace? Ce n'est pas vrai des franco-dominants? Les auteurs seraient-ils en train d'affirmer que l'identification aux Français, aux Québécois et aux Franco-Ontariens serait un choix de deuxième classe? Quel préjugé, quel complexe se cachent sous cette affirmation de la conclusion? Enfin, la

lecture de ce texte n'est pas de tout repos. Que veut-on dire par : « D'où l'importance d'inverser l'inversion qu'un certain groupe cherche à imposer et à occulter [s'il impose, pourquoi se cache-t-il?] en prétendant que ces nombres parlent d'eux-mêmes et que la question du statut s'y réduit. » (p. 38)

Nous avons commenté longuement ces deux textes pour illustrer notre angle d'entrée : quelle vision de l'humanité et du monde se dégage de ces textes? Le premier ouvre sur une interrogation fondamentale : quelles pratiques permettraient de vivre le paradoxe linguistique de la minorité? Le second absorbe son propre questionnement. Des bilingues anglo-dominants [précisons-le] pourraient mieux s'actualiser dans la société anglo-canadienne. Quelles interrogations reste-t-il à se poser? Les auteurs ont évacué toute responsabilisation pour s'en tenir à un discours de victimisation. Domage!

Notre choix de lecture ne doit pas faire oublier les autres textes dont certains interpellent profondément un aspect ou un autre de l'éducation. Denis Haché pose avec aplomb la problématique de l'aménagement linguistique, sujet qui devrait refaire surface dans les colloques. Marie-Josée Berger présente le sommaire d'une étude exploratoire en actualisation linguistique, programme prévu pour la clientèle dont le français n'est pas la langue première ou dominante. Elle insiste sur le besoin d'une collaboration entre l'école, la famille et la communauté pour appuyer le travail pédagogique des enseignants affectés à ces groupes d'élèves. Nous invitons aussi les lecteurs à lire le beau texte de Lucille Mandin sur l'acte d'enseigner l'écriture. À notre avis,

elle pose clairement l'une des plus grandes questions qui devrait inspirer ceux qui s'intéressent à l'éducation : la vulnérabilité, la créativité font-elles partie de mes fibres sensibles?

L'éducation étant un projet qui se renouvelle sans cesse et qui vise à atteindre un plus grand universalisme, cette publication peut être utile aux chercheurs. Le paradoxe ultime de l'éducation en milieu minoritaire est de joindre le contextuel, le régional et le particulier à l'universel. Comment ne pas renier son identité propre tout en cherchant à atteindre l'humain universel? Croire qu'il n'y a pas de sacrifice à maintenir les deux bouts de ce paradoxe est aussi fondamental que de croire en la vie tout en sachant que nous sommes mortels. Même si le minoritaire l'apprend peut-être plus vite que les autres, cela ne le fera pas disparaître plus vite pour autant. Bien au contraire!

Benoît Cazabon
Université d'Ottawa

Gérin-Lajoie, Diane, *Parcours identitaires de jeunes francophones en milieu minoritaire*, Sudbury, Prise de parole, 2003, 190 p.

Une question hante tout francophone attaché à sa langue et à sa culture, qu'il habite une province canadienne ou une autre, : « *Qu'en sera-t-il du français au Canada dans trente, soixante ou cent ans?* », Diane Gérin-Lajoie a tenté d'y répondre, elle aussi, comme tant d'autres, mais cette fois, en scrutant de son regard

de sociologue le vécu et les perceptions d'adolescents et d'adolescentes de deux écoles secondaires de langue française de l'Ontario.

Frappée par le fait que la plupart des élèves des écoles secondaires de langue française se définissent comme possédant une identité bilingue, la chercheuse a voulu sonder en profondeur la représentation identitaire de ces jeunes adolescents en quête de réponses à des questions comme : *qu'est-ce que cela veut dire pour eux, « identité bilingue ? »* et, en ses propres mots : « Quel impact cela a-t-il sur le processus de reproduction qui a lieu à l'école? Quelle est leur position face à leur identité? Quel est leur sens d'appartenance à la francophonie puisque ces jeunes passent constamment d'une frontière linguistique à l'autre? » (p. 12-13) L'auteure cherchait donc à mieux comprendre la signification subjective accordée à l'expression « *identité bilingue* » et à déterminer si une telle forme identitaire constitue un phénomène stable ou « un phénomène transitoire menant, à plus ou moins long terme, à l'assimilation » (p. 13), comme le pensent certains, dont R. Bernard et C. Castonguay, cités dans le texte.

L'ouvrage intitulé *Parcours identitaires de jeunes francophones en milieu minoritaire* est une étude à deux volets : le premier est un sondage sur les habitudes linguistiques des élèves de 10^e et de 11^e années de deux écoles secondaires urbaines, une de la région métropolitaine de Toronto, et l'autre, de celle d'Ottawa. Le choix s'est arrêté sur ces villes puisque la première constitue un milieu fortement minorisé alors que dans la deuxième, les francophones sont plus nombreux et la

langue française est plus parlée. Des 459 questionnaires administrés, 158 seulement ont pu être traités, ceux pour lesquels on a pu obtenir la permission écrite des parents. Le deuxième volet, à caractère ethnographique, a porté sur huit élèves de ces deux écoles secondaires, choisis en vue d'assurer une représentativité aux plans de l'origine et de la constitution familiale. Pour bien comprendre la situation de chacun, la chercheuse et son équipe ont eu recours à des techniques de recherche de type qualitatif : entrevue semi-dirigée, observation, analyse documentaire.

L'étude, qui s'est déroulée sur trois ans, fut effectuée principalement à l'école, mais elle portait sur trois sphères principales agentes de production et de reproduction sociales, soit la famille, l'école et le groupe d'amis. Le livre, mi-narratif, mi-descriptif, comprend sept chapitres. Le premier porte sur la mise en contexte de la problématique et le cadre conceptuel, suivi de la description des deux écoles choisies au chapitre 2, puis des résultats du sondage sur les habitudes linguistiques au chapitre 3. On passe ensuite au portrait identitaire des élèves d'Ottawa et de Toronto (ch. 4 et 5), à l'analyse des résultats (ch. 6) et, enfin, au chapitre 7, à une réflexion sur le processus de recherche et sur la façon dont les sujets ont vécu l'expérience. Des constatations qui se dégagent du sondage, une seule surprend : dans les deux milieux, la majorité des élèves se disent bilingues, même ceux qui identifient le français comme langue dominante.

Les soixante-douze pages qui constituent le volet ethnographique sont consacrées à la description détaillée de chacun des huit sujets (famille, vie scolaire, activités

avec les amis, points de vue de l'élève même, ainsi que de ses parents et enseignants sur la langue et la culture françaises et sur son rapport à l'identité). Il s'en dégage un fait marquant : la confirmation de l'existence d'un grand pluralisme à l'intérieur de la francophonie, même au sein d'une même école.

Pour sa part, Gérin-Lajoie fait trois constats : d'abord, si tous les sujets sauf un disent posséder une identité bilingue, les représentations qu'ils entretiennent de cette notion varient de l'un à l'autre. Deuxième constat : tous sont fortement influencés par les valeurs véhiculées par la majorité anglophone. Et, en troisième lieu, le français a, aux yeux de tous, une grande valeur utilitaire.

En lien avec le premier constat, la chercheure affirme que deux milieux se démarquent quant à leur influence sur les représentations de l'individu : le milieu familial, dont l'influence continue d'être forte à l'adolescence, et le groupe d'amis qui, presque invariablement, parle anglais. Pourtant, elle remarque que les activités scolaires et la plupart des interactions avec les enseignants se font en français. Que faut-il dégager du fait que le milieu scolaire n'a pas été perçu comme exerçant une influence marquante ? Cela est-il dû au type de questions posées et d'observations faites par les intervieweurs ? Ou à l'influence marquée qu'exerce le groupe des pairs à cette période de la vie qu'est l'adolescence ? Ou encore au fait que l'école et tout ce qu'elle comporte, mais en particulier le cursus et les intervenants scolaires, manquent à l'appel de faire leur marque ?

Revenons au but central de l'auteure : vérifier si l'identification de soi comme étant bilingue signifiait nécessairement qu'on était anglo-dominant et en voie d'assimilation. À cette question, elle conclut – avec témoignages à l'appui - qu'une telle identification n'exclut pas une certaine préoccupation, sinon un attachement véritable à la langue et à la culture française. D'autant plus que cet attachement s'avère le résultat d'une prise de conscience d'ordre intellectuel et non seulement d'une réaction émotive. Ainsi, chez ces futurs adultes, le positionnement identitaire se révèle-t-il complexe et nuancé, même fluide, mouvant.

Cela nous ramène à la question de départ : qu'en sera-t-il du fait français dans cinquante ans ou dans un siècle ? Sans nier la forte influence de la langue et de la culture anglaises, Gérin-Lajoie ne se dit pas prête à sonner le glas, du moins, pas en Ontario.

Diane Lataille-Démoré
Université Laurentienne

REVUE DU NOUVEL-ONTARIO

PROCOLE DE SOUMISSION ET D'ÉVALUATION DES MANUSCRITS

I. - POLITIQUE GÉNÉRALE DE LA *REVUE*

1. Mandat de la *Revue*. Fondée par l'Institut franco ontarien en 1978, la *Revue du Nouvel-Ontario* publie des travaux universitaires sur l'Ontario français.
2. Nature des articles publiés. La *Revue* publie des articles inédits et issus de toutes les disciplines. Outre des articles, la *Revue* publie des comptes rendus (sur des livres récents ou sur des mémoires de maîtrise ou des thèses de doctorat). À l'occasion, elle publie des documents.
3. Niveau de langue. Malgré son caractère de revue savante avec comité de rédaction, la *Revue* entend rester accessible à un public averti qui s'intéresse à l'Ontario français. Par conséquent, les articles évitent le jargon et utilisent un vocabulaire accessible à l'auditoire visé. Ainsi, les articles respectent les normes scientifiques de la discipline concernée, tout en utilisant un langage de qualité et de bon niveau.
4. Responsabilité des auteurs. Les auteurs sont responsables du contenu de leurs articles.
5. Reproduction des articles. L'Institut franco-ontarien autorise la reproduction des articles et comptes rendus publiés dans la *Revue du Nouvel-Ontario*, aux seules conditions d'utiliser ces copies à des fins d'enseignement ou de recherche et d'indiquer clairement la source des reproductions.

II. - PROCÉDURE D'ÉVALUATION DES MANUSCRITS

6. Soumission d'articles. Les manuscrits soumis pour publication sont envoyés en cinq exemplaires au rédacteur en chef de la *Revue* :

Yvon Gauthier, rédacteur en chef
Revue du Nouvel-Ontario
École des Sciences de l'éducation
Université Laurentienne
935, chemin du lac Ramsey
Sudbury (Ontario) P3E 2C6

On peut aussi communiquer avec le rédacteur en chef aux numéros suivants :

Numéro de téléphone : (705) 675-1151, poste 5013
Numéro de télécopieur : (705) 675-4816
Adresse électronique : ygauthier@laurentienne.ca

7. Accusé de réception. Sur réception d'un manuscrit, le rédacteur en chef fait parvenir à l'auteur un accusé de réception.

8. Évaluation des manuscrits. L'évaluation des manuscrits se fait en deux étapes :

A.- à la première étape, le comité de rédaction évalue chaque manuscrit reçu et peut
(a) soit l'acheminer aux évaluateurs externes,
(b) soit demander des remaniements ou des corrections
(c) soit le refuser ;

B.- à la seconde étape, le manuscrit est soumis à des arbitres externes (de un à trois), à la compétence reconnue dans leur domaine, qui font une évaluation détaillée du manuscrit.

9. Arbitrage externe. Le comité de rédaction prend connaissance de l'évaluation externe et le rédacteur en chef de la *Revue* communique avec l'auteur pour lui faire part de sa décision. Il peut s'agir d'une acceptation finale, d'une acceptation conditionnelle ou d'un rejet. L'identité des arbitres n'est pas dévoilée.

III. - NORMES MATÉRIELLES

10. Supports de présentation. Utiliser le logiciel Word. Le texte, paginé, est imprimé à double interligne, en utilisant la police de caractères **Times New Roman** (taille : 12 points), sur papier blanc format lettre. N'utiliser que le recto et mettre des marges de (3) trois centimètres.

11. Graphiques, illustrations, etc. Les graphiques, figures et illustrations doivent être soumis séparément sous la forme de prêts-à-photographier ou dans un dossier électronique différent. Les tableaux, cartes, planches, plans et figures, soigneusement numérotés et intitulés, sont présentés sur des feuilles séparées, à la toute fin du manuscrit. Indiquer, dans le corps du texte, entre deux paragraphes, l'endroit approximatif où placer le tableau ou la figure.

12. Page de couverture. La page de couverture doit comporter : le titre de l'article, le nom de l'auteur principal et, le cas échéant, le(s) nom(s) du(des) co-auteur(s). Inscrire les coordonnées de l'auteur principal : adresse postale, numéros de téléphone et de télécopieur, adresse électronique.

13. Tableaux, cartes, figures, etc. Les tableaux, cartes, planches, plans et figures :

- sont numérotés : les figures en *chiffres arabes*, les tableaux, cartes, plans en *chiffres romains* ;

- contiennent une indication, au bas de chaque tableau, des sources, comme ceci :

 - SOURCE : (indiquer la source)

- se numérotent ainsi :

 - Figure 8 : Le temps présent

 - PL. IV - La symphonie de Beethoven

 - Plan VI - Le plan de l'architecte

 - Carte XIII - La Nouvelle-France

 - Tableau VII - Les listes des députés

14. Divisions. Les titres et les sous-titres ont la taille et la position

suivantes :

TITRE DE L'ARTICLE (16 points, centré, gras)

Sous-titre (premier niveau) (12 points, gras)

Sous-sous-titre (deuxième niveau) (12 points, italique maigre)

15. L'auteur et son affiliation. Le prénom et le nom en 12 points gras, l'affiliation en italique 10 points, justifié à droite, comme ceci :

Yves Lefier

*Département de Français
Université du Troisième âge*

16. Notes en bas de page. Les références à la documentation et les commentaires hors texte sont indiqués sous la forme de notes en bas de page et doivent suivre les conventions d'usage (appel de note, *etc.*). De plus, les détails bibliographiques des ouvrages doivent être cités *au complet* lors de la première mention de la référence (on utilise une forme abrégée par la suite). Les appels de note se placent de préférence à la fin de la phrase si possible. Il n'y a pas d'appel de note dans un titre. L'appel de note se place toujours avant la ponctuation.

17. Typographie et mise en page

A.- Les citations qui occupent moins de trois lignes s'enchaînent sans alinéa et sont placées entre guillemets (les chevrons : «...»). Les *petits guillemets* (“...”) ne servent qu'à encadrer une citation à l'intérieur d'une autre citation (« Ça “s'adonne” bien, j'en ai justement deux », dit-il.). Les citations de plus de trois lignes sont placées uniformément en retrait de la marge de gauche et ne sont pas mises entre guillemets ; si cette citation en contient une autre, cette dernière est entre guillemets (les chevrons : «...»).

B.- Dans une citation, tout ajout, modification ou suppression s'indiquent par des crochets : [...]. Dans

le cas de suppression, les mots supprimés sont remplacés par trois points de suspension. Une orthographe capricieuse ou fautive dans une citation doit être suivie de l'indication [*sic*].

- C.- Les citations doivent correspondre exactement au texte original. La responsabilité de l'exactitude des citations appartient à l'auteur.
- D.- Les appels de note dans le texte s'indiquent par un chiffre arabe placé en exposant, sans parenthèses, avant toute ponctuation et tout guillemet. Quant aux notes elles-mêmes, elles sont présentées en bas de page, et non à la toute fin de l'article. Il n'est donc pas question de présenter des références tronquées du genre (Lemieux 1973 : 46) à l'intérieur du texte.
- E.- Les nombres s'écrivent en toutes lettres de un à dix, en chiffres à partir de 11. Si le chiffre est en début de phrase, il s'écrit en lettres. Au-delà de 999, une *espace fine* sépare les chiffres par groupes de trois à partir de la droite, sauf s'il s'agit de numéros d'ordre ou d'années. Les fractions décimales sont séparées du nombre entier par une **virgule**, non par un point. On laisse une *espace fine* entre un nombre et le symbole (unité monétaire ou de mesure) qu'il détermine.
- F.- Les mots en langue étrangère doivent être placés en italique, y compris les abréviations latines utilisées dans les notes (*id.*, *ibid.*, *et al.*, *supra*, *infra*, *cf.*, *op.cit.*, *loc. cit.*, *sic*, *etc.*). Pour la graphie des sigles et des acronymes, on veillera à respecter avec constance les règles que l'on aura adoptées (majuscules ou minuscules, suivies ou non d'un point).
- G.- Les majuscules prennent l'accent (sauf dans les sigles et les acronymes : AEFO, non « AÉFO » et ACELF, non « ACÉLF »), la cédille ou le tréma.
- H.- On fera les ligatures qui s'imposent dans les mots cœur, sœur, mœurs, œuvre, *etc.*

18. Les références bibliographiques en bas de page. Comme la *Revue* ne publie pas de bibliographie en fin d'article, il est nécessaire, au plan scientifique, de présenter ses références bibliographiques avec précision, en bas de page, selon les modèles suivants :

A.- pour un livre :

Prénom Patronyme, *Titre. Sous-titre*, ville, éditeur, « collection », n°, année de publication, pages citées.

B.- pour une section *dans un ouvrage collectif* :

Prénom Patronyme, « Titre de la section », dans *Titre de l'ouvrage* sous la direction de Prénom Patronyme, ville, éditeur, « collection », année de publication, pages citées.

C.- pour un *article de revue ou de journal* :

Prénom Patronyme, « Titre de l'article », dans *Nom du périodique*, vol., n°, date (ou saison), année, pages.

D.- pour un *manuscrit*, une thèse, un ouvrage inédit :

Prénom Patronyme, « Titre du document », nature du document (lettre, thèse, *etc.*), ville, date, pages citées. Pour un document d'archives, on ajoutera le dépôt qui le conserve (l'institution et la ville) et la cote.

19. L'emploi de la majuscule dans les titres suivra les usages suivants :

A.- la majuscule se met toujours *au premier mot du titre* (*Au pays des géants et des fées ; En roulant ma boule ; Il était une fois ; Sur les rives du fleuve Saint-Jean ; Trois contes populaires*) ;

B.- si le titre commence par un *article défini*, la majuscule se met aussi au premier nom et à l'adjectif qualificatif qui le précède (*Les Jongleurs du billochet ; Les Joyeux Petits Contes canadiens ; Les Vieux Remèdes au tribunal de l'histoire*) ;

C.- sauf si le titre forme une proposition (*Les enfants disent ; Les vieux m'ont conté*).

RÉFÉRENCES

- BUREAU DE LA TRADUCTION. *Le Guide du rédacteur*. Deuxième édition. [Ottawa, Gouvernement du Canada, c1996], 319 p.
- PATAR, Benoît. *Dictionnaire actuel de l'art d'écrire*. [Montréal], Fides, [c1995], 611 p.
- RAMAT, Aurel. *Le Ramat de la typographie*. Édition 2002. [Montréal, Aurel Ramat Éditeur, c2002], 223 p.

Institut franco-ontarien

La cotisation à l'Institut franco-ontarien coûte 25,00 \$ par an et donne droit à la *Revue du Nouvel-Ontario*.

Cotisation annuelle 25,00 \$

Revue du Nouvel-Ontario

La *Revue* est une revue interdisciplinaire qui publie des articles de fond, des résultats de recherche et des rapports de lecture d'intérêt franco-ontarien. De ce fait, la *Revue* se veut un forum scientifique pour tous les chercheurs et toutes les chercheuses dont l'objet de recherche est l'Ontario français dans toutes les dimensions.

Abonnement 1 numéro 10,00 \$
2 numéros 20,00 \$
3 numéros 30,00 \$

Montant _____

- argent
 chèque à l'ordre de l'Institut franco-ontarien
 Visa Mastercard

N° _____ Date ____/____/____

Signature _____

Nom, Prénom _____

Nom de l'institution _____

Rue _____ Ville _____

Province _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

Adresse électronique _____

Institut franco-ontarien
Université Laurentienne
Chemin du lac Ramsey
Sudbury (Ontario) P3E 2C6
(705) 675.1151, poste 5026
ifo@laurentienne.ca
www.laurentienne.ca/ifo



INSTITUT FRANCO-ONTARIEN

L'Institut franco-ontarien a été fondé en 1976 par un groupe de professeurs de l'Université Laurentienne afin de promouvoir la recherche, la publication et la documentation sur l'Ontario français. L'Institut poursuit ces trois objectifs, tout en gardant sa raison d'être principale, soit le développement d'une communauté de chercheurs vouée à la production de connaissances sur l'Ontario français. L'Institut a une mission unique en son genre, à savoir celle d'étudier l'Ontario français, celle de regrouper les chercheurs de toutes les régions de l'Ontario et celle d'encourager la recherche scientifique et la diffusion des résultats. L'Institut franco-ontarien publie la *Revue du Nouvel-Ontario*.

Sommaire

Étienne Brûlé : la création d'un
personnage
Stéphanie St-Pierre

Hommage à Jeanne Monbrial Bryan
(1933-1991)
Clermont Trudelle et Pierre Fortier

« Aller vers l'autre voyager vers soi ».
Aspects de la quête identitaire dans la
poésie de Robert Dickson
Carolyn Sinclair

Le portfolio comme outil d'évaluation
des acquis langagiers en milieu francophone
minoritaire : une étude explorative en
garderie-laboratoire
Marie-Josée Berger

Comptes rendus

Stéphane Lang, *Des gens de résolution. Le passage du « Canada français » à l'« Ontario français »* (Gaétan Gervais);
Alain Létourneau, *Daniel Marchildon* (Jean-Denis Côté et Dominic Garneau);
Benoît Cazabon, *Recherche en éducation francophone en milieu minoritaire : regards croisés sur une réalité mouvante* (sous la direction de Hermann Duchesne); Diane Lataille-Démoré, *Parcours identitaires de jeunes francophones en milieu minoritaire* (Diane Gérin-Lajoie).